

SNEP

Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie

Une vision industrielle
au service d'un Maroc souverain et durable

RAPPORT FINANCIER
ANNUEL 2024

SOMMAIRE



P. 04

**MOT DU DIRECTEUR
GÉNÉRAL**

PRÉSENTATION DE SNEP

P.06

- SNEP en bref
- Notre histoire
- Une position stratégique au service de la souveraineté industrielle
- Un modèle industriel intégré et durable
- Stratégie de Développement : CAP 2030
- Notre modèle de création de valeur
- Implantation & outil industriel
- Nos chiffres clés 2024
- Équipe dirigeante, Membre du CODIR

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

P.26

- Contexte national et international en 2024
 - › Un contexte international sous tension pour le PVC
 - › Un contexte national exigeant, une dynamique industrielle en transition
 - › Risques et opportunités clés identifiés en 2024
- 2024 : un tournant décisif dans l'évolution industrielle et stratégique de SNEP
 - › Une montée en puissance industrielle concrétisée
 - › Reconduction du droit antidumping sur le PVC américain : une mesure stratégique pour la compétitivité industrielle nationale
 - › Un nouveau relais de croissance : l'entrée stratégique dans la filière des batteries électriques
 - › Transformation digitale : un levier stratégique activé
 - › SNEP, acteur engagé au coeur de l'écosystème industriel
 - › Performances financières 2024
 - › Perspectives 2025

ENGAGEMENT ESG & DÉVELOPPEMENT DURABLE

P.40

- Une RSE qui irrigue toute la stratégie d'entreprise
 - › Un dialogue structuré avec les parties prenantes
 - › Des enjeux RSE clarifiés, hiérarchisés, intégrés
- Une stratégie vivante, portée par tous et pour tous
 - › Gouvernance responsable : piloter avec rigueur et transparence
 - › Une gestion rigoureuse et méthodique des risques fonctionnels
- Un engagement structuré : la Charte mondiale Responsible Care®
- Un engagement RSE reconnu par la CGEM
- Notre engagement environnemental : Vers une industrie sobre, intelligente et durable
 - › Une démarche alignée sur les ODD
 - › Décarbonation & énergies renouvelables : vers une industrie bas carbone
 - › Optimisation de la gestion de l'eau : préserver une ressource vitale
 - › Recyclage et réutilisation : un réflexe industriel
 - › Des technologies propres en priorité
 - › Gestion des déchets industriels : trier, valoriser, responsabiliser
- Notre engagement social : nos collaborateurs, moteurs de notre transformation
 - › Formation, sécurité et égalité des chances : une politique RH responsable
 - › Dialogue social : construire ensemble dans la confiance
 - › Soutenir l'insertion professionnelle et les compétences locales
 - › Une attention quotidienne portée aux collaborateurs et à leurs familles
 - › Offrir des moments de détente et de partage
- Indicateurs sociaux
- La Fondation Miloud Chaâbi : un héritage vivant au service de la solidarité
 - › Investir dans le capital humain
 - › Soutenir l'accès à l'éducation : logements et encadrement
 - › Promouvoir la dignité humaine et la solidarité
 - › Une vision fidèle à son fondateur

GOVERNANCE

COMPTES ANNUELS & RAPPORTS

P.80

- Rapport du conseil d'administration
- Comptes sociaux
- Comptes consolidés
- Rapport des commissaires aux comptes

A portrait of a middle-aged man with short, dark hair, wearing a dark blue suit, a white shirt, and a blue patterned tie. He is standing with his arms crossed, looking directly at the camera with a slight smile. The background is a solid dark blue.

Dans la continuité des efforts engagés en 2023 pour finaliser notre projet d'extension, nous avons procédé cette année à la mise en service, à la stabilisation et à la montée en puissance de nos nouvelles unités industrielles.

”

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2024 a marqué une étape importante dans le développement industriel et stratégique de SNEP.

Dans la continuité des efforts engagés en 2023 pour finaliser notre projet d'extension, nous avons procédé cette année à la mise en service, à la stabilisation et à la montée en puissance de nos nouvelles unités industrielles. Malgré les défis rencontrés, nous avons consolidé les fondations nécessaires pour soutenir durablement notre croissance et améliorer nos performances à moyen et long terme.

Dans un contexte économique mondial tendu et volatil, confrontés à de fortes pressions sur les prix du PVC et à une concurrence accrue des importations, exacerbée par des pratiques déloyales, nous avons su faire preuve de résilience et d'une remarquable capacité d'adaptation.

Par ailleurs, notre engagement en faveur des secteurs d'avenir, notamment l'écosystème émergent des batteries électriques au Maroc, s'est concrétisé par la signature d'un nouveau partenariat stratégique autour de nos produits d'électrolyse. Cette dynamique, pleinement alignée avec les priorités nationales, positionne SNEP comme un acteur engagé dans l'industrialisation durable du pays.

Conscients de la nécessité d'adapter notre modèle économique à un environnement en constante mutation, nous avons formalisé en 2024 notre Vision Stratégique 2030, ambitieuse et pragmatique, en parfaite cohérence avec les orientations du Groupe YNNA. Elle repose sur trois axes majeurs :

- L'excellence opérationnelle, pour maximiser la performance de nos actifs;
- La consolidation de nos capacités industrielles, pour accompagner le développement des filières stratégiques ;
- L'intégration renforcée des principes ESG, pour inscrire durablement notre action dans une démarche responsable.

Notre complexe industriel, alimenté majoritairement par une énergie d'origine éolienne, incarne notre volonté d'allier performance industrielle et transition énergétique, même dans un contexte économique exigeant.

Alors que 2025 s'annonce également riche en défis, nous abordons cette nouvelle étape avec lucidité, rigueur et détermination.

Je tiens à saluer l'engagement exemplaire de l'ensemble de nos collaborateurs, à remercier nos partenaires pour leur fidélité, et à exprimer ma profonde reconnaissance à nos actionnaires pour leur confiance renouvelée.

Plus que jamais, nous avons la responsabilité de poursuivre notre trajectoire avec constance et exigence, au service de la pérennité de SNEP et du renforcement de la souveraineté industrielle nationale.



**PRÉSENTATION
DE SNEP**

SNEP EN BREF

Depuis sa création en 1973 à l'initiative de l'État marocain, la Société Nationale d'Électrolyse et de Pétrochimie (SNEP) incarne un acteur industriel stratégique au service de la souveraineté industrielle nationale. Seul producteur national de PVC et de chlore liquide, et leader incontesté dans la production de soude caustique, de Compound PVC, SNEP s'impose comme un maillon essentiel de plusieurs secteurs clés du tissu industriel marocain tels que le traitement de l'eau potable, le BTP, l'irrigation, l'hygiène, l'agroalimentaire, les mines ou encore le textile.

Pionnière et visionnaire, SNEP a continuellement adapté son outil industriel pour répondre aux évolutions technologiques et aux enjeux environnementaux. Dès 2003, l'entreprise abandonne l'électrolyse au mercure pour adopter une technologie à membrane plus propre, confirmant son engagement vers une chimie durable. Cette dynamique se poursuit avec un vaste programme d'investissements – plus de 2 milliard de dirhams depuis sa privatisation et acquisition en 1993 par Ynna Holding – destiné à renforcer ses capacités de production, améliorer son efficacité opérationnelle, et ancrer davantage le "Made in Morocco".

En 2024, une étape décisive est franchie avec la mise en service des nouvelles unités d'extension, permettant à SNEP d'augmenter significativement sa production annuelle de PVC et de Compound PVC. Cet effort de montée en puissance vise à répondre à la demande croissante des industries marocaines tout en renforçant la compétitivité de l'entreprise sur le marché national.

L'entreprise s'appuie sur une vision stratégique claire : devenir un des symboles de la souveraineté industrielle marocaine, en misant sur l'innovation, la valorisation du capital humain, la performance durable, et la transition énergétique. Elle bénéficie d'un vivier de plus de 600 collaborateurs hautement qualifiés, d'un complexe industriel de 22 hectares à Mohammedia, et d'un approvisionnement en énergie électrique issu à 98 % d'une source éolienne, réduisant significativement son empreinte carbone.

Enfin, SNEP se distingue par une gouvernance responsable et une reconnaissance ESG solide: triplement certifiée QSE (ISO 9001, 14001, 45001), détentrice du label RSE de la CGEM, signataire de la charte Responsible Care, et conforme aux normes REACH pour la sécurité des produits chimiques.



NOTRE HISTOIRE

1973 »»

Création de la SNEP avec une capacité annuelle de production de PVC de 28KT

1977 »»

Démarrage de la production organisée autour de deux activités: l'électrolyse et la pétrochimie.

1991 »»

Augmentation de la capacité de production annuelle du PVC à 36 KT.

1993 »»

Privatisation SNEP, acquisition par le groupe YNNA Holding.
- Adhésion à la Fédération de la Chimie et de la Parachimie, en tant que membre actif.

1998 »»

Augmentation de la capacité annuelle de production de PVC à 50 KT.
- Signature de la charte Responsible Care.

2002 »»

Obtention de la certification ISO 9001/2000 délivrée par l'AFQA.

2003 »»

Arrêt du procédé d'électrolyse à mercure et son remplacement par la technologie à membrane.

2004 »»

Obtention du Premier Prix de l'Environnement de Mohammedia.

2007 »»

Introduction de SNEP en bourse par cession de 37,08% de son capital.

2008 »»

Augmentation de la capacité annuelle de production du PVC à 70 KT.

2009 »»

Obtention des certifications ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001.

2010 »»

Lancement du programme d'investissement pour l'augmentation de la capacité annuelle de production de PVC à 115 KT et de la soude à 110 KT, sur un investissement global de 650 MDHS. Un montant de 220 MDHS a été réglé pour les frais des licences, de l'ingénierie et une partie des équipements.

2012 »»

Introduction d'une 1^{ère} requête pour la mise en oeuvre des mesures antidumping sur les importations du PVC.

2015 »»

Signature d'un contrat PPA pour la fourniture d'énergie électrique d'origine éolienne visant à réduire l'empreinte carbone.

2018 »»

Début de l'exécution du projet d'extension visant l'augmentation de la capacité annuelle de production de PVC à 90 KT.

2022 »»

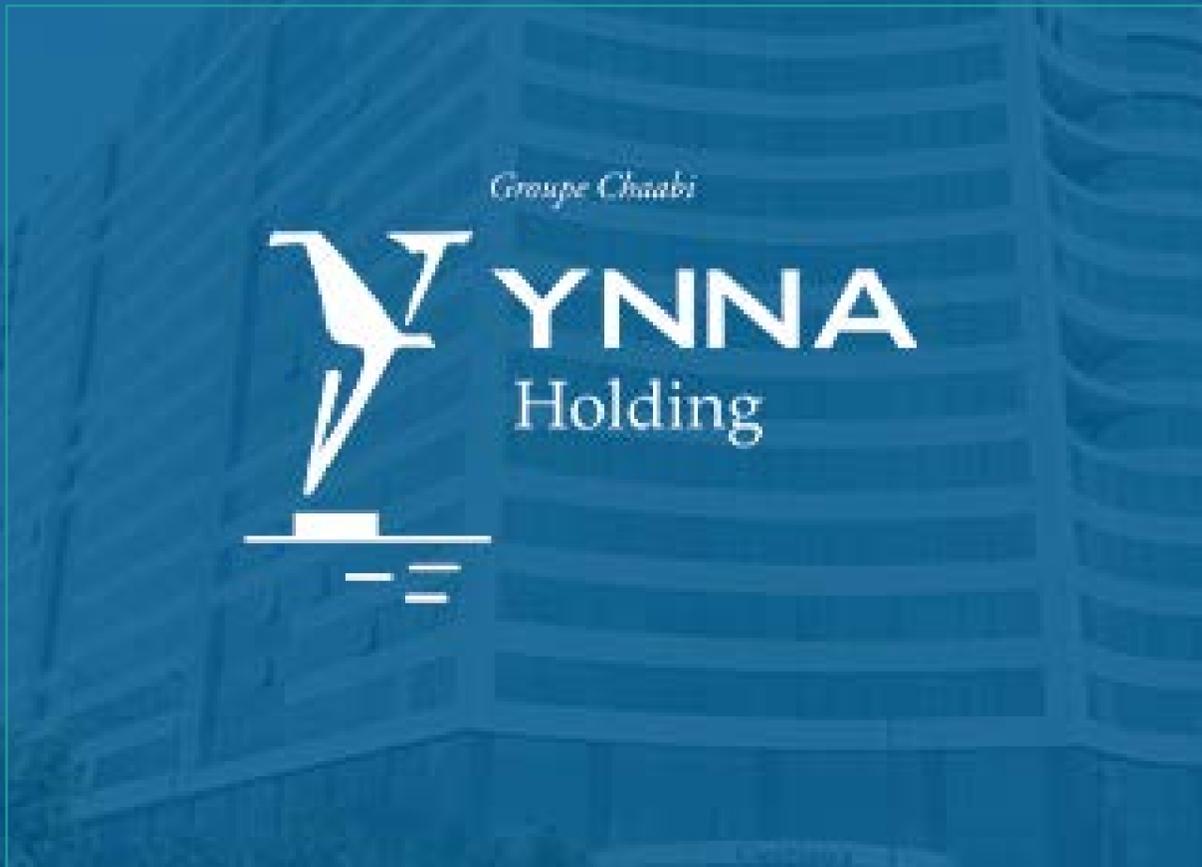
Lancement de la nouvelle unité de Compound PVC d'une capacité de 25 KT.
- Obtention du Label RSE.

2023 »»

Achèvement des travaux du projet d'extension et inauguration des nouvelles unités de production.

2024 »»

Stabilisation et mise en oeuvre des nouvelles unités
Signature d'un partenariat stratégique dans l'éco système des batteries électriques.



UNE POSITION STRATÉGIQUE AU SERVICE DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE

Grâce à son ancrage historique, son expertise technologique et ses capacités de production renforcées, l'entreprise occupe une position centrale dans plusieurs chaînes de valeur industrielles du pays.

En tant que seul producteur national de polychlorure de vinyle (PVC), SNEP contribue de manière décisive à la souveraineté nationale, en particulier dans des secteurs stratégiques tels que le BTP, l'assainissement, l'irrigation et les infrastructures hydrauliques.

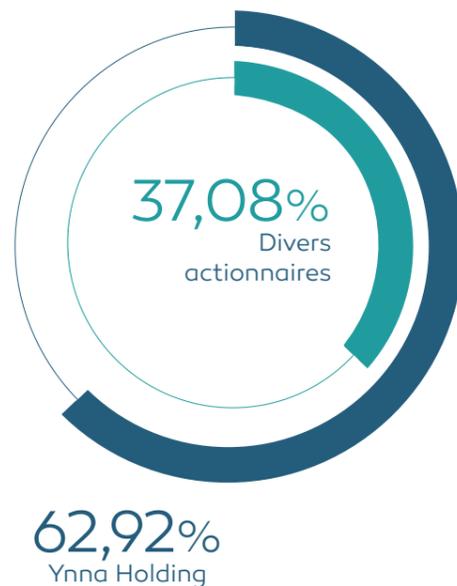
Par ailleurs, SNEP est un fournisseur stratégique des produits issus d'électrolyse essentiels pour des secteurs industriels majeurs tels que l'industrie minière, l'agroalimentaire, l'hygiène,

le traitement de l'eau et, de plus en plus, les technologies liées aux batteries électriques. La soude est en effet essentielle pour la fabrication de certains précurseurs cathodiques, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives industrielles dans le cadre de la transition énergétique nationale.

En 2024, cette orientation vers les filières d'avenir s'est concrétisée par la signature d'un partenariat stratégique avec un acteur majeur du secteur des batteries électriques. Cette alliance ouvre la voie à une nouvelle dynamique de croissance pour SNEP, en l'inscrivant dans les maillons de la mobilité verte et la transition énergétique, secteurs appelés à connaître une expansion significative dans les prochaines années.

ACTIONNARIAT AU 31.12.2024

Ynna Holding (Groupe Chaâbi) est l'un des plus anciens groupes industriels privés au Maroc, il a été fondé en 1948 par Miloud Chaâbi. Le groupe opère actuellement dans plusieurs secteurs notamment l'industrie, le BTP, l'hôtellerie, l'immobilier, l'agroalimentaire ou encore la grande distribution. Le Groupe emploie à ce jour, plus de 20 000 collaborateurs et opère via des filiales qui disposent de parts de marchés confortables dans la majorité des secteurs où elles sont présentes. Avec une présence dans 6 pays, Ynna Holding déploie également ses activités à l'international.

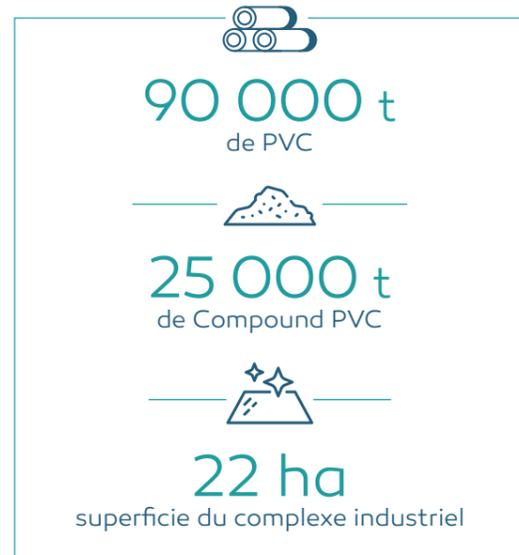


UN MODÈLE INDUSTRIEL INTÉGRÉ ET DURABLE

L'activité industrielle de SNEP repose sur deux grands pôles complémentaires et stratégiques: les produits issus de l'électrolyse et les produits vinyliques. Ces deux familles de produits, aux usages multiples et à haute valeur ajoutée, permettent à l'entreprise d'être un fournisseur incontournable pour les secteurs structurants de l'économie marocaine et lui confèrent un positionnement unique au Maroc et en Afrique du Nord.

Les produits vinyliques : des matériaux au service du développement

Avec une capacité de production annuelle portée à 90 000 tonnes de PVC et 25 000 tonnes de Compound PVC, SNEP s'impose comme un acteur central dans la filière plastique marocaine. Ces produits vinyliques sont omniprésents dans les projets d'infrastructure et de développement : réseaux d'adduction d'eau potable, assainissement, irrigation agricole, BTP, câblage électrique, industrie automobile, emballage, habillement technique, et même dispositifs médicaux.



UNE PRODUCTION ANCRÉE DANS L'EXCELLENCE INDUSTRIELLE

Grâce à un complexe industriel de 22 hectares, une unité de stockage portuaire à Mohammedia, des capacités logistiques optimisées, et une maîtrise technologique reconnue, SNEP garantit une production efficiente, sécurisée et respectueuse de l'environnement. L'entreprise combine savoir-faire technique, innovation continue, et investissements ciblés pour rester à la pointe des standards industriels et environnementaux.

DES MARCHÉS À FAIBLE CYCLICITÉ ET A FORT POTENTIEL

Les produits SNEP répondent à des besoins structurels et non cycliques, ce qui confère à l'entreprise une résilience naturelle face aux fluctuations conjoncturelles.

À travers ses produits vinyliques, SNEP opère dans différents secteurs d'activités à fort potentiel tel que le BTP, l'adduction d'eau potable, transfert d'énergie, etc...



Matériaux essentiels pour le BTP,
l'irrigation, l'assainissement,
l'automobile et les infrastructures

SNEP est le seul producteur de résine PVC au Maroc, assurant l'approvisionnement local d'un produit stratégique utilisé dans de nombreux secteurs industriels et urbains.

UTILISATIONS FINALES



Résine PVC (Polychlorure de vinyle)

- La fabrication de tuyaux,
- Profilés,
- Gaines,
- Revêtements de sol,
- Films plastique.

Production réalisée à partir d'éthylène et de chlore, via des procédés maîtrisés par SNEP.

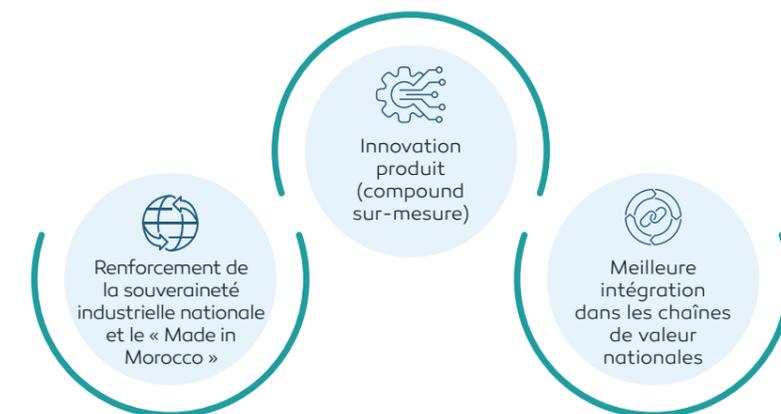
Compound PVC

- Le secteur automobile,
- Les câbles électriques,
- Les emballages,
- Les différents fittings et accessoires divers.

SNEP développe des formulations à forte valeur ajoutée, en lien avec les besoins spécifiques des industriels marocains.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES



Les produits issus de l'électrolyse : au cœur des chaînes de valeur industrielles

SNEP est le seul producteur national de chlore liquide, une substance essentielle au traitement bactériologique de l'eau potable. Ce rôle confère à l'entreprise une responsabilité majeure en matière de santé publique et de sécurité nationale, en garantissant l'autonomie du Royaume vis-à-vis d'un produit classé vital.

La soude caustique, quant à elle, est un intrant indispensable à une multitude de secteurs industriels: tels que l'industrie minière, l'agroalimentaire, textile, l'hygiène, le traitement de l'eau et, de plus en plus, les technologies liées aux batteries électriques. Avec une capacité de production de 65 000 tonnes, SNEP en répond aux besoins croissants de l'industrie nationale.

La gamme est complétée par l'hypochlorite de sodium (Eau de Javel), essentiel pour la désinfection et la détergence, ainsi que par l'acide chlorhydrique, utilisé notamment dans la galvanisation, la fabrication de produits de traitement de surface, et diverses applications chimiques.

L'unité d'électrolyse de SNEP est une composante stratégique de son modèle. Elle repose sur un procédé de transformation du sel (NaCl) en différents produits chimiques de base par le procédé d'électrolyse à membrane.

Dans un contexte de transition énergétique et de relocalisation des chaînes de valeur stratégiques, les produits issus de l'électrolyse jouent désormais un rôle central dans le développement de nouveaux métiers à forte valeur ajoutée. En particulier, la montée en puissance de l'écosystème des batteries électriques au Maroc ouvre de nouvelles perspectives industrielles pour SNEP. La soude caustique, le chlore et l'hydrogène, produits clés de l'électrolyse, sont des intrants indispensables pour la fabrication de précurseurs chimiques utilisés dans les cathodes de batteries lithium-ion.



Chimie de base pour de nombreux secteurs industriels et sanitaires

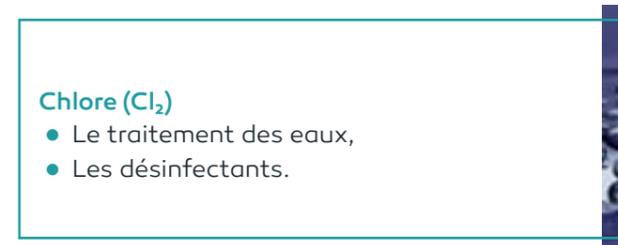


UTILISATIONS FINALES



Soude caustique (hydroxyde de sodium – NaOH)

- L'industrie minière
- L'agroalimentaire (nettoyage industriel),
- Les batteries électriques,
- La détergence.



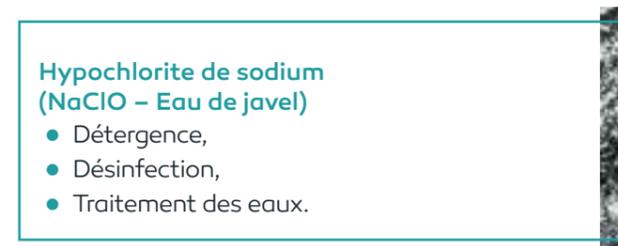
Chlore (Cl₂)

- Le traitement des eaux,
- Les désinfectants.



Acide chlorhydrique (HCl)

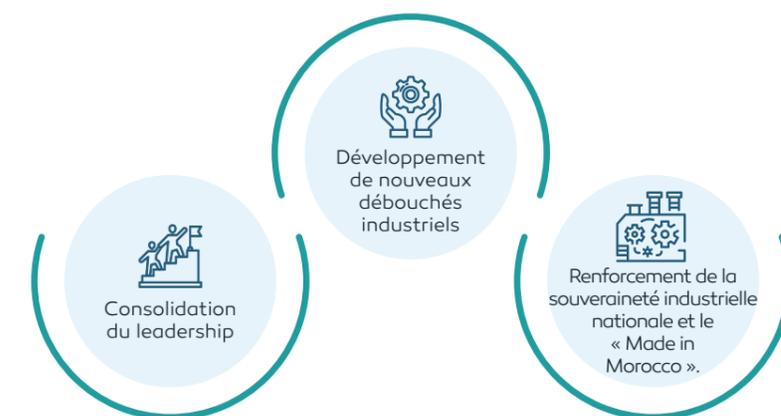
- Les mines,
- Le nettoyage industriel,
- La galvanisation,
- Les batteries électriques.



Hypochlorite de sodium (NaClO – Eau de javel)

- Détergence,
- Désinfection,
- Traitement des eaux.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES



Le modèle industriel de SNEP repose sur une intégration complète de ses deux pôles d'activité, qui interagissent dans une logique de synergie et d'optimisation. Cette complémentarité permet une gestion efficiente des flux de matières, des ressources et des énergies, tout en renforçant la performance économique et environnementale du site.

D'une part, l'intégration verticale favorise une optimisation intelligente des intrants et des co-produits, permettant de limiter les pertes, valoriser les sous-produits, et sécuriser certains approvisionnements critiques. D'autre part, la mutualisation des ressources énergétiques et humaines entre les différentes unités industrielles renforce la polyvalence opérationnelle et la résilience face aux aléas du marché.



Une optimisation des intrants et des co-produits



Une mutualisation des ressources énergétiques et humaines



Une meilleure traçabilité environnementale et une logique de circularité

Cette organisation agile, constitue un levier stratégique clé pour accompagner les transformations du marché, anticiper les besoins des clients, et répondre aux exigences croissantes en matière de durabilité.



STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT : CAP 2030

Face à un environnement géopolitique en constante mutation, à des enjeux industriels globaux croissants et à la volonté affirmée du Royaume du Maroc de renforcer sa souveraineté industrielle, SNEP a défini une vision stratégique ambitieuse à l'horizon 2030. Cette feuille de route repose sur la conviction que l'industrie marocaine doit s'adapter, se moderniser et s'imposer comme un levier de croissance durable.

Forte de plus de 50 ans d'expertise dans les domaines de l'électrolyse et de la pétrochimie, SNEP s'engage à jouer un rôle central dans cette transformation. Sa stratégie s'articule autour de trois piliers fondamentaux, en parfaite cohérence avec les orientations du Groupe Ynna.

UNE STRATÉGIE FONDÉE SUR 3 PILIERS MAJEURS



Excellence opérationnelle

L'affirmation de notre excellence opérationnelle et notre expertise technique pour l'exploitation éco-responsable de nos infrastructures aux meilleurs standards internationaux.



Consolidation des capacités industrielles

La consolidation de nos capacités de production pour accompagner le développement des secteurs stratégiques du pays ayant un potentiel de croissance indéniable (infrastructures, BTP, batteries électriques, dessalement de l'eau de mer, automobile).



Intégration des enjeux ESG

L'adoption des meilleures pratiques et standards en intégrant en priorité émergente les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Une dynamique collective pour réussir

La mise en œuvre de cette stratégie repose sur un Système de Management Intégré (SMI) rigoureux, fondé sur la qualité, la sécurité et le respect de l'environnement. Elle mobilise l'ensemble des collaborateurs autour de quatre engagements clés :



La satisfaction des clients et des parties intéressées



La promotion d'une culture sécurité forte et partagée



La préservation de l'environnement par la maîtrise des impacts industriels



Le développement d'un dialogue ouvert et transparent avec l'ensemble de l'écosystème



NOTRE MODÈLE DE CRÉATION DE VALEUR

Notre portefeuille industriel



Produits vinyliques

- Résine PVC
- Compound PVC



Produits issus de l'électrolyse

- Soude caustique (liquide & solide)
- Chlore liquide
- Acide chlorhydrique
- Eau de javel (hypochlorite de sodium)



Nouveaux relais de croissance

- Partenariat batteries électriques (NaOH)
- Segments spécialisés: assainissement, dessalement, agriculture, mobilité électrique

Nos ressources clés



Capital humain

- Environ **600 collaborateurs**



Sites industriels

- Mohammedia – Site principal & dépôt éthylène portuaire



Capacité de production

- PVC : **90 000 T**
- Compound PVC **25 000 T**
- Soude caustique : **65 000 T**



Énergie

- **98%** d'électricité d'origine éolienne
- Utilisation de l'hydrogène vert



Ressources financières

- Total actif : **1,8 Md DH**
- CAPEX 2024 : **68,8 MDH**



Infrastructure IT

- ERP, DataCenter, Intranet, DCS by Honeywell

Mission, vision et valeurs

Produire localement des solutions chimiques de base stratégiques pour soutenir le développement industriel du Maroc, dans une logique de performance, de sécurité et de durabilité.

Être un **acteur clé de la souveraineté industrielle nationale et un leader responsable**, en alliant excellence opérationnelle, innovation technologique et performance ESG.

Notre mission



Nos valeurs fondamentales



- Sécurité
- Notre Client, notre priorité
- Ethique professionnelle
- Performance



Notre vision 2030



Nos axes stratégiques de développement

- Souveraineté industrielle nationale
- Excellence opérationnelle et technique
- Intégration des enjeux ESG

NOS LEVIERS DE PERFORMANCE



Triple certification QSE (ISO ,9001 45001 ,14001)



Label RSE CGEM



Culture d'innovation & digitalisation



Culture de sécurité



Dialogue social structuré



Intégration des enjeux ESG dans la stratégie de l'entreprise

Notre création de valeur en 2024



Pour l'environnement

- 49 % de déchets valorisés
- 98 % énergie verte
- Utilisation de l'hydrogène vert
- Réduction des émissions & consommations



Pour les collaborateurs

- 597 J/H de formation
- Actions sociales : pèlerinage, centres de vacances, dons divers



Pour les clients

- Produits adaptés aux standards & applications
- Proximité, réactivité et accompagnement
- Approvisionnement local fiable



Pour les communautés

- Soutien à l'accès à l'éducation
- Engagement en faveur des plus démunies

NOS IMPLANTATIONS & OUTIL INDUSTRIEL




Plateforme de stockage et d'évaporation éthylène
Port de Mohammedia


Site principal
Mohammedia – Route côtière (production, conditionnement, stockage, logistique)

NOS CHIFFRES CLÉS 2024



90 000
Capacité de production de PVC



25 000
Capacité de production de compound de PVC



600
collaborateurs



727 M MAD
Fonds propres



1 707 M MAD
Total actif



68,8 M MAD
CAPEX



633,3 M MAD
Chiffre d'affaires



1,4 Md MAD
Capitalisation boursière



ISO 9001, 14001, 45001/Label RSE CGEM
Certifications & labels

ÉQUIPE DIRIGEANTE MEMBRES DU CODIR



M. Fayçal **EL KADIRI**
Directeur Général



M. Adil **SMAD**
Directeur
Administratif
& Financier



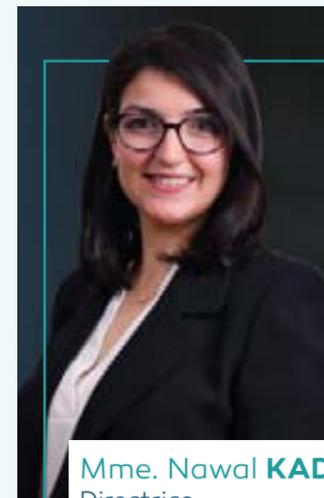
M. Driss **KASMI**
Directeur
d'Usine



M. Rachid **SOUGNI**
Directeur
des Ressources
Humaines



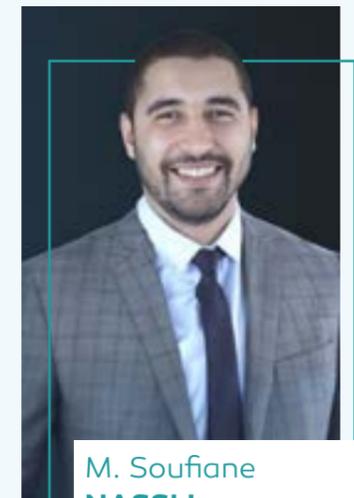
M. Hatime
MOUSSAOUI
Directeur Achats



Mme. Nawal **KADI**
Directrice
Commerciale
& Marketing



M. Mohamed
ZINE EL ABIDINE
Directeur
Développement



M. Soufiane
NASSIJ
Directeur des Systèmes
d'information

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2024**



CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL EN 2024

Un contexte international sous tension pour le PVC

L'année 2024 a été marquée par un environnement économique mondial particulièrement contrasté pour l'industrie pétrochimique, exposée à de profondes mutations structurelles.

Sur le plan de l'offre de PVC, le secteur a été confronté à une situation de surcapacité globale, notamment aux USA et en Chine, où l'expansion soutenue des capacités de production combiné à une faible demande ont engendré une pression baissière continue sur les prix internationaux. Cette tendance a fragilisé les marges des producteurs, confrontés à une concurrence exacerbée dans un marché déséquilibré.

Enfin, les exigences environnementales croissantes imposées par les régulateurs, en particulier sur la réduction des émissions carbone et la gestion des plastiques, ont accéléré la consolidation du secteur et l'évolution vers des pratiques plus responsables. Les acteurs sont désormais contraints d'adapter leurs modèles industriels à des normes environnementales plus strictes, tout en intégrant les impératifs de circularité et d'éco-conception.

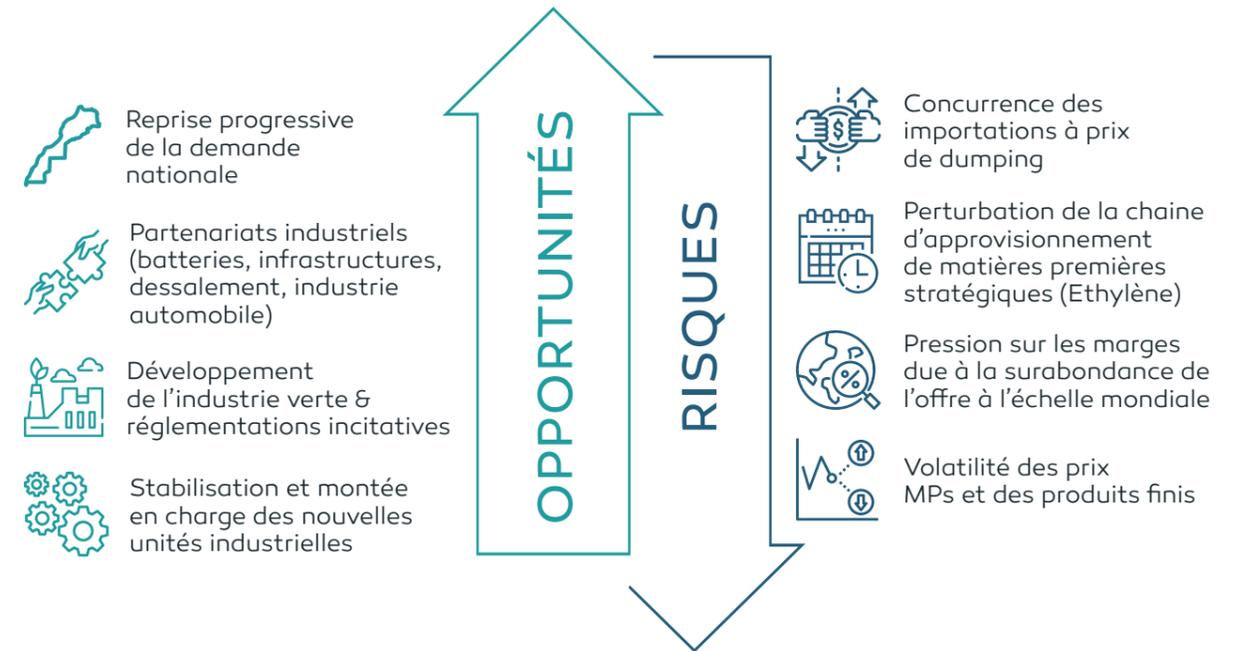
Un contexte national exigeant, une dynamique industrielle en transition

SNEP, seul producteur de PVC au Maroc, a dû composer avec une perturbation de la chaîne d'approvisionnement de l'intrant stratégique, Ethylène, combiné à une volatilité accrue des prix des matières premières.

La concurrence sur le marché marocain de la résine de PVC s'est intensifiée avec des importations massives de PVC à bas coût, notamment en provenance des Etats-Unies et d'Egypte.

Enfin, le cadre réglementaire national s'oriente progressivement vers un modèle plus exigeant, aligné avec les engagements environnementaux du Royaume. La pression monte sur les industriels pour accélérer leur transition énergétique, renforcer la gestion des ressources, et réduire l'empreinte environnementale de leurs activités.

RISQUES ET OPPORTUNITÉS CLÉS IDENTIFIÉS EN 2024



2024 : UN TOURNANT DÉCISIF DANS L'ÉVOLUTION INDUSTRIELLE ET STRATÉGIQUE DE SNEP

L'année 2024 marque un virage stratégique dans l'évolution de SNEP. Elle représente le passage de l'ambition à la concrétisation, dans un contexte national et international en profonde mutation. Trois événements structurants ont redéfini les contours du développement de l'entreprise : la mise en service de son extension industrielle, la consolidation d'un cadre concurrentiel équitable, et l'ouverture vers les filières industrielles d'avenir, notamment dans l'écosystème des batteries électriques.

Une montée en puissance industrielle concrétisée

Après plusieurs phases de conception, d'ingénierie, d'investissement et de mise en œuvre, SNEP a franchi en 2024 une étape décisive de son histoire industrielle. Le déploiement de son projet d'extension de capacité de production, lancée en 2018, s'est achevé avec succès, consacrant la transformation de l'entreprise en un acteur industriel incontournable.

Ce chantier d'envergure a permis de porter la capacité annuelle de production de résine PVC à 90 000 tonnes. Bien au-delà d'une simple montée en capacité, ce projet traduit une vision

industrielle proactive, pensée pour répondre aux besoins croissants du marché local, soutenir les politiques de substitution aux importations, et accompagner les grands chantiers d'infrastructure et de développement durable du Royaume.

L'année 2024 a été consacrée à une montée en charge progressive, orchestrée avec rigueur. Cette phase critique a mobilisé l'ensemble des fonctions de l'entreprise – technique, QSE, ingénierie, maintenance, production – dans une dynamique transversale, à la hauteur des exigences du projet.

TROIS GRANDS LEVIERS ONT STRUCTURÉ CETTE MISE EN SERVICE



L'intégration fluide et sécurisée des nouveaux équipements

aux lignes de production existantes, garantissant continuité opérationnelle et compatibilité technique.



Le monitoring rigoureux des performances industrielles

avec la mise en place de KPI en temps réel, permettant d'optimiser les rendements et d'identifier rapidement les points de friction.



L'adoption de nouveaux procédés digitaux

avec la mise en place du système numérique de contrôle à la pointe de la technologie : (DCS - Distributed Control System – by HONEYWELL) intégrés au système de pilotage industriel, pour améliorer la traçabilité, et renforcer la sécurité des process.

« Ce projet est bien plus qu'une extension: c'est une projection de SNEP vers les standards industriels de demain. »

Driss Kasmi - Directeur usine

En parallèle, l'extension a permis de moderniser les infrastructures auxiliaires : réhabilitation et revamping des unités de production existantes, optimisation et adaptation des utilités industrielles, ainsi que la consolidation des dispositifs de sécurité et de maîtrise des risques industriels.

À travers cet investissement stratégique, SNEP se dote d'un outil de production robuste, extensible et compétitif, capable de répondre à des normes internationales de performance, de qualité et de durabilité.

Comprendre la montée en puissance industrielle

Dans l'industrie pétrochimique, la mise en service d'une nouvelle unité de production ne peut être immédiate ni linéaire. Elle s'inscrit dans un processus structuré appelé montée en puissance, qui s'étale sur plusieurs mois. Cette phase est indispensable pour garantir la fiabilité des installations, la sécurité des équipes et la qualité des produits fabriqués.



La montée en puissance répond à des exigences précises :

- **Assurer la sécurité opérationnelle** : chaque équipement est testé et calibré de manière progressive pour prévenir tout risque industriel.
- **Stabiliser les conditions de production** : les paramètres physico-chimiques doivent être ajustés pour atteindre les standards de performance et de conformité.
- **Fiabiliser les installations** : la montée en charge permet d'identifier et de corriger les éventuelles anomalies techniques dans un cadre maîtrisé.
- **Accompagner les équipes** : les opérateurs et techniciens sont formés en situation réelle, garantissant une prise en main optimale des nouveaux outils et procédés.
- **Optimiser les performances énergétiques et environnementales** : cette phase permet d'affiner les réglages pour minimiser les consommations et les rejets.

Loin d'être une simple formalité, la montée en puissance constitue une étape stratégique dans la vie d'un projet industriel, notamment dans un secteur où les enjeux de sécurité, de durabilité et de compétitivité sont étroitement liés.

Chez SNEP, cette approche graduelle illustre une volonté constante de maîtriser les risques, de garantir la qualité et d'assurer la pérennité des investissements.



Reconduction du droit antidumping sur le PVC américain : une mesure stratégique pour la compétitivité industrielle nationale

Depuis plusieurs années, SNEP fait face à une concurrence déloyale liée à l'importation massive de résines PVC à des prix de dumping.

Cette situation déséquilibrait profondément le marché et portait atteinte à la viabilité économique des investissements industriels réalisés par l'entreprise.

A l'issue d'une enquête approfondie menée par le Ministère de l'Industrie et du Commerce, appuyée par un travail de fond de SNEP en concertation avec les parties prenantes sectorielles, le Ministère a décidé de reconduire les mesures antidumping sur les importations de PVC en provenance des États-Unis. Un droit antidumping de 24,88% est ainsi entré en vigueur en janvier 2025.

Cette décision s'inscrit dans une dynamique stratégique visant à :

- Préserver le tissu industriel national, en rétablissant des conditions de concurrence équitables face à des pratiques de dumping préjudiciables à l'écosystème local ;

- Renforcer la souveraineté industrielle du Maroc, en soutenant les producteurs investis dans la modernisation de leurs outils de production, la création d'emplois durables et le respect des standards internationaux.

En corrigeant les distorsions du marché, ces mesures constituent un levier essentiel pour renforcer durablement la compétitivité de la production nationale.

Au-delà de leur portée corrective, elles permettront à SNEP de valoriser pleinement son outil industriel récemment étendu, de consolider ses parts de marché sur le segment du PVC, et de proposer une offre locale compétitive, fondée sur la qualité, la traçabilité et un fort engagement environnemental.



Un nouveau relais de croissance : l'entrée stratégique dans la filière des batteries électriques

Dans un contexte mondial de transition énergétique accélérée, où la mobilité propre et le stockage d'énergie deviennent des priorités industrielles majeures, SNEP a franchi en 2024 une étape déterminante de sa stratégie de diversification. L'entreprise a conclu un partenariat structurant avec un acteur industriel important dans l'écosystème des batteries électriques, marquant son intégration progressive dans une filière en pleine émergence.

Au-delà de l'aspect commercial, cette collaboration représente un virage stratégique pour SNEP :

- Elle ouvre un accès privilégié à une filière d'avenir, hautement technologique, au cœur des politiques nationales et internationales de souveraineté énergétique ;

- Elle positionne les produits issus d'électrolyse comme un levier clé dans des chaînes de valeur industrielles à haute intensité de savoir-faire ;
- Elle offre de nouveaux débouchés diversifiés et pérennes, en complément des marchés traditionnels (textile, traitement de l'eau, agroalimentaire), tout en contribuant à l'essor de secteurs durables.

En se plaçant en amont des chaînes de valeur liées à l'électromobilité et au stockage énergétique, SNEP renforce sa résilience, tout en accompagnant les ambitions du Maroc en matière de transition verte.

Transformation digitale : un levier stratégique activé

Portée par une vision claire et volontariste, la digitalisation est devenue un axe stratégique majeur, visant à moderniser les processus, renforcer l'agilité des équipes, et soutenir la performance industrielle dans un contexte de montée en charge des nouvelles unités de production. Chez SNEP, cette dynamique de digitalisation, pleinement amorcée en 2024, s'inscrit dans une vision à long terme. Elle incarne la volonté de SNEP de construire une organisation plus connectée, plus réactive.

En plaçant la technologie au service de l'excellence opérationnelle, SNEP affirme sa capacité à évoluer dans un environnement industriel de plus en plus complexe, tout en préservant son agilité et sa capacité d'innovation.

Plusieurs projets digitaux structurants ont ainsi été concrétisés durant l'année 2024, dans une logique d'innovation continue, d'optimisation des opérations et de valorisation des données industrielles :

DES SOLUTIONS DIGITALES CONÇUES EN INTERNE POUR DES BESOINS MÉTIERS SPÉCIFIQUES

Cette application full web remplace les anciens formulaires papier du laboratoire. Elle assure une dématérialisation complète des bulletins d'analyse, diffusés instantanément aux équipes concernées. Toute non-conformité est signalée en temps réel, garantissant ainsi un meilleur niveau de qualité et de service.



Développée avec des technologies modernes, cette application de bilan matière permet un suivi en temps réel des consommations et productions. Elle renforce la réactivité des équipes en détectant instantanément les écarts et facilite une prise de décision rapide grâce à des tableaux de bord intuitifs.

Pensé comme un point d'entrée unique, il rassemble l'ensemble des ressources internes (documents, organigrammes, certificats, règlements...) et favorise la collaboration et la communication interne à travers une interface intuitive, accessible dès l'ouverture du navigateur.

UNE INFRASTRUCTURE IT MODERNISÉE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

Afin de soutenir durablement cette transformation, SNEP a également investi dans le renforcement de son infrastructure technologique :



Refonte complète du DataCenter

avec virtualisation pour optimiser la performance et la sécurité.



Mise en place d'un système de gestion des incidents IT

et digitalisation de la base de connaissances techniques.



Déploiement de systèmes de monitoring

pour renforcer la cybersécurité et assurer une surveillance continue des ressources critiques.



Utilisation de Power BI

pour la création de tableaux de bord interactifs et temps réel, alimentés directement à partir de l'ERP SAP, permettant un pilotage plus fin des indicateurs de performance.



Adoption d'une nouvelle génération d'antivirus

garantissant une meilleure protection du système d'information.



SNEP, acteur engagé au cœur de l'écosystème industriel

En 2024, SNEP a renforcé sa présence institutionnelle et son engagement au sein des écosystèmes industriels stratégiques en participant activement à deux événements d'envergure internationale: le Forum de la Chimie et Parachimie en mai,

et le Forum International de la Plasturgie en juin. Ces rendez-vous ont été des moments clés pour valoriser le savoir-faire de l'entreprise, promouvoir le Made in Morocco et soutenir les dynamiques de synergies industrielles durables.



SNEP MET EN LUMIÈRE SON EXPERTISE AU FORUM INTERNATIONAL DE LA CHIMIE

Le 17 mai 2024, SNEP a pris part à la 2^{ème} édition du Forum International de la Chimie, organisé par la Fédération de la Chimie et de la Parachimie, sous le thème ambitieux : « Le Maroc, futur centre mondial de la chimie : fabriquer des batteries hautes performances ».

Cette édition, marquée par une affluence record, a rassemblé des personnalités gouvernementales, des industriels et des décideurs de premier plan. À travers un espace d'exposition dédié au sein du "village de la chimie", SNEP a mis en lumière ses solutions issues des activités de l'Électrolyse et Vinyliques, soulignant leur rôle stratégique dans les filières émergentes telles que l'électromobilité et la transition énergétique. L'événement a constitué une opportunité unique pour SNEP de consolider sa notoriété et de participer aux débats structurants de l'industrie chimique de demain.

SNEP, PARTENAIRE ENGAGÉ POUR UNE PLASTURGIE VERTE ET COMPÉTITIVE

En juin 2024, SNEP a sponsorisé la 11^{ème} édition du Forum International de la Plasturgie, tenue à Casablanca. Cet événement, incontournable pour les acteurs du secteur plastique, a permis à SNEP de réaffirmer sa position de leader dans le domaine des produits vinyliques, en mettant l'accent sur la qualité et la compétitivité de la production nationale.

La participation de SNEP à ce forum a été une occasion précieuse pour renforcer ses liens avec ses partenaires du secteur, explorer de nouveaux axes de coopération, et promouvoir les solutions innovantes labellisées Made in Morocco. En tant que partenaire industriel engagé, SNEP a également contribué aux échanges sur les synergies industrielles vertes, levier clé d'une croissance durable, inclusive et résiliente.



ENGAGÉ AUPRÈS DU GROUPEMENT GREEN BUILDING

Le 14 novembre 2024, SNEP a eu l'honneur d'accueillir dans ses locaux les membres du Groupement d'Intérêt Économique (GIE) Green Building du Maroc, à l'occasion de leur réunion trimestrielle. Cette rencontre a été l'occasion de faire le point sur les avancées du groupement, de définir les prochaines étapes de travail, et de découvrir les installations industrielles innovantes de SNEP.

Le GIE Green Building réunit des acteurs clés du secteur de la construction durable au Maroc: industriels, promoteurs, architectes, bureaux d'études, laboratoires, entreprises de matériaux et institutions. Ensemble, ils œuvrent pour une transition écologique du secteur du bâtiment à

travers la promotion de solutions constructives sobres en énergie, respectueuses de l'environnement et résilientes face aux enjeux climatiques.

En tant que membre actif du groupement, SNEP réaffirme son engagement à contribuer au développement de matériaux performants, recyclables et adaptés aux exigences des bâtiments verts de demain. À travers ses produits vinyliques et ses efforts continus en matière d'innovation, l'entreprise participe pleinement à cette dynamique de synergie, d'échange de bonnes pratiques et de construction durable au service du Maroc.



Performances financières 2024

L'exercice 2024 a été marqué par une phase cruciale dans l'histoire industrielle de SNEP : la mise en service, la stabilisation et la montée en puissance progressive des nouvelles unités de production. Ce déploiement graduel, réalisé avec rigueur, visait à garantir la sécurité des opérations face à la complexité des procédés et aux exigences strictes de l'industrie pétrochimique.

Cependant, cette phase de démarrage s'est déroulée dans un contexte de marché particulièrement tendu, caractérisé par une pression continue sur les prix internationaux du PVC, accentuée par une intensification de la concurrence déloyale, notamment via des importations à des prix de dumping. Ces éléments ont pesé sur l'activité au cours de l'exercice 2024.

Malgré cette conjoncture défavorable, une dynamique de reprise s'est amorcée dès le second semestre, portée par la montée en charge des nouvelles unités et par un

renforcement des actions commerciales. Cette relance progressive a permis de redresser les volumes de vente et de repositionner SNEP sur une trajectoire de croissance durable.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires annuel s'est établi à **633,3 MDH**, en repli de **20,3%** par rapport à 2023. Cette baisse s'explique principalement par :

- Une pression sur les prix du PVC à l'échelle mondiale,
- Un niveau d'activité affecté par la phase de stabilisation et de montée en charge des nouvelles unités.

Ces éléments ont pesé sur les performances financières de l'exercice. Le résultat d'exploitation s'est inscrit en territoire négatif à -51,9 millions de dirhams, tandis que le résultat net a atteint -74,6 millions de dirhams.



Perspectives 2025

En 2025, SNEP poursuit la consolidation de ses capacités de production et l'amélioration de son efficacité opérationnelle, visant ainsi à renforcer sa compétitivité et ses performances industrielles et financières.

Par ailleurs, les perspectives de croissance sont alimentées par des dynamiques favorables sur les deux principaux segments d'activité.

Sur l'activité Électrolyse, la demande en produits chimiques de base s'intensifie, notamment dans le sillage du développement de la filière batterie électrique au Maroc. Le partenariat stratégique signé en 2024 avec un acteur majeur de cet écosystème ouvre des débouchés durables et à forte valeur ajoutée pour SNEP.

Parallèlement, l'activité Vinylique bénéficie de l'essor des projets de construction, d'infrastructures et de BTP, soutenus par la relance de l'investissement au niveau national. Cette dynamique devrait continuer de stimuler la demande en PVC, offrant à SNEP des opportunités de croissance à court et moyen terme.

Enfin, l'entrée en vigueur de mesures antidumping sur les importations de PVC en provenance des États-Unis, effective depuis Janvier 2025, constitue un levier important pour restaurer une concurrence loyale sur le marché local et renforcer la compétitivité de l'industrie nationale.





**Engagement ESG
& développement
durable**



PRÉAMBULE

Le présent rapport extra-financier couvre les activités de SNEP pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024. Pour l'élaboration de ce reporting, SNEP a adopté les lignes directrices de la norme ISO 26000, référence internationale en matière de responsabilité sociétale. Les informations et données présentées ont été recueillies auprès des services internes concernés, afin de garantir leur exactitude, leur exhaustivité et leur alignement avec les politiques déployées et les indicateurs de suivi en place. Elles répondent également aux exigences de la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières, telle que complétée par la circulaire n°02/20 du 22 décembre 2020.

UNE RSE QUI IRRIGUE TOUTE LA STRATÉGIE D'ENTREPRISE

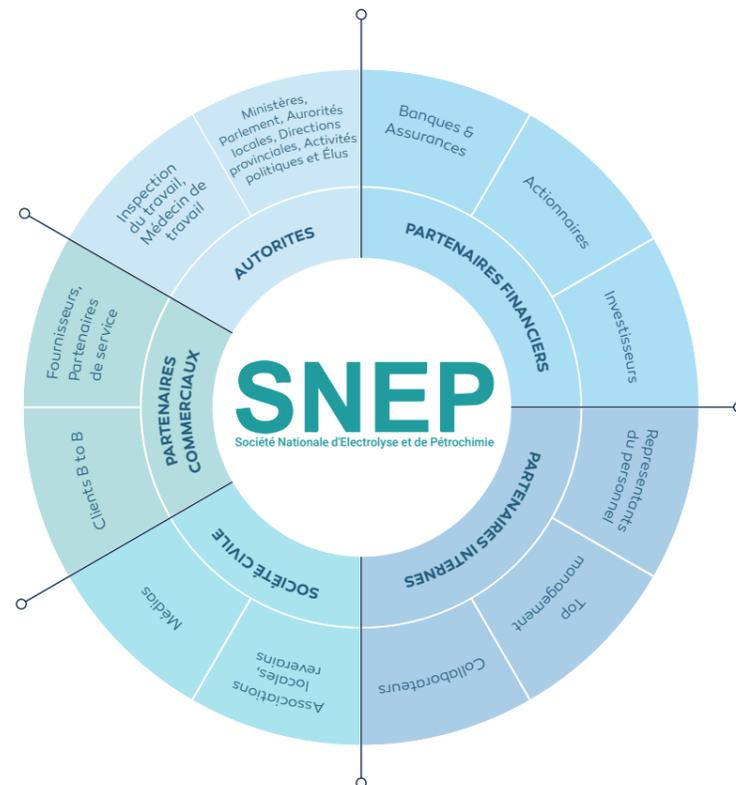
Chez SNEP, la RSE constitue l'ossature invisible de la stratégie globale de l'entreprise. Les choix d'investissement et les décisions opérationnelles sont guidés par la RSE, qui permet de tisser le lien de confiance avec l'ensemble des parties prenantes.

Engagée dans une transformation industrielle d'envergure, SNEP a fait des enjeux ESG une priorité stratégique. Sobriété énergétique, décarbonation, valorisation des compétences internes, gouvernance renforcée sont autant de leviers au service d'une compétitivité durable et d'une utilité sociale affirmée.

Un dialogue structuré avec les parties prenantes

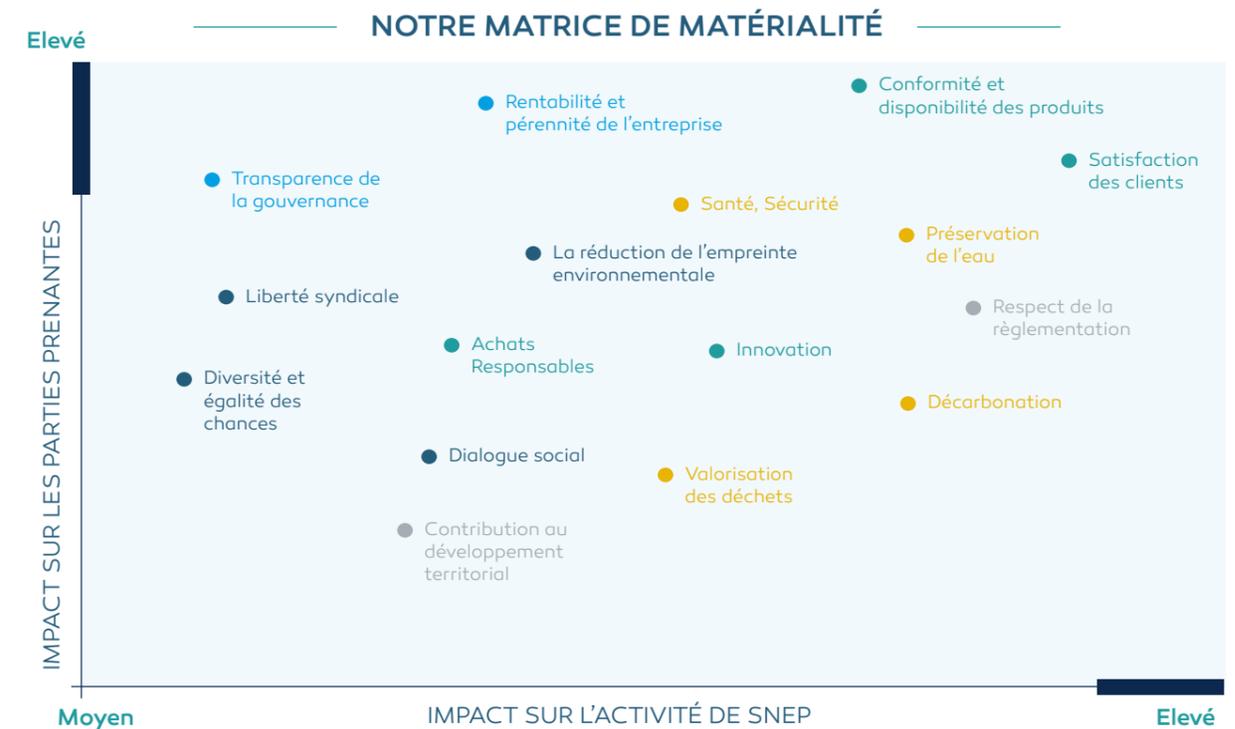
Aucune entreprise ne peut réussir seule. SNEP l'a compris de longue date. Son modèle repose sur une écoute active et permanente de son écosystème. Collaborateurs, autorités, investisseurs, communautés locales, fournisseurs, clients : tous participent, à leur manière, à la dynamique de progrès de l'entreprise.

Au fil des années, SNEP a formalisé cette relation sous forme d'une cartographie des parties prenantes, mise à jour régulièrement. Chaque groupe d'acteurs est associé à des enjeux spécifiques, identifiés comme prioritaires dans la démarche RSE.



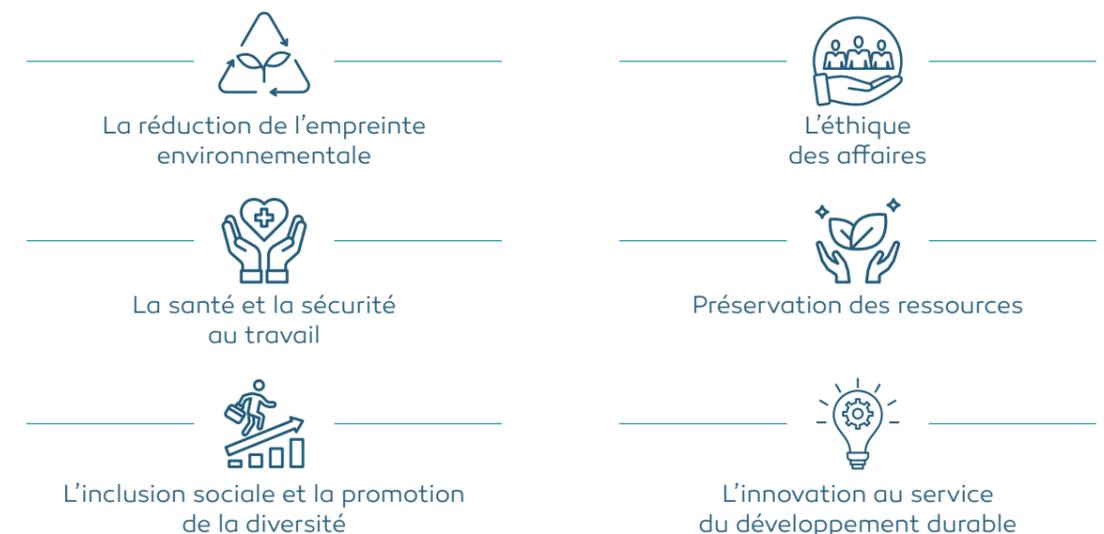
Des enjeux RSE clarifiés, hiérarchisés, intégrés

Dans une logique d'amélioration continue, l'entreprise a mené une analyse de matérialité approfondie, allant au-delà d'un simple diagnostic. Cette démarche a permis de croiser les attentes exprimées par les parties prenantes avec les priorités stratégiques de SNEP, faisant ainsi émerger 16 enjeux jugés prioritaires pour sa création de valeur durable.



- Partenaires commerciaux : Clients, Fournisseurs et Prestataires de services
- Partenaires financiers : Actionnaires, Investisseurs, Banques, Assurances
- Partenaires internes : Collaborateurs, Syndicats/ Représentants de personnel
- Autorités et partenaires financiers
- Toutes les parties prenantes

Ces enjeux s'articulent autour des principaux axes suivants :



UNE STRATÉGIE VIVANTE, PORTÉE PAR TOUS ET POUR TOUS

Chez SNEP, la responsabilité sociétale est une manière d'être, de décider, de produire, de coopérer. C'est une valeur partagée, profondément ancrée dans la culture d'entreprise. Pour rendre tangible cet engagement, la stratégie RSE a été conçue comme une boussole collective, autour de quatre grands principes, qui traduisent la vision de SNEP d'une entreprise utile, exemplaire et tournée vers l'avenir.

Gouvernance responsable : piloter avec rigueur et transparence

SNEP est convaincu que la solidité d'une entreprise repose d'abord sur la qualité de sa gouvernance. Cela signifie des règles claires, des responsabilités bien définies, et surtout, une transparence constante dans les décisions qui engagent l'avenir.

Chaque instance de pilotage – du Conseil d'administration aux comités spécialisés – fonctionne avec la volonté de faire vivre les principes d'indépendance, de professionnalisme et de pluralité des regards.

La séparation des pouvoirs entre la présidence du conseil et la direction exécutive garantit un équilibre sain. Et l'évaluation des risques – financiers, opérationnels, environnementaux – fait partie intégrante de la réflexion stratégique. C'est ainsi que SNEP entend gouverner durablement, dans l'intérêt de toutes ses parties prenantes.



Une gestion rigoureuse et méthodique des risques fonctionnels

SNEP a fait le choix d'une gouvernance fondée sur la rigueur, la responsabilité et l'anticipation. Cette ambition se traduit notamment par la mise en œuvre d'une procédure qui a permis d'établir une cartographie des risques dans laquelle sont évalués et hiérarchisés les risques opérationnels, afin de mieux les prévenir et d'y répondre de manière efficace.

Chaque risque est analysé et classé selon une grille de criticité qui croise sa gravité potentielle avec sa fréquence d'apparition. Cette démarche permet à SNEP de cibler en priorité les risques les plus sensibles, qu'ils concernent la sécurité, la conformité réglementaire, la continuité d'activité ou la qualité.

Le pilotage de cette approche repose sur la mobilisation des pilotes de processus, des Responsables QSE et audit interne et des directions concernées, dans une logique de transversalité et d'amélioration continue.

En formalisant ainsi la gestion des risques, SNEP renforce la résilience de son organisation, tout en consolidant la traçabilité, la réactivité et la fiabilité de ses actions au quotidien.

UN ENGAGEMENT STRUCTURÉ: LA CHARTE MONDIALE RESPONSIBLE CARE®



Depuis le 3 novembre 2016, SNEP est signataire officiel de la Charte mondiale Responsible Care®, une initiative portée par la Fédération de la Chimie et de la Parachimie, et adoptée par les principaux acteurs de l'industrie chimique à l'échelle internationale.

À travers cette adhésion, SNEP s'engage à mettre en œuvre une gestion sûre, transparente et durable de ses produits chimiques tout au long de leur cycle de vie. Cet engagement ne se limite pas à ses unités de production, il est le socle de la culture d'entreprise, oriente la relation avec les partenaires commerciaux, et structure les interactions avec les parties prenantes locales.

La Charte s'articule autour de six grands principes que SNEP s'efforce d'appliquer au quotidien :



En intégrant ces principes dans sa stratégie globale, SNEP affirme une ambition claire : être un acteur industriel engagé, qui transforme ses contraintes en opportunités, et qui fait de la sécurité, de la transparence et du progrès social des priorités partagées.



UN ENGAGEMENT RSE RECONNU PAR LA CGEM



L'entreprise est titulaire du Label RSE de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM).

Ce label prestigieux vient consacrer la maturité et la cohérence de la démarche RSE de SNEP, évaluée selon les neuf axes de la Charte de Responsabilité Sociétale des Entreprises de la CGEM, couvrant :

- La gouvernance,
- Les droits humains,
- Les relations et conditions de travail,
- L'environnement,
- La loyauté des pratiques,

- Les clients et consommateurs,
- Les communautés et le développement local,
- Les questions spécifiques au secteur,
- Et l'engagement sociétal global.

Cette reconnaissance conforte SNEP dans sa volonté de concilier performance industrielle, responsabilité environnementale, inclusion sociale et éthique d'entreprise, en lien direct avec les Objectifs de Développement Durable.



NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL : VERS UNE INDUSTRIE SOBRE, INTELLIGENTE ET DURABLE

Chez SNEP, l'engagement environnemental est au cœur du modèle industriel, intégré dès la conception des unités de production, dans les choix d'investissement, et dans les gestes quotidiens des équipes. Cet engagement repose sur une double conviction : produire de manière responsable est non seulement un devoir envers les générations futures, mais aussi un levier de compétitivité et de résilience dans un monde en transition.

L'année 2024 a été marquée par la continuité des efforts déployés pour réduire l'empreinte écologique de SNEP, avec une attention particulière portée à la décarbonation, à la gestion efficiente de l'eau, et à la valorisation des déchets industriels.

Une démarche alignée sur les ODD

Cette stratégie environnementale s'inscrit également dans un cadre global plus large. En cohérence avec sa vision de développement durable, SNEP a volontairement aligné sa politique environnementale sur plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies.

Cette approche permet à SNEP de s'inscrire pleinement dans les dynamiques mondiales de transition, tout en consolidant son rôle d'acteur industriel responsable au Maroc.

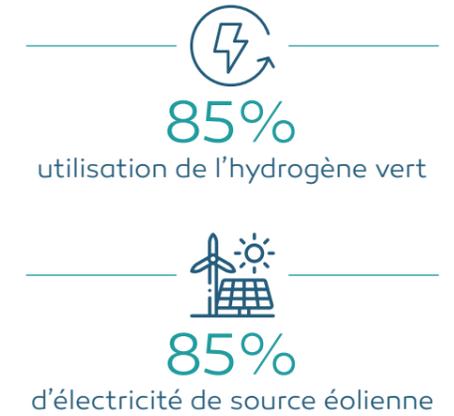


Décarbonation & énergies renouvelables : vers une industrie bas carbone

Depuis plusieurs années, SNEP a entamé une transformation énergétique majeure, visant à réduire de manière significative ses émissions de gaz à effet de serre. Cette démarche s'est accélérée avec l'extension industrielle finalisée en 2023, qui a intégré des technologies vertes plus sobres et des énergies alternatives.

UNE ALIMENTATION ÉLECTRIQUE PRINCIPALEMENT RENOUVELABLE

Grâce à un partenariat avec un producteur d'énergie éolienne, SNEP alimente désormais ses installations industrielles à 98 % en électricité d'origine renouvelable, via un contrat d'achat



direct (PPA). Ce choix stratégique permet non seulement de réduire l'empreinte carbone de l'entreprise, mais aussi de stabiliser ses coûts énergétiques.



VALORISATION DE L'HYDROGÈNE VERT PRODUIT SUR SITE

L'hydrogène, coproduit dans les procédés d'électrolyse, est progressivement substitué au propane comme combustible, réduisant ainsi la dépendance aux énergies fossiles. Cette transition a été consolidée en 2024 par des optimisations techniques favorisant la consommation d'hydrogène dans les fours industriels.

OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE INTÉGRÉE

Dans le cadre de son programme d'extension industrielle, SNEP a accordé une attention particulière à la performance énergétique de ses équipements. Chaque investissement a été pensé pour conjuguer efficacité, sobriété et conformité aux normes les plus exigeantes. Les chaudières à vapeur ont ainsi fait l'objet d'une réhabilitation complète, avec une isolation thermique renforcée visant à limiter les pertes de chaleur. En parallèle, l'entreprise a instauré une politique de maintenance préventive rigoureuse, destinée à garantir le bon fonctionnement des installations et à anticiper toute déperdition énergétique. Ce souci du détail s'est aussi traduit par la généralisation de l'éclairage LED sur l'ensemble du site.



Optimisation de la gestion de l'eau : préserver une ressource vitale

Dans un pays soumis à un stress hydrique structurel, l'eau est une ressource précieuse qu'il faut protéger avec rigueur. Consciente de cet enjeu, SNEP déploie une politique proactive de gestion durable de l'eau, combinant réduction de la consommation, traitement avancé et réutilisation.

L'unité de nouvelle génération de déminéralisation d'eau, est dotée d'une technologie de Résine Echangeuse d'Ions, avec une capacité de 120 m³/h.

Elle a permis des gains considérables dans les consommations d'eau, d'énergies et d'autres substances chimiques :

	Gain 2024
ED consommée 103 m ³	12%
Electricité 103 kW	35%
HCL 33% T	37%
NaOH T	53%



Recyclage et réutilisation : un réflexe industriel

SNEP poursuit ses efforts pour une gestion durable de l'eau à travers plusieurs initiatives concrètes :

- L'optimisation de la régénération des chaînes de déminéralisation,
- Le recyclage de l'eau dans le séchage du PVC,
- La réduction de la fréquence de l'arrosage des espaces verts,
- La chasse aux fuites,
- La sensibilisation du personnel quant à l'importance de la préservation de l'eau.

Des technologies propres en priorité

Tous les investissements réalisés dans le cadre du projet d'extension ont intégré une exigence d'optimisation hydrique. Chaque unité a été conçue

pour réduire au maximum les consommations et limiter les pertes.



Gestion des déchets industriels: trier, valoriser, responsabiliser

Dans le cadre de ses opérations industrielles, SNEP reconnaît l'importance cruciale d'une gestion responsable des déchets.

Consciente de l'impact potentiel sur l'environnement, l'entreprise s'engage à mettre en place des pratiques efficaces pour minimiser cette empreinte. Pour ce faire, plusieurs mesures sont privilégiées :

- Stratégie de réduction à la source : SNEP s'efforce d'adopter des matières premières plus propres et d'intégrer des technologies de production plus efficaces afin de limiter la génération de déchets dans le processus.
- Tri et classification des déchets : Un système rigoureux est mis en place pour identifier et classer les déchets en fonction de leur nature, facilitant ainsi leur gestion ultérieure.
- Stockage et transport sécurisés : Les déchets sont stockés dans des conditions sécurisées et sont acheminés par des partenaires spécialisés et agréés, assurant ainsi leur manipulation et leur élimination appropriées.
- Options de traitement variées : SNEP utilise différentes méthodes de traitement des déchets, incluant l'incinération et le recyclage, adaptées à chaque type de déchet.

- Sensibilisation continue : Les employés de SNEP bénéficient de programmes de sensibilisation réguliers, les encourageant à adopter des pratiques de tri et de gestion des déchets responsables dans leur travail quotidien.



49%

Taux de valorisation

Projet	Vecteur Énergétique	Economie d'énergie	Economie d'énergie en TEP	Economie d'énergie en %
Le renouvellement complet des éléments de la membrane II	Electricité, GWh	12,38	1 064,68	14%
La remise en état des deux chaudières	Fioul, T	1 000,00	960,00	7%
La mise en service du nouveau Four de Cracking DCE	Propane, T	788,00	8,00	5%

NOTRE ENGAGEMENT SOCIAL: NOS COLLABORATEURS, MOTEURS DE NOTRE TRANSFORMATION

Chez SNEP, le capital humain est bien plus qu'une ressource : c'est une force motrice, un levier de transformation, un facteur clé de résilience. L'entreprise est convaincue que sa compétitivité industrielle dépend autant de la performance de ses équipements que de la mobilisation de ses collaborateurs.

Cet engagement social prend racine dans des valeurs profondes de respect, d'équité, de dialogue et de progrès collectif. Il se traduit, chaque jour, par des actions concrètes en matière de dialogue social, de développement des compétences, de sécurité au travail, et d'inclusion.

Formation, sécurité et égalité des chances : une politique RH responsable

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES : LANCEMENT DE SNEP ACADEMY

Le monde industriel change, et avec lui, les compétences nécessaires à la performance. Pour répondre à cette exigence, SNEP a franchi un cap en 2024 avec le lancement de la SNEP Academy, un dispositif interne de formation pensé comme un levier de transformation culturelle et managériale.

Cette académie rassemble, dans un cadre cohérent, les actions de formation continue, les parcours d'intégration et de montée en compétences, ainsi que les modules liés aux référentiels techniques, à l'environnement, à la sécurité et au digital.

Avec l'appui de partenaires internationaux dont ThyssenKrupp, le programme inclut des sessions présentiels, du e-learning, des échanges interservices et du mentoring sur divers thématiques: commercial & marketing, management, gestion des Ressources Humaines, hygiène & sécurité, environnement, informatique & systèmes d'information, logistique, achats, qualité, finance.

L'ambition est de faire de chaque collaborateur un acteur autonome, qualifié, responsable et engagé dans les dynamiques d'évolution de son métier.

UNE CULTURE INTERNE EN PLEINE MUTATION

La construction d'une culture de responsabilité, d'initiative et de leadership partagé est une priorité à SNEP. Elle se traduit dans les pratiques managériales, dans la manière de piloter les projets, dans la reconnaissance du travail bien fait, et dans la capacité de chacun à contribuer à l'intelligence collective.



597 J/H
de formation

GARANTIR L'ÉGALITÉ ET LUTTER CONTRE TOUTE DISCRIMINATION

SNEP mène une politique active d'inclusion, fondée sur l'égalité des chances, la non-discrimination et la diversité. Tous les collaborateurs ont accès aux mêmes opportunités de carrière et de formation, indépendamment du genre, de l'âge ou de l'ancienneté.

Les postes d'encadrement, les fonctions administratives et les pôles commerciaux enregistrent une progression constante de la représentation féminine. En 2024, les femmes représentaient 45,3 % des effectifs hors usines, un chiffre révélateur d'une évolution significative vers une organisation plus inclusive.



45,3%
femmes (hors usines)



Ynna Women Awards : un engagement fort pour le leadership féminin

En commémoration du 8 Mars de la journée internationale des droits de la femme, et dans le cadre de son engagement en faveur de l'égalité des chances et de la reconnaissance du leadership féminin, le Groupe Ynna Holding a célébré la deuxième édition des « Ynna Women Awards » (YWA).

Cette cérémonie, riche en émotion et en valeurs humaines, vise à honorer les femmes exceptionnelles qui, à travers les différentes filiales du Groupe, contribuent activement au développement socio-économique.



PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ ET À LA SANTÉ

À SNEP, la sécurité est un état d'esprit qui fait partie du quotidien, au même titre que la rigueur technique ou la performance opérationnelle. En 2024, l'entreprise a renforcé son système de prévention par de nouveaux outils d'analyse des risques, des campagnes de sensibilisation ciblées et des formations de terrain. Cette démarche s'est notamment illustrée en 2024 par plusieurs initiatives.



165

salariés bénéficiant
de formation SST

SCÉNARIO ÉVACUATION DE MASSE RÉALISÉ AVEC LA PROTECTION CIVILE



Scénario portuaire

Une simulation a été réalisée en collaboration avec le dépôt de stockage du port de Mohammedia impliquant les autorités portuaires et les dépôts avoisinants. Cet exercice a permis de renforcer les protocoles de sécurité et de tester les plans d'urgence pour des incidents majeurs, tout en optimisant la gestion des ressources pour le stockage et le transport maritime, et en tenant compte des enjeux de sécurité et de l'environnement.



Exercice combiné avec la Direction Générale de la Protection Civile

La Direction Générale de la Protection Civile, en partenariat avec SNEP, a organisé un exercice combiné axé sur la décontamination et l'évacuation de masse. Des représentants de plusieurs pays africains, étaient présents pour échanger sur la gestion de crise. SNEP, un site hautement sécurisé respectant les normes internationales, a permis aux participants de réaliser des simulations et de partager les meilleures pratiques en matière de réponse aux urgences. Cette initiative a renforcé les liens entre les pays participants et a amélioré la préparation collective face aux crises. La Direction Générale de la Protection Civile et SNEP restent engagés à soutenir ces efforts pour assurer la sécurité de nos communautés.



Formation périodique - Sécurité Incendie

Dans le cadre de son programme de formations périodiques, SNEP organise des sessions dédiées à la « Sécurité Incendie » au profit de ses collaborateurs. Cette initiative s'inscrit dans la démarche globale de l'entreprise visant à renforcer la culture sécurité et à garantir la protection des personnes et des biens. Ces formations, conçues pour allier apports théoriques et exercices pratiques, permettent aux participants d'acquérir et de consolider les connaissances essentielles en matière de prévention et de lutte contre les incendies. Ils sont ainsi sensibilisés aux différentes classes de feu, aux normes de sécurité en vigueur ainsi qu'aux principales réglementations applicables. Les collaborateurs bénéficient également de formation pratiques, à travers des simulations d'urgence.

Dialogue social : construire ensemble dans la confiance

Le dialogue social fait partie intégrante de la culture d'entreprise. À SNEP, il repose sur la conviction que la qualité des relations humaines conditionne la qualité des performances

collectives. Chaque année, des protocoles d'accord sont négociés avec les représentants du personnel, dans un esprit de co-construction.



Soutenir l'insertion professionnelle et les compétences locales

Consciente du rôle qu'elle peut jouer dans la lutte contre le chômage des jeunes et pour la montée en compétence des talents régionaux, SNEP accorde une priorité au recrutement local. Elle accueille régulièrement des stagiaires issus des écoles techniques de Mohammedia, de Casablanca ou de régions voisines. L'entreprise s'engage aussi dans le développement de programmes de formation sur mesure, en partenariat avec des

établissements spécialisés, afin de répondre aux besoins réels de l'industrie.

Cet engagement dans la formation est plus qu'un devoir : il reflète la volonté de préparer les générations futures à devenir les acteurs de la transition industrielle et énergétique.

Une attention quotidienne portée aux collaborateurs et à leurs familles

SNEP cultive un environnement social où l'écoute, le respect et la solidarité occupent une place centrale. Tout au long de l'année, l'entreprise s'est attachée à maintenir un lien fort avec ses collaborateurs, en valorisant les temps forts de la vie collective et en multipliant les gestes de reconnaissance.

Les moments de partage organisés à l'occasion d'événements culturels, religieux ou professionnels sont autant d'occasions

pour renforcer le sentiment d'appartenance et la cohésion interne. L'attention portée aux collaborateurs, à leurs familles et à leur bien-être reflète une volonté constante de préserver un climat social serein, propice à l'épanouissement personnel et professionnel.

Offrir des moments de détente et de partage

La qualité de vie au travail passe aussi par l'accès à des temps de repos et de convivialité. En juillet, la colonie de vacances annuelle a permis aux enfants de collaborateurs — filles et garçons — de vivre deux semaines d'activités éducatives et ludiques, riches en découvertes et en échanges.

Pendant l'été, les centres d'estivage de SNEP ont accueilli, comme chaque année, de nombreuses familles de salariés. Pour beaucoup, ces séjours constituent des parenthèses précieuses dans un quotidien exigeant, synonymes de détente, de retrouvailles et de moments partagés.



INDICATEURS SOCIAUX

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022	Au 31/12/2023	Au 31/12/2024
CDI	418	423	409	405
INTÉRIM	166	175	166	180
EFFECTIF TOTAL	584	598	575	585

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR PÔLE ET PAR CATÉGORIE AU 31/12/2024

Pôles	Directeurs / Directeurs adjoints Chef département	Cadres	Contremaîtres principaux/ Contremaîtres et chef de bureau principal/chef de bureau	Agent de maîtrise Principal/Agent de maîtrise	Techniciens/ Techniciens spécialisés - Principaux & Employés principaux/Employés	Total par pôle
Pôle Pilotage	2	5	2	2	1	12
Pôle Commercial	1	3	2	1	7	14
Pôle Support	3	5	5	11	28	52
Pôle Industriel	8	17	20	60	222	327
Total						405

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR GENRE

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022	Au 31/12/2023	Au 31/12/2024
FEMMES	36	34	31	34
HOMMES	382	389	378	371
TOTAL EFFECTIF	418	423	409	405

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

	Au 31/12/2021		Au 31/12/2022		Au 31/12/2023		Au 31/12/2024	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Directeurs/ Directeurs Adjoints / Chef Département	12	1	15	2	13	2	13	1
Cadres	20	9	21	9	21	6	21	9
Contremaîtres Principaux et Contremaîtres/Chef de Bureau Principal et Chef de Bureau	21	9	25	7	23	7	23	6
Agent de maîtrise Principal /Agent de maîtrise	66	8	68	9	65	8	66	8
Technicien spécialisé/ Technicien Principal / Technicien / Employé Principal / Employé	263	9	260	7	256	8	248	10
TOTAL EFFECTIF	382	36	389	34	378	31	371	34
	418		423		409		405	

EVOLUTION DE L'EMPLOI

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022	Au 31/12/2023	Au 31/12/2024
Nombre de recrutements	50	38	22	40
Nombre de démissions	14	21	28	30
Nombre de licenciements	0	1	1	1

SANTE SECURITE AU TRAVAIL

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022	Au 31/12/2023	Au 31/12/2024
NOMBRE D'ACCIDENT DE TRAVAIL	10	11	7	6
NOMBRE D'ACCIDENT DE TRAVAIL AVEC ARRÊT	10	11	7	6

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR ANCIENNETÉ

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022	Au 31/12/2023	Au 31/12/2024
Ancienneté moyenne	8,97	9,18	9,86	8,81

FORMATION

	2022	2023	2024
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation en % de l'effectif global	83,92%	75,55%	69,14%
Budget formation en % de la masse salariale	0,64%	0,59%	0,71%
Jours-Homme	832	1012	597
Budget formation en KMAD	456	435	527

DIALOGUE SOCIAL

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022	Au 31/12/2023	Au 31/12/2024
NOMBRE DE JOURS DE GRÈVE	0	0	0	0
NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL (Titulaires)	7	7	7	7
NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL (Suppléants)	7	7	7	7
Nombre et nature des litiges sociaux	0	0	0	0



LA FONDATION MILOUD CHAÂBI : UN HÉRITAGE VIVANT AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ

L'engagement sociétal de SNEP s'inscrit dans une dynamique bien plus vaste, portée depuis près de six décennies par la Fondation Miloud Chaâbi pour les œuvres sociales et la solidarité (FMC). Créée en 1965 et reconnue d'utilité publique en 2009, la FMC incarne la vision humaniste de feu Haj Miloud Chaâbi, fondateur du Groupe Ynna Holding : celle d'un développement qui place l'humain au cœur de toute ambition économique.

Investir dans le capital humain

Convaincue que l'avenir du pays repose sur la jeunesse et le savoir, la Fondation a consacré l'essentiel de ses ressources à des projets éducatifs et universitaires d'envergure :

Le groupe scolaire Al Qalam, fondé en 1995, est devenu un réseau d'excellence présent à Agadir, Tanger, Marrakech, Rabat, et bientôt Casablanca. De la maternelle aux classes préparatoires, il propose un enseignement exigeant, ouvert et inclusif.

À Essaouira, la Fondation a donné au ministère de l'Enseignement supérieur un établissement complet de plus de 40 MDH, comprenant amphithéâtres, internat, terrains sportifs et salles de classe. Ce don a permis la création de l'École Supérieure de Technologie, gérée par l'Université Cadi Ayyad.

Chaque année, des centaines de jeunes bénéficient de bourses d'études, que ce soit pour intégrer les grandes universités marocaines ou poursuivre leur parcours à l'international.

Soutenir l'accès à l'éducation : logements et encadrement

Pour lutter contre l'abandon scolaire et faciliter l'accès aux études, la Fondation gère 12 Dar Talib et Taliba, répartis entre Essaouira, Bajaan et Mohammedia. Ces structures assurent hébergement, restauration, encadrement pédagogique et culturel à plus de 1 000 élèves par an — filles et garçons — de la 1^{ère} année du collège au baccalauréat.

Elle a également développé un réseau de résidences universitaires, répondant aux besoins croissants de logement étudiant :

- La résidence universitaire Chaâbi à Kénitra, avec ses 20 bâtiments sur 5 hectares, accueille près de 2 000 étudiants ;

- La résidence Souss Al Aalima à Agadir, créée en 2011, peut héberger plus de 1 200 étudiants.

Au-delà de l'hébergement, ces résidences offrent un environnement de vie stimulant et solidaire: salles de sport, théâtre de plein air, services médicaux, supérettes, espaces de travail, activités sociales et culturelles organisées par les résidents eux-mêmes. Tous les services essentiels sont fournis gratuitement, y compris eau chaude, électricité, wifi et suivi médical.

Promouvoir la dignité humaine et la solidarité

La FMC agit également auprès des publics les plus vulnérables. À Essaouira, elle gère une maison d'accueil pour personnes âgées en situation d'abandon, offrant gratuitement hébergement, soins, alimentation et accompagnement social.

À Kénitra, elle opère depuis plus de 50 ans un service de transport gratuit des défunts musulmans, accessible 7j/7, au service des familles les plus modestes.

Chaque année, la Fondation distribue aussi :

- Des dons alimentaires pendant le mois de Ramadan, dans plusieurs régions du Maroc ;
- Des aides financières mensuelles aux familles démunies, aux enseignants d'écoles coraniques et aux imams, pour les aider à faire face aux charges du quotidien.



Une vision fidèle à son fondateur

Toutes ces actions traduisent la conviction fondatrice de la FMC : le développement économique ne peut être durable s'il n'est pas aussi profondément humain. En portant haut les valeurs de solidarité, d'éducation, de dignité et d'égalité des chances, la Fondation Miloud Chaâbi reste un acteur discret mais essentiel du progrès social marocain.

GOUVERNANCE

UNE GOUVERNANCE ÉTHIQUE ET DURABLE

Animée par la volonté de s'inscrire dans une démarche éthique et durable, SNEP a mis en place une gouvernance rigoureusement alignée sur les meilleures pratiques en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance (ESG), reflet de son engagement pour la responsabilité et la transparence.

La solidité et la pérennité de son modèle économique reposent, en plus de la gouvernance éthique, sur un actionnariat robuste et durable, garantissant non seulement la résilience de l'entreprise face aux défis économiques, mais aussi sa capacité à saisir les opportunités de croissance à long terme.

Structure de gouvernance

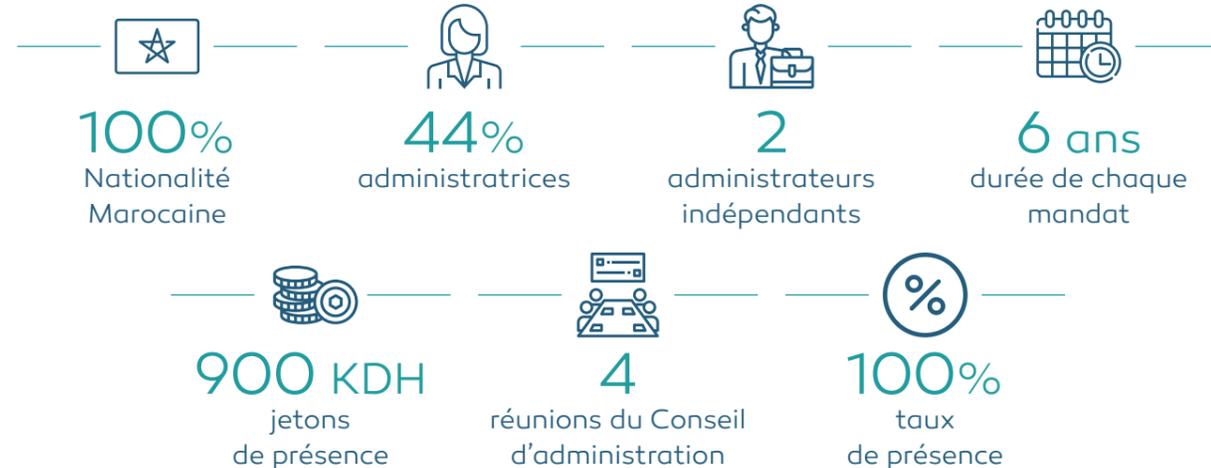
SNEP est dirigée par un Conseil d'administration, dont la mission première est de définir et de superviser les grandes orientations stratégiques de l'entreprise. Ce Conseil, composé de neuf membres, représente un organe de gouvernance clé, garant de la pérennité et de la croissance de

SNEP. Les diverses compétences et expertises des membres du Conseil constituent une valeur ajoutée indéniable pour enrichir le processus de prise de décision et à répondre aux défis complexes que rencontre SNEP.

Fonctionnement du Conseil d'administration

Chaque membre du Conseil est désigné pour un mandat de six ans, conformément aux dispositions légales en vigueur, ce qui assure une continuité dans la vision et les actions stratégiques. La composition et le fonctionnement du Conseil d'administration sont régis par un cadre juridique

strict, assurant une gouvernance transparente, responsable et conforme aux normes de gouvernance d'entreprise. Le Conseil se réunit aussi fréquemment que nécessaire, à l'initiative de son président, pour examiner et valider les décisions stratégiques cruciales.



Taux de présence des administrateurs aux réunions

Le Conseil d'administration de SNEP s'est réuni 4 fois courant l'année 2024, avec une présence de 100% des administrateurs.

Indépendance des administrateurs

Le Conseil d'administration de SNEP compte deux administrateurs indépendants, désignés conformément aux critères d'indépendance tels que précisés dans les dispositions de l'article

41 bis de la loi n° 20-19, publié au bulletin officiel en avril 2019, modifiant et complétant la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes.



Parité

SNEP accorde une attention particulière à l'équilibre de la représentation entre les hommes et les femmes au sein de son Conseil d'administration. Cet engagement se traduit par une proportion de 44% de femmes parmi les membres du Conseil, dépassant ainsi le seuil légal de 30% exigé par la loi sur les sociétés anonymes.

Rémunération des administrateurs

L'Assemblée Générale a décidé de fixer le montant des jetons de présence, à allouer aux membres du Conseil d'administration au titre

de l'exercice 2023, à un montant global net de 900 KDH.



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Genre	Nationalité	Fonction	Fonction exécutive au sein de SNEP	Date de renouvellement de mandat	Fin de mandat	Autres mandats
Mme Mama TAJMOUATI	F	Marocaine	Présidente	-	27/06/2023	AG exercice 2028	Conseil d'administration Holding Ynna & filiales
Holding Ynna représentée par Mme Mama TAJMOUATI	M	Marocaine	Administrateur	-	27/06/2023	AG exercice 2028	Conseil d'administration filiales Holding Ynna
M. Omar CHAABI	H	Marocaine	Administrateur	-	27/06/2023	AG exercice 2028	Conseil d'administration Holding Ynna & filiales
Mme Sarah KERROUMI	F	Marocaine	Administrateur	-	27/06/2023	AG exercice 2028	CA SCIF
M. Rachid MOHAMMADI	H	Marocaine	Administrateur	-	27/06/2023	AG exercice 2028	
M. Mohammed REGBA	H	Marocaine	Administrateur	-	27/06/2023	AG exercice 2028	CA Houda Plast
M. Rachid BELKAHIA	H	Marocaine	Administrateur indépendant	-	27/06/2023	AG exercice 2028	CA Maroc Factoring & BALIMA
Mme Amina FIGUIGUI	F	Marocaine	Administrateur indépendant	-	27/06/2023	AG exercice 2028	CA EQDOM, CIMAR, TERRAMIS, INPPLC, ISCAE
Mme Rachida EL HAJJAJI	F	Marocaine	Administrateur	-	27/06/2023	AG exercice 2028	
M. Fayçal EL KADIRI	H	Marocaine	Administrateur	Directeur Général Délégué	27/06/2023	AG exercice 2028	

BIOGRAPHIES ET COMPÉTENCES DES ADMINISTRATEURS

Mme Mama TAJMOUATI PRÉSIDENTE

Membre du conseil d'administration de Ynna Holding depuis sa création. Epouse et conseillère de feu Hajj Miloud CHAABI, fondateur du groupe.

Madame Mama TAJMOUATI a pris les commandes du groupe familial en 2016. Depuis sa prise de fonction, elle a perpétué et développé l'héritage via la multiplication des investissements dans des projets créateurs de valeur pour le pays, tout en respectant sa vision et sa passion pour l'excellence qu'elle a toujours partagé avec le fondateur.

Elle est également à la tête de la fondation Miloud CHAABI pour les œuvres sociales et la solidarité qui a pour vocation de promouvoir le développement social, soutenir l'éducation, la formation et l'éducation sociale.

M. Omar CHAABI ADMINISTRATEUR

Un leader accompli, un entrepreneur avisé et un philanthrope engagé, M. Omar CHAABI est reconnu pour son leadership déterminant au sein de YNNA Holding l'un des principaux employeurs privés du Maroc. Doté d'une expertise diversifiée, il excelle dans la conduite de redressements d'entreprises, la gestion de fusion-acquisition d'envergure, le pilotage IPO, et l'élaboration de stratégies de développement durable.

À la fois visionnaire et fondateur de plusieurs entreprises innovantes, telles que Le Café Joséphine, Oasis212 et Markoub.ma, M. Omar CHAABI conjugue habilement marketing, stratégie et solutions IT, pour promouvoir l'innovation et la durabilité dans chacun de ses projets.

Au-delà de ses réalisations professionnelles, l'engagement indéfectible de M. Omar CHAABI envers l'impact social transparaît à travers son rôle au sein de la Fondation Miloud CHAABI. Une fondation qui impacte positivement plus de 70 000 Marocains chaque année, principalement par l'amélioration des opportunités éducatives. Son action reflète un engagement profond à initier un changement significatif et à donner aux générations futures les moyens de réussir.

Le parcours exceptionnel de M. Omar CHAABI est jalonné de réussites marquantes, telles que son parcours à la Harvard Business School, son adhésion de longue date à YPO (Young Présidents Organisation) depuis 2006, ainsi que son rôle fondateur et membre au sein du conseil de la Fondation Éducation pour l'Emploi.

Mme Sarah KERROUMI ADMINISTRATEUR

Mme Sarah KERROUMI est diplômée de l'Université Al Akhawayn, où elle a obtenu un Bachelor en business et administration. Elle a ensuite poursuivi ses études aux États-Unis, à l'Université Johnson & Wales, où elle a décroché un MBA en management international. Elle a également travaillé aux États-Unis pendant deux ans, avant de rentrer au Maroc en 2009. C'est à cette date qu'elle intègre le Groupe Ynna Holding.

Sarah Kerroumi démontre une grande agilité dans le management et son engagement lui a permis de se faire démarquer et ainsi être nommée Secrétaire Générale en 2013. Depuis lors, elle eut pour mission de réorganiser

Mme Sarah KERROUMI ADMINISTRATEUR (suite)

la Holding et ses métiers de manière à accompagner le développement soutenu de ses filiales.

Sarah Kerroumi est reconnue pour ses compétences, son leadership et sa persévérance.

Elle a été distinguée par des prix prestigieux, comme le Trophée des "Femmes Leaders du Maroc" ou encore le Prix "Jeune Manager de l'Année". Elle a figuré également à plusieurs reprises, dans le classement Choiseul 100 Africa, suite à la mission de forbes Afrique, qui la classe parmi les 100 jeunes dirigeants africains les plus influents.

M. Rachid MOHAMMADI ADMINISTRATEUR

De formation ingénieur, diplômé des universités américaines, M. Rachid Mohammadi a intégré Ynna Holding en 1992, en tant qu'ingénieur chargé du développement.

Promu en 1997 Directeur Général de la société Afrique Câbles, filiale du Groupe, qui opère dans l'industrie des accumulateurs et des câbles téléphoniques.

En 2003, le Groupe lui confie la Direction Générale de la société Dimatit, entreprise qui opère dans les produits d'infrastructure destinés principalement à l'hydraulique et l'agriculture.

En 2016, M. MOHAMMADI rejoint SNEP en tant que Directeur Général Délégué, où il a mené plusieurs projets structurants, dont le projet d'extension des capacités de production de PVC à 90KT.

Mme Rachida EL HAJJAJI ADMINISTRATEUR

Ingénieur diplômée du Centre Scientifique et Polytechnique de Paris-Nord, et titulaire du Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris.

Mme Rachida EL HAJJAJI a rejoint SNEP en 1988, en tant qu'ingénieur d'études et développement, puis a été nommée, en 1991, responsable en charge du département des Systèmes d'Informations et du Contrôle de Gestion.

En 2009, Mme ELHAJJAJI a été nommée Directrice Administrative et Financière de SNEP.

En 2023, Mme EL HAJJAJI est nommée administratrice, membre du comité d'audit de SNEP.

M. Mohammed REGBA ADMINISTRATEUR

M. Mohammed REGBA est ingénieur de formation, diplômé en génie chimique de l'Ecole Mohammedia des Ingénieurs. Il est également titulaire d'un doctorat en géochimie de l'Université de Toulouse.

M. Mohammed REGBA dispose d'une large expérience professionnelle dans le domaine de l'industrie chimique et pétrochimique.

En 1995, il intègre EL MAWASSIR, société basée en Tunisie, où il intervient pendant 4 ans, en tant que Secrétaire Général. En 1999, il rejoint Chloride en Egypte, société spécialisée dans la fabrication des batteries, en qualité de Directeur Général.

En 2004, il rejoint SNEP en tant que directeur général délégué, où il a accompagné le développement de l'entreprise pendant 12 années.

**M. Rachid
BELKAHIA**
ADMINISTRATEUR
INDÉPENDANT

Dirigeant d'entreprise jusqu'en 2013, il est actuellement Associé Gérant de Associés en Gouvernance Maroc, société de conseil exclusivement dédiée à la gouvernance familiale et à la gouvernance d'entreprise.

Il est expert en gouvernance d'entreprise auprès de la Société Financière Internationale du groupe Banque Mondiale. Il est administrateur indépendant (Maroc Factoring, Snep, Balima), président ou membre de comités spécialisés du conseil (Audit & risques, stratégie et investissements). Il est aussi administrateur bénévole dans deux ONG (Fondation Touria et Abdelaziz Tazi et Edukaskills Solidarity Foundation).

Il est vice-président de l'Institut Marocain des Administrateurs (IMA) et coordinateur du programme de formation certifiante d'Administrateurs de Sociétés promu au Maroc depuis 2013 par l'IMA et l'Université Internationale de Rabat (UIR).

Il a été également membre de l'assemblée plénière de l'Instance Centrale de Prévention de la Corruption (ICPC) et du Conseil de l'Observatoire National du Développement Humain (ONDH), en charge du suivi transversal des politiques publiques mises en œuvre dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) lancée en 2005 sous l'égide de Sa Majesté le Roi.

Diplômé de Skema Business School, titulaire d'un doctorat de gestion (Institut d'Administration des Entreprises de Lille) et d'un doctorat en sciences économiques (Université Hassan II - Casablanca), Rachid Belkahia a suivi en outre le cycle de l'International Teachers Program (ITP) à la Kellogg School of Management, Northwestern University - Chicago. Il est aussi titulaire de deux masters en coaching (Ehtp.Maroc Devenir) et d'un diplôme de professeur de yoga de l'Institut Méditerranéen de Yoga (IMY).

Il est par ailleurs Consul Honoraire Général de Finlande depuis 2010 à Casablanca et il a reçu en 2021 les insignes de Commandeur de l'Ordre du Lion de Finlande.

**Mme. Amina
FIGUIGUI**
ADMINISTRATEUR
INDÉPENDANT

Première femme titulaire du Diplôme National d'ExpertComptable au Maroc, Amina FIGUIGUI est actuellement Directeur Général de l'Office National des Pêches (ONP). Elle est Administrateur indépendant, Administrateur désigné et Présidente du comité d'audit de plusieurs entreprises publiques et privées.

Elle est également Membre du Conseil de l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption (INPPLC).

Amina FIGUIGUI est également Présidente de l'Association du Salon Halieutis.

Le rendez-vous incontournable des acteurs qui opèrent au cœur de l'écosystème de la pêche à l'échelle nationale et internationale.

Avant de rejoindre l'ONP en 2010, Amina FIGUIGUI a occupé le poste de directeur du pôle en charge de la Conformité à la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) après une expérience de plus de douze ans au sein du Conseil Déontologique de Valeurs Mobilières (CDVM) devenu à présent AMMC, où elle a assuré plusieurs fonctions managériales.

Amina FIGUIGUI s'est sentie très tôt concernée par les sujets relatifs à la gouvernance. Ainsi, en tant que membre de la Commission Nationale de Gouvernance d'Entreprise, elle a participé notamment à l'élaboration du

**Mme. Amina
FIGUIGUI**
ADMINISTRATEUR
INDÉPENDANT
(suite)

premier Code de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise publié en 2008. Elle a aussi assuré la Co-présidence du Réseau MENA-OCDE pour l'intégrité des affaires (MOBIN) entre 2018 et 2020.

Elle est Cofondatrice du Club des Femmes Administrateurs (CFA Maroc) dont elle a assuré la présidence active de juillet 2017 à novembre 2023.

Amina FIGUIGUI a siégé également au Conseil d'Administration de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) et a assuré la viceprésidence de la Commission Ethique et Bonne Gouvernance de la CGEM entre juillet 2015 et janvier 2020. Elle a été élue Femme Manager de l'année en mai 2016 et a été décorée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI du Wissam Al Arch de quatrième classe (Chevalier) en juillet 2014.

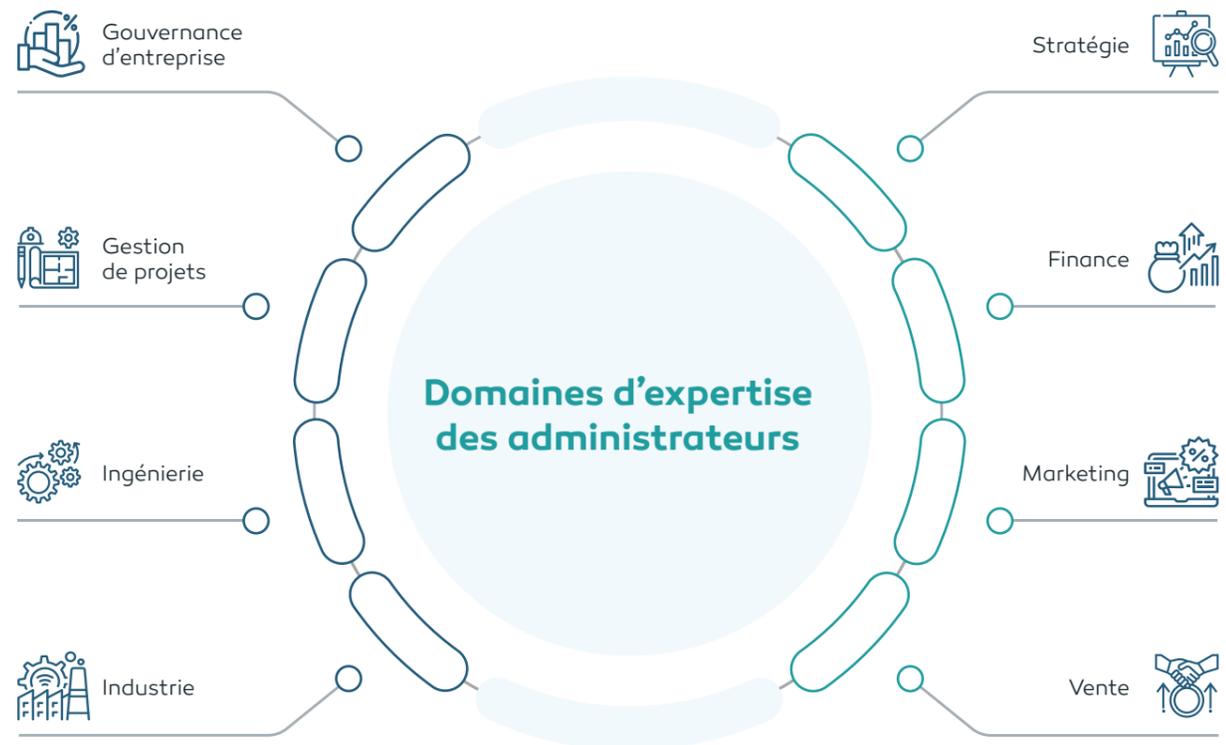
**M. Fayçal
EL KADIRI**
ADMINISTRATEUR

M. EL KADIRI est de formation ingénieur, diplômé de Georgia Institute of Technology, et titulaire d'un MBA de Georgia State University, à Atlanta aux Etats-Unis.

M. EL KADIRI a entamé sa carrière dans des bureaux d'études Américains, dans lesquels il a cumulé une expérience de 10 ans, avant d'intégrer YNNA Holding en 2007, où il occupa plusieurs postes à responsabilité dans le secteur immobilier et industriel.

En avril 2021, M. EL KADIRI a été nommé Secrétaire Général de SNEP, au sein de laquelle il a mené des projets structurants aussi bien sur le plan opérationnel que stratégique.

En novembre 2023, M. EL KADIRI a été nommé Directeur Général Délégué de SNEP.



Comité d'Audit

Le Comité d'Audit de SNEP s'assure de l'adéquation et de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. Il veille également à la qualité et à l'intégrité des rapports financiers et supervise en particulier le processus d'élaboration des comptes annuels.

Le Comité d'Audit formule des recommandations au Conseil d'Administration quant à la nomination, la rémunération et l'indépendance des auditeurs externes.

Le Comité d'Audit s'appuie également sur le travail de la cellule d'Audit Interne pour remplir ses missions.

M. Rachid BELKAHIA	Président du comité d'audit
Mme. Amina FIGUIGUI	Membre
Mme. Rachida El HAJJAJI	Membre

3 membres
6 réunions
100% taux d'assiduité

Comités opérationnels

Le conseil d'administration s'appuie sur les travaux et recommandations des comités opérationnels mis en place, qui œuvrent dans différents domaines stratégiques de l'entreprise :

- Comité de direction
- Comité d'éthique et RSE
- Comité de développement et Innovation
- Comité de nomination et de rémunération



Comité de Direction

Le Comité de Direction (CODIR) veille à la mise en œuvre des décisions et des orientations stratégiques définies par le Conseil d'administration. Il est également chargé de soumettre au Conseil des propositions en matière de stratégie, de développement, de financement des activités de l'entreprise, ainsi que de leur suivi rigoureux. L'objectif principal du CODIR est d'assurer une croissance durable de l'entreprise. À cette fin, il s'attache à

renforcer les synergies entre les différents secteurs opérationnels, qu'ils soient financiers, humains, techniques ou commerciaux. Le CODIR incarne les valeurs fondamentales et l'esprit de SNEP, tout en veillant au respect de l'identité de l'entreprise. Sa composition évolue en fonction des besoins et des étapes de développement de l'entreprise, garantissant ainsi une représentation équilibrée des directions opérationnelles et fonctionnelles.

Éthique et conduite des affaires

Dans un environnement où la confiance est une monnaie précieuse, SNEP fait de l'éthique une règle de conduite quotidienne. Il ne s'agit pas d'une formalité, mais d'un engagement profond, qui traverse toutes les interactions de l'entreprise : avec ses clients, ses collaborateurs, ses fournisseurs, les institutions, la société civile.

Cette exigence se traduit par l'adoption d'un code de conduite clair et rigoureux, connu et partagé par l'ensemble des équipes. Elle se manifeste

également dans l'existence d'un dispositif d'alerte éthique, qui permet à chacun de signaler, en toute confidentialité, une situation contraire aux valeurs de l'entreprise.

Qu'il s'agisse de lutter contre la corruption, de prévenir les conflits d'intérêts, de garantir des pratiques commerciales loyales, ou de respecter les réglementations en vigueur, SNEP agit et oeuvre avec intégrité pour construire son modèle économique.



Relation avec les actionnaires: informations communiquées aux actionnaires

Conformément aux exigences réglementaires, SNEP informe régulièrement ses actionnaires, par le biais de son site internet où sont répertoriées les publications légales exigées pour toute société cotée en bourse.

Au cours de l'année 2024, SNEP a publié ses informations selon le calendrier suivant :

Publications financières	Date de publication
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 4 ^{ème} trimestre 2023	29/02/2024
Communiqué de presse relatif aux résultats financiers 2023	22/03/2024
Résultats financiers 2023 et communiqué de presse RFA 2023	30/04/2024
Avis de convocation à l'AGO du 26 juin 2024	24/05/2024
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 1 ^{er} trimestre 2024	31/05/2024
Communiqué de presse post AGO du 26 juin 2024	27/06/2024
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 2 ^{ème} trimestre 2024	30/08/2024
Résultats financiers du 1 ^{er} semestre 2024	30/09/2024
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 3 ^{ème} trimestre 2024	29/11/2024

L'ensemble des communiqués listés ci-dessus sont disponibles sur le site internet de SNEP :

<https://snep.ma/espace-investisseurs/>

DÉCLARATION DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	BDO				Fidaroc Grant Thornton					
	Montant/année		% par année		Montant/année			% par année		
	2023	2024	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	198 000	198 000	100%	100%	198 000	198 000	198 000	100%	100%	100%
Autres diligences et prestations liées à la mission des CAC	30 000	60 000	100%	100%		30 000	60 000		100%	100%
Total	228 000	258 000	100%	100%	198 000	228 000	258 000	100%	100%	100%



**COMPTES ANNUELS
& RAPPORTS**



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Exercice clos le 31 décembre 2024 -

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de l'article 116 de la Loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle qu'elle a été modifiée et complétée, pour vous rendre compte de l'activité de la société, ci-après la "Société", au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et des résultats de cette activité et de soumettre à votre approbation les états de synthèse dudit exercice, joints au présent rapport.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis. Nous nous tenons à votre disposition pour toutes précisions et tous renseignements complémentaires.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des états de synthèse sont conformes à la réglementation en vigueur.

Par le présent rapport, nous vous exposerons l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé, les résultats obtenus, la formation du résultat distribuable, la proposition d'affectation desdits résultats, la situation financière, les perspectives de la Société, les informations sur la composition du Conseil d'Administration et l'activité des Sociétés dans lesquelles elle détient des participations.

Faits marquants de l'année

L'année 2024 a été particulièrement marquée par les faits suivants :

- La mise en service des nouvelles unités d'extension des capacités de production (90 KT/an), suivie d'une phase de stabilisation et de montée en charge progressive de la production.
- Un contexte international marqué par une surabondance de l'offre du PVC et une demande généralement morose à l'échelle mondiale. Ceci a favorisé les exportations de PVC vers le Maroc à des prix historiquement bas.
- Baisse des prix de vente du PVC, en ligne avec l'évolution des prix à l'international.
- Instauration d'un droit antidumping définitif de 24,88% sur les importations de la résine PVC en provenance des États-Unis, applicable à partir de janvier 2025.
- Recevabilité de la requête et ouverture de l'enquête antidumping sur les importations de PVC en provenance d'Égypte.
- Signature d'un important contrat de fourniture de soude liquide avec un acteur majeur dans l'écosystème des batteries électriques.
- Visite des nouvelles unités de production par le ministre de l'Industrie et du Commerce, Monsieur Ryad MEZZOUR, en juillet 2024.
- Entame de la phase II du projet de refonte du système de management intégré SMI.
- Poursuite du projet de mise en place d'un nouveau système de management de la sécurité, focalisé sur les aspects humains et organisationnels.
- Réussite de l'audit de suivi de la certification AFNOR (ISO 9001, 14001, 45001).

Activité

L'année 2024 s'est inscrite dans une phase de transition, avec la mise en service et la stabilisation des nouvelles unités de production. Les défis associés à cette phase, conjugués à un marché de PVC défavorable à l'international et la persistance des importations à des prix dumping, ont considérablement impacté les résultats annuels.

En milliers de DHS	2023	2024	VAR	VAR %
Chiffre d'affaires	794 476	633 333	-161 143	-20,3%
Valeur ajoutée	19 300	-57 700	-77 000	-399,0%
IBE	-67 909	-145 226	-77 317	113,9%
Résultat d'exploitation	-10 709	-51 926	-41 217	384,9%
Résultat financier	4 214	-26 888	-31 102	-738,1%
Résultat non courant	-41 164	5 812	46 976	-114,1%
IS	9 101	1 625	-7 476	-82,1%
Résultat net	-56 760	-74 627	-17 867	31,5%
% CA	-7,14%	-11,78%		

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires à fin décembre 2024 s'élève à 633,3 MDH, enregistrant une baisse de 20% comparée à l'année 2023. Les raisons de cette baisse sont principalement expliquées par :

- Une baisse importante du prix de vente du PVC (-18%) en ligne avec l'évolution des prix de vente à l'international.
- Une concurrence accrue des importations de PVC à des prix de dumping.
- Une baisse des volumes de vente des produits vinyliques durant la phase de mise en service et stabilisation des nouvelles unités de production.

Les ventes des produits vinyliques (PVC & Compound PVC) représentent 43.4% du chiffre d'affaires global réalisé en 2024 et s'établissent à 275 MDH contre 433 MDH en 2023, enregistrant ainsi une régression de 37%. Cette évolution est due à un effet prix de -85 MDH et un effet quantité de -73 MDH.

Le chiffre d'affaires des produits issus d'électrolyse (soude, chlore, hypochlorite, acide chlorhydrique) représente 54.3% du chiffre d'affaires global réalisé en 2024 et s'élève à 355 MDH contre 357 MDH une année auparavant, soit une légère baisse de 0,5%. Cette évolution est due à un effet quantité de 7 MDH et un effet prix de -9 MDH.

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION

Au cours de l'exercice 2024 la valeur ajoutée s'est établie à -57.7 MDH contre 19.3 MDH en 2023. Ceci est essentiellement attribuable à la baisse importante du chiffre d'affaires en raison des phases de stabilisation et de mise en service courant 2024.

Compte tenu de ces éléments, l'exercice 2024 a connu une insuffisance Brute d'exploitation de -145.2 MDH contre une IBE de -67 MDH, soit un recul de 113.9%.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

En 2024, le résultat d'exploitation s'établit à -51.9 MDH contre -10.7 MDH en 2023, soit un recul de 41.2 MDH. Ce recul est imputable à la baisse du chiffre d'affaires et la détérioration des marges opérationnelles durant les phases de mise en service et de stabilisation. Ce résultat

tient compte d'une reprise d'exploitation de 155 MDH relative aux frais préalables au démarrage et aux charges supportées pendant les phases de stabilisation et de mise en service courant 2024.

RÉSULTAT FINANCIER

La SNEP enregistre un résultat financier de -26.8 MDH versus 4.2 MDH. Ce résultat est principalement expliqué par la régression des produits financiers de 22.3 MDH en raison d'un reclassement exceptionnel opéré en 2023 et

relatif à la filiale Houdaplast. Par ailleurs, la hausse des charges financières de 8.8 MDH est expliquée essentiellement par l'effet de la hausse des charges intérêts de 9.6 MDH en raison de l'augmentation de l'endettement.

RÉSULTAT NON COURANT

Le résultat non courant s'établit à 5.8 MDH, lié au remboursement par l'assurance du montant relative au sinistre datant de 2022. Il est à noter le reclassement de la provision sur les

titres de Houdaplast (reprise de la provision et constatation de la perte) après la liquidation définitive de cette filiale.

RÉSULTAT NET

Le résultat net réalisé se solde par une perte de -74.6 MDH, ce qui représente une dégradation de 17.8 MDH par rapport à 2023, expliquée par :

- Le recul du chiffre d'affaires ;
- La détérioration des marges opérationnelles durant les phases de mise en service et de stabilisation;
- La hausse des charges financières et en conséquence, la dégradation du résultat financier.

- L'impact des dotations aux amortissements relatives aux frais préalable au démarrage, aux charges supportées pendant les phases de stabilisation et de mise en service, ainsi que l'impact des dotations aux amortissements suite à la mise en service des nouvelles installations.

EQUILIBRE FINANCIER

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution de l'équilibre financier au cours des exercices 2023 et 2024 :

En milliers de DHS	2023	2024	VAR	VAR %
Fonds de roulement	-79 889	-203 503	-123 614	155%
Besoin en fonds de roulement	355 289	286 862	-68 427	-19%
Trésorerie nette	-435 178	-490 365	-55 187	13%

Impactée principalement par la perte constatée de l'exercice, le remboursement des dettes antérieures, et les dépenses d'investissement, la trésorerie nette s'est creusée de 55 MDH pour s'établir à -490 MDH à fin décembre.

Proposition d'affectation de résultat

Nous vous proposons l'affectation suivante des résultats :

Perte Nette de l'exercice 2024 (DH)	-74 626 716,17
(+) Report à nouveau antérieur (DH)	438 153 639,17
Résultat distribuable (DH)	363 526 923,00
(-) Dividende	-
Report à nouveau au 31/12/2024 (DH)	363 526 923,00

Investissements

Courant 2024, SNEP a engagé 68.8 MDH en dépenses d'investissement contre 166.5 MDH en 2023.

Délai de paiement loi 32-10

En DHS	Montant dettes fournisseurs à la clôture	Montant dettes non échues	Dettes échues de moins de 30 jours	Dettes échues entre 31 & 61 jours	Dettes échues entre 61 & 90 jours	Dettes échues Plus de 90 jours
31/12/2023	199 012 716	87 576 534	18 795 406	3 357 380	673 882	88 609 514
31/12/2024	304 725 278	197 666 578	4 399 985	5 527 433	2 168 179	94 963 102

Filiales et participations

DIMATIT¹

En 2024 SNEP détient 46,5% du capital de Dimatit. Dans un contexte difficile, le chiffre d'affaires de la société a enregistré une baisse de 21%, passant

de 316.5 MDH en 2023 à 251.4 MDH en 2024. Le résultat net, pour sa part, s'établit à 0.8 MDH contre 2.5 MDH en 2023.

Evènements post-clôture

Néant

Perspectives

SNEP prévoit une amélioration progressive de son activité en 2025. La montée en puissance des capacités de production et les efforts

d'optimisation en cours devraient favoriser la croissance tout en renforçant les performances industrielles et financières.

Mandats des Administrateurs

LISTE DES ADMINISTRATEURS	MANDAT CA DE SNEP	FONCTION	DUREE	AUTRES MANDATS
Mme Mama TAJMOUATI	Administratrice Intuiti Personae	Présidente du CA	AGO Exercice 2028	CA Holding Ynna & filiales
Holding Ynna représentée par Mme Mama TAJMOUATI	Administrateur	Membre du CA	AGO Exercice 2028	CA Holding Ynna & filiales
M. Omar CHAABI	Administrateur	Membre du CA	AGO Exercice 2028	CA Holding Ynna & filiales
Mme. Sarah KERROUMI	Administrateur	Membre du CA	AGO Exercice 2028	CA Holding Ynna & filiales
M. Mohammed REGBA	Administrateur	Membre du CA	AGO Exercice 2028	Néant
M. Rachid MOHAMMADI	Administrateur	Membre du CA	AGO Exercice 2028	Néant
M. Fayçal EL KADIRI	Administrateur	Membre du CA	AGO Exercice 2028	Néant
Mme Amina FIGUIGUI	Administratrice Indépendante	Membre du comité d'audit	AGO Exercice 2028	CA EQDOM, CIMAR, TERRAMIS, INPPLC, ISCAE.
Mme. Rachida El HAJJAJI	Administratrice	Membre du comité d'audit	AGO Exercice 2028	Néant
M. Rachid BELKAHIA	Administrateur indépendant	Membre du comité d'audit	AGO Exercice 2028	CA Maroc Factoring & BALIMA

CAC	Représenté par	Mandat
Fidaroc Grant Thornton	M. Tarik MAAROUF	AGO exercice 2024
BDO	M. Amine BAAKILI	AGO exercice 2025

¹ Situation provisoire



COMPTES SOCIAUX

BILAN (ACTIF) (MODÈLE NORMAL)

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
Immobilisations en non valeurs [A]	134 498 586,04	43 133 650,73	91 364 935,31	64 935 736,13
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	134 498 586,04	43 133 650,73	91 364 935,31	64 935 736,13
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles [B]	79 410 037,08	31 057 947,05	48 352 090,03	20 036 753,48
Immobilisations en Recherche et Dev.				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	79 410 037,08	31 057 947,05	48 352 090,03	142 085,28
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				19 894 668,20
Immobilisations corporelles [C]	1 731 935 597,67	1 144 321 892,58	587 613 705,09	471 732 865,59
Terrains	3 178 784,20		3 178 784,20	3 178 784,20
Constructions	100 613 464,17	57 885 660,65	42 727 803,52	22 793 407,75
Installations techniques, matériel et outillage	1 578 848 550,77	1 055 622 904,08	523 225 646,69	78 030 574,28
Matériel de transport	16 287 217,43	16 205 910,38	81 307,05	107 049,95
Mobilier, Mat. de bureau, Aménag. Divers	16 408 277,59	14 281 715,14	2 126 562,45	3 002 979,43
Autres immobilisations corporelles	399 574,60	325 702,33	73 872,27	116 907,38
Immobilisations corporelles en cours	16 199 728,91		16 199 728,91	364 503 162,60
Immobilisations financières [D]	417 251 847,77	447 000,00	416 804 847,77	418 599 985,10
Prêts immobilisés	2 621 234,32	447 000,00	2 174 234,32	972 971,65
Autres créances financières	122 687 693,10		122 687 693,10	125 684 093,10
Titres de participation	291 942 920,35		291 942 920,35	291 942 920,35
Autres titres immobilisés				
Ecarts de conversion actif [E]				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentations des dettes de financement				
TOTAL (A+B+C+D+E)	2 363 096 068,56	1 218 960 490,36	1 144 135 578,20	975 305 340,30
Stocks [F]	224 536 543,77	4 965 553,05	219 570 990,72	224 481 045,19
Marchandises	7 355 790,71		7 355 790,71	9 006 598,99
Matières et fournitures consommables	169 261 100,39		169 261 100,39	160 898 146,73
Produits en cours	254 321,82		254 321,82	
Produits intermédiaires et produits résiduels	24 670 663,18		24 670 663,18	30 141 274,02
Produits finis	22 994 667,67	4 965 553,05	18 029 114,62	24 435 025,45
Créances de l'actif circulant [G]	441 285 236,76	8 893 659,01	432 391 577,75	408 829 953,17
Fournis. débiteurs, avances et acomptes	2 158 813,71		2 158 813,71	1 936 716,21
Clients et comptes rattachés	314 973 975,53	8 893 659,01	306 080 316,52	227 372 935,19
Personnel	827 900,72		827 900,72	1 971 135,71
Etat	98 523 672,96		98 523 672,96	79 250 634,58
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	16 555 717,07		16 555 717,07	91 742 654,17
Comptes de régularisation- Actif	8 245 156,77		8 245 156,77	6 555 877,31
Titres valeurs de placement [H]				
Ecarts de conversion actif [I] Eléments circulants	165 246,08		165 246,08	46 723,19
TOTAL II (F+G+H+I)	665 987 026,61	13 859 212,06	652 127 814,55	633 357 721,55
Trésorerie-Actif	1 202 072,35		1 202 072,35	13 462 635,77
Chèques et valeurs à encaisser	70 031,65		70 031,65	12 121 528,34
Banques, T.G et C.C.P	1 062 040,70		1 062 040,70	1 271 107,43
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	70 000,00		70 000,00	70 000,00
TOTAL III	1 202 072,35		1 202 072,35	13 462 635,77
TOTAL GENERAL I+II+III	3 030 285 167,52	1 232 819 702,42	1 797 465 465,10	1 622 125 697,62

BILAN (PASSIF) (MODÈLE NORMAL)

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
CAPITAUX PROPRES	727 526 923,00	802 153 639,17
Capital social ou personnel (1)	240 000 000,00	240 000 000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé	240 000 000,00	240 000 000,00
Dont versé	240 000 000,00	240 000 000,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	24 000 000,00	24 000 000,00
Autres réserves	100 000 000,00	100 000 000,00
Report à nouveau (2)	438 153 639,17	494 913 231,34
Résultat en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice (2)	-74 626 716,17	-56 759 592,17
Total des capitaux propres (A)	727 526 923,00	802 153 639,17
Capitaux propres assimilés (B)		
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
Dettes de financement (C)	207 310 778,31	92 644 826,25
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	207 310 778,31	92 644 826,25
Provisions durables pour risques et charges (D)	5 795 269,62	618 449,51
Provisions pour risques	5 795 269,62	618 449,51
Provisions pour charges		
Ecarts de conversion - passif (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	940 632 970,93	895 416 914,93
Dettes du passif circulant (F)	364 521 549,45	278 003 994,75
Fournisseurs et comptes rattachés	304 250 703,26	199 012 715,87
Clients créditeurs, avances et acomptes	237 713,16	237 713,16
Personnel	1 291 427,69	1 641 316,34
Organismes sociaux	4 478 335,81	4 887 798,35
Etat	47 736 017,97	65 941 578,73
Comptes d'associés	210 286,73	210 286,73
Autres créanciers	6 226 069,65	5 382 775,91
Comptes de régularisation passif	90 995,18	689 809,66
Autres provisions pour risques et charges (G)	165 246,08	46 723,19
Ecarts de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	579 346,21	18 011,39
TOTAL II (F+G+H)	365 266 141,74	278 068 729,33
TRESORERIE PASSIF	491 566 352,43	448 640 053,36
Crédits d'escompte	81 682 762,34	27 448 367,58
Crédits de trésorerie	176 730 111,98	222 380 599,98
Banques (Soldes créditeurs)	233 153 478,11	198 811 085,80
TOTAL III	491 566 352,43	448 640 053,36
TOTAL GENERAL I+II+III	1 797 465 465,10	1 622 125 697,62

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

DESIGNATION	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2	3 = 2 + 1	4
PRODUITS D'EXPLOITATION	785 653 219,27		785 653 219,27	846 019 695,90
Ventes de marchandises (en l'état)	92 186 828,50		92 186 828,50	189 189 938,83
Ventes de biens et services produits	541 146 379,27		541 146 379,27	605 286 442,08
Chiffres d'affaires	633 333 207,77		633 333 207,77	794 476 380,91
Variation de stocks de produits (1)	-7 442 430,73		-7 442 430,73	-48 633 485,86
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation : transferts de charges	159 762 442,23		159 762 442,23	100 176 800,85
Total I	785 653 219,27		785 653 219,27	846 019 695,90
CHARGES D'EXPLOITATION	836 628 804,07	949 992,84	837 578 796,91	856 728 208,68
Achats revendus(2) de marchandises	80 672 445,39		80 672 445,39	162 328 445,66
Achats consommés(2) de matières et fournitures	493 570 576,98	468 853,53	494 039 430,51	451 447 569,06
Autres charges externes	108 397 800,40	481 139,31	108 878 939,71	112 767 061,67
Impôts et taxes	7 539 096,32		7 539 096,32	8 323 821,37
Charges de personnel	79 986 527,33		79 986 527,33	78 884 858,41
Autres charges d'exploitation	6 285 714,29		6 285 714,29	6 214 285,71
Dotations d'exploitation	60 176 643,36		60 176 643,36	36 762 166,80
Total II	836 628 804,07	949 992,84	837 578 796,91	856 728 208,68
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-50 975 584,80	-949 992,84	-51 925 577,64	-10 708 512,78
PRODUITS FINANCIERS	8 824 955,81		8 824 955,81	31 126 756,36
Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés				
Gains de change	1 480 114,15		1 480 114,15	2 858 789,16
Intérêts et autres produits financiers	7 298 118,47		7 298 118,47	7 372 742,62
Reprises financières : transfert charges	46 723,19		46 723,19	20 895 224,58
Total IV	8 824 955,81		8 824 955,81	31 126 756,36
CHARGES FINANCIERES	35 713 050,88		35 713 050,88	26 912 781,25
Charges d'intérêts	33 593 376,77		33 593 376,77	23 995 991,20
Pertes de change	1 881 951,56		1 881 951,56	2 793 073,71
Autres charges financières	72 476,47		72 476,47	76 993,15
Dotations financières	165 246,08		165 246,08	46 723,19
Total V	35 713 050,88		35 713 050,88	26 912 781,25
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-26 888 095,07		-26 888 095,07	4 213 975,11
RESULTAT COURANT (III+VI)	-77 863 679,87	-949 992,84	-78 813 672,71	-6 494 537,67
PRODUITS NON COURANTS	32 230 533,34		32 230 533,34	67 285 418,91
Produits des cessions d'immobilisations	1 224 556,57		1 224 556,57	64 099 009,42
Subventions d'équilibre d'investissement				
Autres produits non courants	8 057 779,97		8 057 779,97	897 553,22
Reprises non courantes ; transferts de charges	22 948 196,80		22 948 196,80	2 288 856,27
Total VIII	32 230 533,34		32 230 533,34	67 285 418,91
CHARGES NON COURANTES	26 418 153,80		26 418 153,80	108 449 360,63
"Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées"	24 450 789,69		24 450 789,69	62 628 313,66
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	781 797,45		781 797,45	45 301 210,46
"Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions"	1 185 566,66		1 185 566,66	519 836,51
Total IX	26 418 153,80		26 418 153,80	108 449 360,63
RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	5 812 379,54		5 812 379,54	-41 163 941,72
RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	-72 051 300,33	-949 992,84	-73 001 293,17	-47 658 479,39
IMPOTS SUR LES RESULTATS	1 625 423,00		1 625 423,00	9 101 112,78
RESULTAT NET (XI-XII)	-73 676 723,33	-949 992,84	-74 626 716,17	-56 759 592,17
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	826 708 708,42		826 708 708,42	944 431 871,17
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	900 385 431,75	949 992,84	901 335 424,59	1 001 191 463,34
RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	-73 676 723,33	-949 992,84	-74 626 716,17	-56 759 592,17

ETAT DES SOLDES DE GESTION

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

		DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	Ventes de Marchandises (en l'état)	92 186 828,50	189 189 938,83
	2	- Achats revendus de marchandises	80 672 445,39	162 328 445,66
I	=	MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT	11 514 383,11	26 861 493,17
	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	533 703 948,54	556 652 956,22
II	3	Ventes de biens et services produits	541 146 379,27	605 286 442,08
	4	Variation stocks produits	-7 442 430,73	-48 633 485,86
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
	-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE(6+7)	602 918 370,22	564 214 630,73
III	6	Achats consommés de matières et fournitures	494 039 430,51	451 447 569,06
	7	Autres charges externes	108 878 939,71	112 767 061,67
	=	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	-57 700 038,57	19 299 818,66
IV	8	+ Subventions d'exploitation		
	9	- Impôts et taxes	7 539 096,32	8 323 821,37
	10	- Charges de personnel	79 986 527,33	78 884 858,41
	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	-145 225 662,22	-67 908 861,12
V	11	+ Autres produits d'exploitation		
	12	- Autres charges d'exploitation	6 285 714,29	6 214 285,71
	13	+ Reprises d'exploitation, transferts de charges	159 762 442,23	100 176 800,85
	14	- Dotations d'exploitation	60 176 643,36	36 762 166,80
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION(+ou-)	-51 925 577,64	-10 708 512,78
VII	+	RESULTAT FINANCIER	-26 888 095,07	4 213 975,11
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ou-)	-78 813 672,71	-6 494 537,67
	+	RESULTAT NON COURANT	5 812 379,54	-41 163 941,72
IX	15	- Impôts sur les résultats	1 625 423,00	9 101 112,78
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-74 626 716,17	-56 759 592,17

- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

	1	Résultat net de l'exercice	-74 626 716,17	-56 759 592,17
		Bénéfice +		
		Perte -	74 626 716,17	56 759 592,17
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	55 211 090,31	35 510 907,59
	3	+ Dotations financières (1)		
	4	+ Dotations non courantes (1)	1 185 566,66	
	5	- Reprises d'exploitation (2)		
	6	- Reprises financières (2)		19 968 342,66
	7	- Reprises non courantes (2)	22 948 196,80	
	8	- Produits des cessions d'immobilisation	1 224 556,57	64 099 009,42
	9	+ Valeurs nettes d'amortiss. Des immo. Cédées	24 450 789,69	62 628 313,66
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	-17 952 022,88	-42 687 723,00
	10	- Distributions de bénéfices		38 400 000,00
II	=	AUTOFINANCEMENT	-17 952 022,88	-81 087 723,00

TABLEAU DE FINANCEMENT (MODÈLE NORMAL)

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

I. SYNTHESSES DES MASSES DU BILAN	Exercice b	Exercice précédent a	Exercice a - b	
			Emplois c	Ressources d
Financement permanent	940 632 970,93	895 416 914,93		45 216 056,00
Moins actif immobilisé	1 144 135 578,20	975 305 340,30	168 830 237,90	
= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	-203 502 607,27	-79 888 425,37	123 614 181,90	
Actif circulant	652 127 814,55	633 357 721,55	18 770 093,00	
Moins Passif circulant	365 266 141,74	278 068 729,33		87 197 412,41
= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	286 861 672,81	355 288 992,22		68 427 319,41
TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) A - B	-490 364 280,08	-435 177 417,59		55 186 862,49

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
AUTOFINANCEMENT (A)	17 952 022,88		42 687 723,00	-38 400 000,00
+ Capacité d'autofinancement	17 952 022,88		42 687 723,00	
- Distributions de bénéfices				38 400 000,00
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		4 224 556,57		96 357 852,08
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles		1 224 556,57		64 099 009,42
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ Récupérations sur créances immobilisées		3 000 000,00		32 258 842,66
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES ©				
+ Augmentations de capital, apports				
+ Subvention d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)		150 000 000,00		
TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	17 952 022,88	154 224 556,57	42 687 723,00	57 957 852,08
II.EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	171 223 751,27		167 242 679,52	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	1 388 191,32		639 419,07	
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	168 630 697,28		166 599 660,45	
+ Acquisitions d'immobilisations financières	3 600,00		3 600,00	
+ Augmentation des créances immobilisées	1 201 262,67			
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	35 334 047,94		37 420 802,94	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	53 328 916,38		81 169 669,66	
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	259 886 715,59		285 833 152,12	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)		68 427 319,41	54 654 516,37	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE		55 186 862,49		325 217 539,41
TOTAL GENERAL	277 838 738,47	277 838 738,47	383 175 391,49	383 175 391,49

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE

I- Actif immobilisé

A- EVALUATION À L'ENTRÉE

- 1. Immobilisations en non valeurs**
 - La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.
 - 2. Immobilisations incorporelles**
 - La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.
 - 3. Immobilisations corporelles**
 - Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.
 - 4. Immobilisations financières**
 - Sont portées dans ce poste de bilan, les sommes payées pour l'acquisition des titres de participation, ainsi que pour les dépôts et cautionnements.
 - Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'entrée au coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.
- A la clôture, les titres de participation sont évalués à la valeur actuelle estimée en fonction de la quote-part dans la situation nette ou de la valeur d'utilité.
 - La valeur d'utilité est estimée principalement sur la base de la méthodes des flux futurs actualisés.
 - Si la valeur actuelle ainsi déterminée est inférieure à la valeur comptable des titres détenus, une provision pour dépréciation est enregistrée. Ces créances sont comptabilisées au niveau des rubriques "créances immobilisées"
 - Les créances rattachées aux titres sont appréciées suivant les performances financières des participations et leur capacité d'honorer leurs engagements.

B- CORRECTIONS DES VALEURS

- 1. Méthodes d'amortissements**
 - Les méthodes d'amortissement pratiquées sont les méthodes prévues par les règles fiscales en vigueur pour chaque catégorie d'immobilisation
- 2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation**
 - Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
- 3. Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif**
 - Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

II- Actif circulant

A- EVALUATION À L'ENTRÉE

- 1. Stocks**
 - La méthode d'évaluation du Stock à la fin d'exercice est la méthode du prix moyen pondéré (PMP)
- 2. Créances**
 - Les créances sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.
- 3. Titres et valeurs de placement**
 - Les titres et valeurs de placement sont estimés à la date de clôture au cours de la valeur à la date de fin d'exercice.

B- CRÉATION DES VALEURS

- 1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation**
 - Matières premières et consommables : selon la décision de l'utilisateur
 - Produits finis: Ecart entre le coût de revient et le prix de vente
 - Produit semi-fini : impact de l'écart PV/CR du PVC sur le stock MVC/DCE
 - Créances: Les créances contentieuses sont dépréciées en fonction de l'évaluation du risque de non recouvrement.
 - 2. Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif**
 - Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.
- Titres et valeurs de placement: Par différence entre le cours de comptabilisation et le cours moyen de fin d'exercice.

III- Financement permanent

- 1. Méthodes de réévaluation**
 - Les capitaux propres et dettes de financement sont inscrites à leur valeur nominale.
- 2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées**
 - Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
- 3. Dettes de financement permanent**
 - Les dettes de financement sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.
- 4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges**
 - Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.
- 5. Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif**
 - Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

IV- Passif circulant (Hors trésorerie)

1. Dettes du passif circulant
 - Les dettes du passif circulant sont inscrites pour leur montant nominal.
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges
 - Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.
3. Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif
 - Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

V- Trésorerie

1. Trésorerie - Actif
 - La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.
2. Trésorerie - Passif
 - La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation
 - Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ETAT DES DÉROGATIONS

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Indication des Dérogations	Justifications des Dérogations	Influence des Dérogations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
INDICATION DES DEROGATIONS		
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

ETAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Nature des Changements	Justification des Changements	Influence sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I. CHANGEMENT AFFECTANT LES METHODES D'ÉVALUATION		
	NEANT	
II. CHANGEMENT AFFECTANT LES REGLES DE PRESENTATION		
	NEANT	

DÉTAIL DES NON-VALEURS

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Compte Principal	Intitulé	Montant
211	FRAIS PRELIMINAIRES	
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalables au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
212	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	134 498 586,04
2121	Frais d'acquisitions des immobilisations	
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	134 498 586,04
213	PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	
2130	Primes de remboursements des obligations	
	T O T A L	134 498 586,04

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Nature	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle- même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	81 169 669,66	53 328 916,38						134 498 586,04
* Frais préliminaires								
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	81 169 669,66	53 328 916,38						134 498 586,04
* Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 617 285,21	1 388 191,32		47 299 228,75			19 894 668,20	79 410 037,08
* Immobilisation en recherche et développement								
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	30 722 617,01	1 388 191,32		47 299 228,75				79 410 037,08
* Fonds commercial								
* Autres immobilisations incorporelles	19 894 668,20						19 894 668,20	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 592 212 053,83	168 630 697,28		363 244 999,34	1 502 592,89		390 649 559,89	1 731 935 597,67
* Terrains	3 178 784,20							3 178 784,20
* Constructions	77 636 457,51	5 048 130,99		17 928 875,67				100 613 464,17
* Installat. techniques, matériel et outillage	1 114 052 148,78	119 480 278,32		345 316 123,67				1 578 848 550,77
* Matériel de transport	16 279 336,88	7 880,55						16 287 217,43
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	16 162 589,26	245 688,33						16 408 277,59
* Autres immobilisations corporelles	399 574,60							399 574,60
* Immobilisations corporelles en cours	364 503 162,60	43 848 719,09			1 502 592,89		390 649 559,89	16 199 728,91
TOTAL GENERAL	1 723 999 008,70	223 347 804,98		410 544 228,09	1 502 592,89		410 544 228,09	1 945 844 220,79

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Nature	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissement sur les immobilisations sorties	Cumul d'amortissement en fin d'exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	16 233 933,53	26 899 717,20		43 133 650,73
* Frais préliminaires				
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	16 233 933,53	26 899 717,20		43 133 650,73
* Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30 580 531,73	477 415,33		31 057 947,05
* Immobilisation en recherche et développement				
* Brevets, marques droits et valeurs similaires	30 580 531,73	477 415,33		31 057 947,05
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 120 479 188,24	23 842 704,66		1 144 321 892,58
* Terrains				
* Constructions	54 843 049,76	3 042 610,84		57 885 660,65
* Installations techniques; matériel et outillage	1 036 021 574,50	19 601 329,95		1 055 622 904,08
* Matériel de transport	16 172 286,93	33 623,45		16 205 910,38
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	13 159 609,83	1 122 105,31		14 281 715,14
* Autres immobilisations corporelles	282 667,22	43 035,11		325 702,33
* Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GENERAL	1 167 293 653,50	51 219 837,19		1 218 513 490,36

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur net d'amortissements	Prix de cession	Plus Values	Moins values
01/01/2024	251	22 948 196,80	0,00	22 948 196,80	0,00	0,00	22 948 196,80
01/01/2024	239	461 395,27	0,00	461 395,27	356 282,75	0,00	105 112,52
01/01/2024	239	1 041 197,62	0,00	1 041 197,62	868 273,82	0,00	172 923,80
Total		24 450 789,69	0,00	24 450 789,69	1 224 556,57	0,00	23 226 233,12

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
							6	7	8	
YNNA AIR	1033249	TRANSPORT	100 000,00	99,00	99 000,00	99 000,00	31/12/2024	30 426,27	-3 600,00	0,00
DIMATIT	1067819	INDUSTRIE	128 353 950,00	46,50	291 843 920,35	291 843 920,35	31/12/2024	284 266 263,69	836 437,96	0,00
Total			128 453 950,00	--	291 942 920,35	291 942 920,35	--	284 296 689,96	832 837,96	0,00

TABLEAU DES PROVISIONS

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Nature	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	23 395 196,80						22 948 196,80	447 000,00
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	618 449,51	3 991 253,45		1 185 566,66				5 795 269,62
SOUS TOTAL (A)	24 013 646,31	3 991 253,45		1 185 566,66			22 948 196,80	6 242 269,62
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	10 368 442,15	4 965 553,05			1 474 783,14			13 859 212,06
5. Autres Provisions pour risques et charge	46 723,19		165 246,08			46 723,19		165 246,08
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	10 415 165,34	4 965 553,05	165 246,08		1 474 783,14	46 723,19		14 024 458,14
TOTAL (A+B)	34 428 811,65	8 956 806,50	165 246,08	1 185 566,66	1 474 783,14	46 723,19	22 948 196,80	20 266 727,76

TABLEAU DES CRÉANCES

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Créances	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
De l'Actif Immobilisé	125 308 927,42	125 308 927,42				9 762 634,04	112 299 899,42	
- Prêts immobilisés	2 621 234,32	2 621 234,32						
- Autres créances financières	122 687 693,10	122 687 693,10				9 762 634,04	112 299 899,42	
De l'actif circulant	441 285 236,76		311 913 815,31	129 371 421,45		98 523 672,96	117 669 771,85	345 106 315,04
- Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	2 158 813,71		2 158 813,71				719 960,17	
- Clients et comptes rattachés	314 973 975,53		201 163 054,08	113 810 921,45			116 949 811,68	345 106 315,04
- Personnel	827 900,72		827 900,72					
- Etat	98 523 672,96		98 523 672,96			98 523 672,96		
- Comptes d'associés								
- Autres débiteurs	16 555 717,07		995 217,07	15 560 500,00				
- Compte de régularisation actif	8 245 156,77		8 245 156,77					
Totaux	566 594 164,18	125 308 927,42	311 913 815,31	129 371 421,45		108 286 307,00	229 969 671,27	345 106 315,04

TABLEAU DES DETTES

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Dettes	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
DE FINANCEMENT	207 310 778,31	207 310 778,31						
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	207 310 778,31	207 310 778,31						
DU PASSIF CIRCULANT	364 521 549,45		262 127 122,95	102 394 426,50	78 154 046,32	47 736 017,97	82 042 671,09	20 504 741,20
- Fournisseurs et comptes rattachés	304 250 703,26		202 066 563,49	102 184 139,77	78 154 046,32		82 042 671,09	20 504 741,20
- Clients créditeurs, avances et acomptes	237 713,16		237 713,16					
- Personnel	1 291 427,69		1 291 427,69					
- Organismes sociaux	4 478 335,81		4 478 335,81					
- Etat	47 736 017,97		47 736 017,97			47 736 017,97		
- Comptes d'associés	210 286,73			210 286,73				
- Autres créanciers	6 226 069,65		6 226 069,65					
- Comptes de régularisation - Passif	90 995,18		90 995,18					
Totaux	571 832 327,76	207 310 778,31	262 127 122,95	102 394 426,50	78 154 046,32	47 736 017,97	82 042 671,09	20 504 741,20

TABLEAU DES SURETES RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Tiers Débiteurs ou Tiers Crédeurs	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription	Objet (2) (3)	V.N.C. de la sureté donnée
SURETÉ DONNÉE					
ATTIJARI WAFA BANK	30 000 000,00	NANTISSEMENT	03/09/2024	FONDS DE COMMERCE	30 000 000,00
SOCIETE GENERALE	100 000 000,00	NANTISSEMENT	18/10/2020	FONDS DE COMMERCE	100 000 000,00
ATTIJARI WAFA BANK	150 000 000,00	NANTISSEMENT	23/12/2024	CREANCES	150 000 000,00
SURETÉ REÇUE					

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CRÉDIT-BAIL

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Engagements Donnés	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
ENGAGEMENT DONNÉ		
EXPORTATIONS TEMPORAIRES	585 514,00	585 514,00
IMPORTATIONS TEMPORAIRES	772 745,00	772 745,00
CREDIT D'ENLEVEMENT	14 000 000,00	14 000 000,00
ADMISSIONS TEMPORAIRES	682 288,94	682 288,94
LETTRES DE GARANTIE	727 093,00	727 093,00
CAUTIONS DIVERSES	36 350 639,50	34 534 366,00
ENGAGEMENT REÇU		



TABLEAU DES BIENS EN CREDIT-BAIL

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

RUBRIQUES	Date de la première échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amort° du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevanes restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin du contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
UNITE COMPLETE D ELECTROLYSE	05/03/2019	63	40 524 484,52	10	42 798 038,56	3 873 088,67	0,00	0,00	405 244,85	
GROUPE EAU FRIGORIFIQUE POX INVEST SA	01/01/2024	60	1 299 115,84	10	1 192 173,35	292 140,70	0,00	0,00	12 991,16	
2 CHARIOTS ELEVATEURS DIESEL 3T	25/12/2019	51	496 000,00	5	525 435,19	33 834,69	0,00	0,00	4 960,00	
CAMION ISUZU	10/10/2020	48	292 055,00	5	258 516,22	62 287,14	0,00	0,00	2 920,55	
UNITE D EVAPORATION CRYONORM	05/12/2020	60	3 248 043,04	10	2 277 804,84	742 214,90	670 984,93	0,00	32 480,43	
ECHANGEUR & REACTEUR CHLORATION	25/12/2020	60	1 264 091,62	10	871 172,91	288 859,37	261 137,69	0,00	12 640,92	
MATERIEL AEROREFRIGERANT	01/01/2024	60	1 932 006,17	10	1 331 478,83	441 485,42	399 116,30	0,00	19 320,06	
ECHANGEURS TUBULAIRE WELDERS	25/12/2020	60	3 791 363,06	10	2 612 890,09	866 369,67	783 224,64	0,00	37 913,63	
ECHANGEUR TUBULAIRE	05/04/2021	60	907 300,11	10	565 261,34	207 328,40	204 470,40	51 117,60	9 073,00	
CONDENSEUR & ECHANGEUR TUBULAIRES	25/04/2021	60	11 538 798,86	10	7 049 036,05	2 636 747,10	2 600 399,88	650 099,97	115 387,99	
ENSEMBLE DE MATERIEL DE PRODUCTION	05/12/2021	60	4 689 244,28	10	2 216 952,03	1 071 545,72	1 056 774,60	968 710,05	46 892,44	
ACC NOUVELLE SECTION MVC PROPAC	05/12/2021	60	15 350 544,79	10	7 257 336,36	3 507 774,46	3 459 420,24	3 171 135,22	153 505,45	
BAC SECTION OXYCLORATION	05/12/2021	60	5 011 361,00	10	2 369 240,41	1 145 153,07	1 129 367,28	1 035 253,34	50 113,61	
Sous-Total			90 344 408,29	--	71 325 336,18	15 168 829,31	10 564 895,96	5 876 316,18	903 444,09	--
COMPRESSION DES GAZ RECYCLES	25/12/2021	60	12 574 232,02	10	5 792 416,93	2 873 355,67	2 833 746,84	2 597 601,27	125 742,32	
COLONNE DE QUENCH SCIF	25/12/2021	60	1 124 166,00	10	517 855,71	256 884,76	253 343,64	232 231,67	11 241,66	
BALLONS	25/12/2021	60	2 942 006,00	10	1 336 723,06	663 014,64	663 014,64	607 763,42	29 420,06	
REACTEUR ET BAC	25/12/2021	60	2 422 467,00	10	1 115 927,91	553 561,29	545 930,52	500 436,31	24 224,67	
2 FILTRES DE BOUILLIE	25/12/2021	60	945 179,97	10	435 404,40	215 984,40	213 007,08	195 256,49	9 451,80	
ENSEMBLE DE MATERIEL DE PRODUCTION	10/01/2022	60	13 931 429,92	10	6 282 583,13	3 183 490,58	3 139 606,56	3 139 606,56	139 314,30	
3 MELANGEURS AVEC EQUIPEMENTS	01/02/2022	60	18 498 196,43	10	8 040 886,81	4 227 048,80	4 168 779,48	4 516 177,77	184 981,96	
ANALYSEUR DE PRODUIT	01/02/2022	60	18 699 912,69	10	8 124 866,54	4 273 143,20	4 214 238,48	4 565 425,02	186 999,13	
3 CHARIOTS ELEVATEURS	25/03/2022	60	768 000,00	5	308 096,50	175 496,76	173 077,56	201 923,82	7 680,00	
2 LIGNES DE COMPOUNDAGE PVC	01/08/2022	60	8 158 274,99	10	2 626 998,91	1 864 258,89	1 838 560,32	2 911 053,84	81 582,75	
2 CHARIOTS ELEVATEURS	01/08/2022	60	710 000,00	5	228 482,33	162 243,06	160 006,56	253 343,72	7 100,00	
FORD TRANSIT L2 H2 EN AMBULANCE	05/10/2022	48	381 180,00	5	129 496,81	104 642,64	104 642,64	78 481,98	3 811,80	
ENSEMBLE DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS	05/12/2022	60	21 062 380,95	10	5 144 748,83	4 812 993,90	4 746 647,40	9 097 740,85	210 623,81	
GROUPE FRIGO TROPICALISE MODELE	25/12/2022	60	1 456 148,23	10	338 039,33	332 746,43	328 159,56	628 972,49	14 561,48	
Sous-Total			194 017 982,49	--	111 747 863,38	38 867 694,33	33 947 657,24	35 402 331,39	1 940 179,83	--



TABLEAU DES BIENS EN CREDIT-BAIL (SUITE)

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

RUBRIQUES	Date de la première échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amort ^o du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin du contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
ENSEMBLE DES EQUIPEMENTS ET MATEREILS	25/12/2022	60	2 732 769,67	10	634 402,22	624 468,98	615 860,76	1 180 399,79	27 327,70	
ENSEMBLE DES EQUIPEMENTS ET MATEREILS	25/12/2022	60	540 915,23	10	125 571,43	123 605,28	121 901,40	233 644,35	5 409,15	
BALANCES ENSACHEUSES POUR PVC GRANULES	31/12/2022	60	371 738,57	10	85 171,66	84 946,46	83 775,48	167 550,96	3 717,39	
FIAT PROFESSIONAL DUCATO	25/05/2023	60	252 300,83	5	34 818,21	58 082,40	58 082,40	135 525,60	2 523,01	
LIGNE DE COMPOUNDAGE PVC CABLE ET SOUPLE	31/10/2023	60	4 191 316,96	10	161 208,76	964 511,53	951 308,88	2 616 099,42	41 913,17	
ELEMENT COMPLET POUR ELECTROLYSE	25/11/2023	60	1 306 668,43	10	30 272,58	308 478,13	304 362,12	862 359,34	13 066,68	
ARMOIRES ÉLECTRIQUE	30/11/2023	60	2 170 000,00	10	43 480,24	512 293,26	505 457,76	1 432 130,32	21 700,00	
SYSTÈME D'EXTINCTION D'INCENDIE	25/12/2023	60	4 598 014,89	10	17 274,43	1 085 498,63	1 071 014,88	3 123 793,40	45 980,15	
FOURNITURE ET POSE LOT DE TUYAUTERIE	25/12/2023	60	686 693,12	10	2 579,86	162 114,44	159 951,36	466 524,80	6 866,93	
UNITE COMPLETE D'ELECTROLYSE	15/12/2023	60	52 415 716,02	10	984 373,26	11 945 834,63	11 812 479,12	34 453 064,10	524 157,16	
POMPE A ROTOR NOYE MONOCELLU	25/03/2024	60	868 273,82	10	0,00	154 947,24	202 246,92	640 448,58	8 682,74	
Sous-Total			264 152 390,03	--	113 867 016,03	54 892 475,31	49 834 098,32	80 713 872,05	2 641 523,91	--
VANNE A BOISSEAU CONIQUE SIEGE	25/03/2024	60	356 282,75	10	0,00	63 580,19	82 988,88	262 798,12	3 562,83	
ARMOIRES ÉLECTRIQUES	20/12/2024	48	1 419 000,00	10	0,00	33 337,83	400 053,96	1 166 824,05	14 190,00	
SPECTROMETRE D'EMISSION ICP	20/12/2024	48	1 200 000,00	10	0,00	28 192,67	338 312,04	986 743,45	12 000,00	
Total			267 127 672,78	--	113 867 016,03	55 017 586,00	50 655 453,20	83 130 237,67	2 671 276,74	--

DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C.

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

	DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT	
	CHARGES D'EXPLOITATION			
611	611 - Achats revendus de marchandises	80 672 445,39	162 328 445,66	
	* Achats de marchandises	79 021 637,11	170 929 767,05	
	Variation des stocks de marchandises (±)	1 650 808,28	-8 601 321,39	
	Total	80 672 445,39	162 328 445,66	
612	612 - Achats consommés de matières et fournitures	494 039 430,51	451 447 569,06	
	* Achat de matières premières	228 409 570,39	215 000 558,85	
	*Variation des stocks de matières premières (+/-)	-7 040 657,94	20 462 281,24	
	* Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	151 774 864,91	111 193 231,61	
	Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)	-633 296,51	-7 497 230,88	
	* Achats non stockés de matières et de fournitures	121 528 949,66	112 288 728,24	
	* Achats de travaux, études et prestations de services			
Total	494 039 430,51	451 447 569,06		
613/614	613/614 - *Autres charges externes	108 878 939,71	112 767 061,67	
	* Locations et charges locatives	4 168 802,46	4 996 876,95	
	* Redevances de crédit-bail	55 017 586,03	48 816 158,76	
	* Entretien et réparations	9 471 044,14	12 703 901,40	
	* Primes d'assurances	5 842 111,61	5 833 190,34	
	* Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	12 979 173,74	16 046 107,75	
	* Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4 903 284,44	4 185 412,02	
	* Redevances pour brevets, marques, droits.....		36 250,00	
	*Transports	11 539 772,46	12 030 409,61	
	* Déplacements, missions et réceptions	1 007 876,58	1 279 635,10	
	* Reste du poste des autres charges externes	3 949 288,25	6 838 819,74	
	Total	108 878 939,71	112 767 061,67	
	617	617 - * Charges de personnel	79 986 527,33	78 884 858,41
		* Rémunération du personnel	57 608 050,41	57 914 701,88
* Charges sociales		16 736 650,14	16 775 178,97	
* Reste du poste des charges de personnel		5 641 826,78	4 194 977,56	
Total	79 986 527,33	78 884 858,41		
618	618 - Autres charges d'exploitation	6 285 714,29	6 214 285,71	
	* Jetons de présence	1 285 714,29	1 214 285,71	
	* Pertes sur créances irrécouvrables			
	* Reste du poste des autres charges d'exploitation	5 000 000,00	5 000 000,00	
Total	6 285 714,29	6 214 285,71		
638	CHARGES FINANCIERES	72 476,47	76 993,15	
	638 *Autres charges financières	72 476,47	76 993,15	
	* Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement			
	* Reste du poste des autres charges financières	72 476,47	76 993,15	
TOTAL	72 476,47	76 993,15		
658	CHARGES NON COURANTES	781 797,45	45 301 210,46	
	658 - Autres charges non courantes	781 797,45	45 301 210,46	
	* Pénalités sur marchés et débits	65 609,51	870,00	
	* Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	400 192,00	747 300,64	
	* Pénalités et amendes fiscales et pénales			
	* Créances devenues irrécouvrables	6 510,93	26 017 460,65	
	* Reste du poste des autres charges non courantes	309 485,01	18 535 579,17	
	Total	781 797,45	45 301 210,46	

DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C.(SUITE)

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

	DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	PRODUITS D'EXPLOITATION		
711	Ventes de marchandises	92 186 828,50	189 189 938,83
	Ventes de marchandises au Maroc	84 297 320,40	179 447 789,43
	Ventes de marchandises à l'étranger		
	Reste du poste des ventes de marchandises	7 889 508,10	9 742 149,40
Total	92 186 828,50	189 189 938,83	
712	Ventes de biens et services produits	541 146 379,27	605 286 442,08
	Ventes de biens au Maroc	541 146 379,27	605 286 442,08
	Ventes de biens à l'étranger		
	Ventes des services au Maroc		
	Ventes des services à l'étranger		
	Redevances pour brevets, marques, droits..		
Reste du poste des ventes et services produits			
Total	541 146 379,27	605 286 442,08	
713	Variation des stocks de produits	-7 442 430,73	-48 633 485,86
	Variation des stocks des biens produits (+/-)	-5 470 610,84	25 773 422,80
	Variation des stocks des services produits (+/-)	-2 226 141,71	-74 250 555,45
	Variation des stocks des produits en cours (+/-)	254 321,82	-156 353,21
Total	-7 442 430,73	-48 633 485,86	
718	Autres produits d'exploitation		
	Jetons de présence reçus		
	Reste du poste des produits divers		
Total			
719	Reprises d'exploitation transferts de charges	159 762 442,23	100 176 800,85
	Reprises	1 474 783,14	19 004 684,74
	Transferts de charges	158 287 659,09	81 172 116,11
	Total	159 762 442,23	100 176 800,85
738	PRODUITS FINANCIERS		
	Intérêts et autres produits financiers	7 298 118,47	7 372 742,62
	Intérêts et produits assimilés	1 597 351,40	1 687 551,41
	Revenus des créances rattachées à des participations	5 700 767,07	5 685 191,21
	Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
	Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
Total	7 298 118,47	7 372 742,62	

**PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL
DU 01/01/2024 AU 31/12/2024**

INTITULES	MONTANT (+)	MONTANT (-)
I. RESULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net		
Perte nette		74 626 716,17
II. REINTEGRATIONS FISCALES		
REINTEGRATIONS FISCALES COURANTES		
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	949 992,84	
CADEAUX	133 500,60	
DONS NON DEDUCTIBLES	142 600,00	
REDEVANCE LOCATION VOITURE	20 822,73	
ECART DE CONVERSION PASSIF 2024	579 346,21	
REINTEGRATIONS FISCALES NON COURANTES		
PENALITES & AMENDES FISCALES	400 192,00	
COTISATION MINIMALE	1 625 423,00	
CHARGE NON COURANTE NON DEDUCTIBLE (CANTINE)	309 485,01	
ECART DE CONVERSION PASSIF 2023	18 011,39	
PROVISION PÉNALITÉ CNSS	1 185 566,66	
III. DEDUCTIONS FISCALES		
DEDUCTIONS FISCALES COURANTES		
ECART DE CONVERSION PASSIF 2023		18 011,39
DEDUCTIONS FISCALES NON COURANTES		
Total	5 364 940,44	74 644 727,56
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1> T2 (A)		
Déficit brut fiscal si T2> T1 (B)		69 279 787,12
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal (A - C) (OU)		
. Déficit net fiscal (B)		
		69 279 787,12
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES	43 597 093,72	
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER	41 307 531,80	
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1	41 307 531,80	

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRES IMPOTS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après C.P.C (+/-)	-78 813 672,71
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	1 826 262,38
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	18 011,39
Résultat courant théoriquement imposable (=)	-77 005 421,72
Impôt théorique sur résultat courant (-)	1 625 423,00
Résultat courant après impôts (=)	-80 439 095,71

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Nature	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations T.V.A de l'exercice	Solde fin d'exercice
	(1)	(2)	(3)	(1+2-3=4)
A. T.V.A. Facturée	48 526 659,53	251 111 000,10	253 099 409,92	46 538 249,71
B. T.V.A. Récupérable	30 158 214,22	135 740 750,09	130 487 452,03	35 411 512,28
sur charges	23 855 946,53	126 559 046,55	119 534 588,10	30 880 404,98
sur immobilisations	6 302 267,69	9 181 703,54	10 952 863,93	4 531 107,30
C. T.V.A. dûe ou crédit de T.V.A = (A - B)	18 368 445,31	115 370 250,01	122 611 957,89	11 126 737,43

PASSIF EVENTUEL

Conformément à la réglementation en vigueur, l'exercice 2024 n'est prescrit. Les déclarations fiscales de la SNEP au titre de l'impôt sur les sociétés, de l'impôt sur le revenu et la taxe sur la valeur ajoutée relatives à cet exercice peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration fiscale et demeurent sujettes à des vérifications et à d'éventuels redressements.

Au titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie de rôles peuvent également faire l'objet de révision.

Les déclarations sociales de la CNSS pourraient faire l'objet d'un contrôle et de rappels éventuels de cotisations.

CAPITAL SOCIAL

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Principaux associés		Ident. Fiscal	N° C.N.I.	N° C.E.	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nomin. de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
Nom, prénom	Associés					Ex. N - 1	Actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
HOLDING YNNA	HOLDING YNNA	01067377			233 BD MOHAMED V CASABLANCA	1 50 9976	1 509 976	100	150 997 600,00	0,00	150 997 600,00
HERITIERS FEU MILOUD CHAABI	HERITIERS FEU MILOUD CHAABI	0	G89008		R. LALLA MERIEM SOUISSI RABAT	15	15	100	1 500,00	0,00	1 500,00
M. MOHAMED CHAABI	M. MOHAMED CHAABI		G3452		797 BIR RAMI EST KENITRA	3	3	100	300,00	0,00	300,00
M. MOHAMED IRAQI	M. MOHAMED IRAQI		B318045		6 RUE 1 CITE ERRAHA ANFA CASABLANCA	3	3	100	300,00	0,00	300,00
M. OMAR CHAABI	M. OMAR CHAABI		G235919		15 AV MED VI SOUISSI RABAT	3	3	100	300,00	0,00	300,00
M. MOHAMED REGBA	M. MOHAMED REGBA		A69076		687 RUE MADKOURI BIR RAMI KENITRA	3	3	100	300,00	0,00	300,00
FLOTTANT EN BOURSE	FLOTTANT EN BOURSE			XXX		889 997	889 997	100	88 999 700,00	0,00	88 999 700,00
Total						2 400 000	2 400 000	--	240 000 000,00	0,00	240 000 000,00

TABLEAU D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	MONTANT	B. AFFECTATION DES RESULTATS	MONTANT
Décision du 27/06/2024		Réserve légale	
Report à nouveau	494 913 231,34	Autres réserves	
Résultats nets en instance d'affectation		Tantièmes	
Résultat net de l'exercice	-56 759 592,17	Dividendes	
Prélèvements sur les réserves		Autres affectations	
Autres prélèvements		Report à nouveau	438 153 639,17
TOTAL A	438 153 639,17	TOTAL B	438 153 639,17

**RÉSULTATS ET AUTRES ELÉMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS
DES TROIS DERNIERS EXERCICES**
DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Nature des Indications	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non-valeurs	897 313 231,34	737 217 903,04	636 161 987,69
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	1 107 442 214,06	794 476 380,91	633 333 207,77
2. Résultat avant impôts	141 157 063,63	-47 658 479,39	-73 001 293,17
3. Impôts sur les résultats	54 076 792,00	9 101 112,78	1 625 423,00
4. Bénéfices distribués (y compris les tantièmes) de l'exercice précédent	48 000 000,00	38 400 000,00	
5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	570 232 959,71	618 913 231,34	562 153 639,17
RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)			
Résultat net par action ou part sociale de l'exercice			
Bénéfices distribués par action ou part sociale de l'exercice précédent	20,00		
PERSONNEL			
Montant des salaires bruts de l'exercice	55 757 588,37	57 914 701,88	57 608 050,41
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	457	409	405

TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVICES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE
DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Nature	Entrée Contre Valeur en Dirhams	Sortie Contre Valeur en Dirhams
Financement permanent		
Immobilisations brutes		20 961 800,48
Rentrées sur immobilisations		
Remboursement des dettes de financement		
Produits		
Charges		341 545 107
ACHAT MATIERES PREMIERES ET CONSOMMABLE		341 545 107
TOTAL DES ENTREES		
TOTAL DES SORTIES		362 506 907,48
BALANCE DEVICES		
TOTAL (EGALITE)		

DATATIONS ET EVENEMENTS POSTÉRIEURS
DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Date de clôture(1)	31/12/2024
Date d'établissement des états de synthèse (2)	26/03/2025
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délais réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

**EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLE A CET EXERCICE
ET CONNUS AVANT LA PREMIERE COMMUNICATION DES ETATS DE SYNTHESE**

INDICATION DES EVENEMENTS	
Evenements favorables	
	26/03/2025 NEANT
Evenements dé-favorables	
	26/03/2025 NEANT

ETAT DÉTAILLÉ DES STOCKS

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

STOCKS	STOCK FINAL			STOCK INITIAL			Variation de stock en valeur (+ ou -)
	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net	
	1	2	3	4	5	6	
I. STOCKS APPROVISIONNEMENT							
1- Biens et produits destinés à la revente en l'état	7 355 790,71		7 355 790,71	9 006 598,99		9 006 598,99	1 650 808,28
* Biens immeubles							
* Biens meubles	7 355 790,71		7 355 790,71	9 006 598,99		9 006 598,99	1 650 808,28
2- Biens et Matières Premières destinés aux activités de production et de transformation	190 745 536,37		190 745 536,37	187 610 832,67	688 999,21	186 921 833,46	-3 823 702,91
3- Matières premières	104 332 323,04		104 332 323,04	102 762 275,94		102 762 275,94	-1 570 047,10
4- Matières consommables	5 336 615,69		5 336 615,69	5 319 086,08		5 319 086,08	-17 529,61
5 - Pièces détachées	81 047 458,64		81 047 458,64	79 497 009,15	688 999,21	78 808 009,94	-2 239 448,70
6- Carburants, lubrifiants pour véhicules de transport	29 139,00		29 139,00	32 461,50		32 461,50	3 322,50
- Emballage	3 186 227,20		3 186 227,20	4 117 587,29		4 117 587,29	931 360,09
7 * récupérables							
8 * vendus							
9 * perdus	3 186 227,20		3 186 227,20	4 117 587,29		4 117 587,29	931 360,09
10- Total stocks approvisionnement	201 287 554,28		201 287 554,28	200 735 018,95	688 999,21	200 046 019,74	-1 241 534,54
II. STOCK EN COURS PRODUCTION DE BIENS ET SERVICE	254 321,82		254 321,82				-254 321,82
11- Produits en cours	254 321,82		254 321,82				-254 321,82
12- Etudes en cours							
13- Travaux en cours							
14- Services en cours							
15- Total Stocks des en cours	254 321,82		254 321,82				-254 321,82
III. STOCK PRODUITS FINIS	22 994 667,67	4 965 553,05	18 029 114,62	25 220 809,38	785 783,93	24 435 025,45	6 405 910,83
16- Produits finis	22 825 757,67	4 965 553,05	17 860 204,62	24 858 850,38	785 783,93	24 073 066,45	6 212 861,83
17- Biens finis	168 910,00		168 910,00	361 959,00		361 959,00	193 049,00
18- Total Stocks Produits et Biens finis	22 994 667,67	4 965 553,05	18 029 114,62	25 220 809,38	785 783,93	24 435 025,45	6 405 910,83
IV . STOCK PRODUITS RÉSIDUELS							
19- Déchets							
20- Rebutis							
21- Matières de récupération							
22- Total Stocks Produits résiduels							
23- TOTAL GENERAL (ligne 10+15+18+22)	224 536 543,77	4 965 553,05	219 570 990,72	225 955 828,33	1 474 783,14	224 481 045,19	4 910 054,47

COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024

ACTIF	Bilan consolidé 31 décembre 2024	Bilan consolidé 31 décembre 2023	Variation
Actif immobilisé	1 204 589	1 070 531	134 058
Ecart d'acquisition	9 528	19 057	-9 528
Immobilisations incorporelles	138 403	84 972	53 430
Immobilisations corporelles	784 702	692 983	91 719
Immobilisations financières	124 961	126 756	-1 795
Titres mis en équivalence	146 995	146 763	231
Actif circulant	660 949	646 774	14 175
Stocks et en cours	219 571	224 481	-4 910
Clients et comptes rattachés	306 080	303 211	2 869
Impôts différés actifs	7 784	-	7 784
Autres créances et comptes de régularisation	126 311	105 619	20 692
Valeurs mobilières de placement	-	-	-
Disponibilités	1 202	13 463	-12 261
TOTAL DE L'ACTIF	1 865 537	1 717 305	148 232

PASSIF	Bilan consolidé 31 décembre 2024	Bilan consolidé 31 décembre 2023	Variation
CAPITAUX PROPRES	-	-	-
- Capital	240 000	240 000	-
- Réserves consolidées	476 048	522 676	-46 628
- Résultats consolidés	-43 811	-46 628	2 817
Capitaux propres part du Groupe	672 236	716 048	-43 812
Intérêts minoritaires	-	-	-
Total Capitaux propres	672 236	716 048	-43 812
Passifs à long terme	337 212	260 880	76 332
Dettes financières à long terme	331 417	260 262	71 155
Subvention reçue	-	-	-
Provisions pour risques et charges	5 795	618	5 177
Passif circulant	856 089	740 377	115 712
Fournisseurs et comptes rattachés	304 252	199 013	105 239
Autres dettes et comptes de régularisation	60 271	78 991	-18 720
Impôts différés passifs	-	13 733	-13 733
Trésorerie passif	491 566	448 640	42 926
TOTAL DU PASSIF	1 865 537	1 717 305	148 232

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES AU 31 DÉCEMBRE 2024

NATURE	Résultat consolidé 31 décembre 2024	Résultat consolidé 31 décembre 2023	Variation
Chiffres d'affaires	633 333	794 476	-161 143
Variation de stocks de produits	-7 442	-48 633	41 191
Autres produits d'exploitation	159 762	100 177	59 586
Achats consommés	-574 712	-613 776	39 064
Charges externes	-54 389	-64 169	9 780
Charges de personnel	-79 987	-78 885	-1 102
Autres charges d'exploitation	-6 286	-6 214	-71
Impôts et taxes	-7 539	-8 324	785
Dotations d'exploitation	-89 497	-60 032	-29 465
Résultat d'exploitation	-26 755	14 620	-41 376
Charges et produits financiers	-33 463	-1 722	-31 741
Résultat courant des entreprises intégrées	-60 218	12 898	-73 116
Charges et produits non courants	5 812	-41 164	46 976
Impôts sur les résultats	19 892	-10 846	30 738
Impact changement du taux d'IS sur exercices antérieurs	-	-	-
Résultat net des entreprises intégrées	-34 515	-39 111	4 597
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	231	2 012	-1 781
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-9 528	-9 528	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	-43 811	-46 628	2 817
Intérêts minoritaires	-	-	-
Résultat net (Part du groupe)	-43 811	-46 628	2 817
Résultat par action	-18.25	-19.43	1.17

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS AUX 31 DÉCEMBRE 2024 ET 31 DÉCEMBRE 2023

(Données en milliers de dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net des entreprises intégrées	-34 514	-39 110
Élimination des charges et produits nets sans effet sur la trésorerie ou non liés à l'activité		-
- Dotations aux amortissements	80 540	58 780
- Charges/ produits sans effet sur la trésorerie *	5 455	-
- Charges d'intérêts	-	-
- Variation des impôts différés	-21 517	1 745
- Plus ou moins values de cession	-	-1 471
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	29 965	19 943
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	67 868	52 527
Flux net de trésorerie lié à l'activité	97 832	72 470
Acquisition d'immobilisations corporelles	-172 474	-231 252
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-54 717	-81 809
Cession d'immos corporelles	1 225	67 981
Cession de titres de sociétés mises en équivalence	-	-
Acquisition de titres de société consolidée	-	-
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-225 966	-245 080
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-124 469
Augmentation de capital en numéraire	-	-
Subventions reçues	-	-
Autres opérations financières	1 795	-3
Intérêts payés	-	-
Emission d'emprunt **	153 844	52 454
Remboursement d'emprunts	-82 688	-80 590
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	72 951	-152 608
Mouvements de conversion		-
Augmentation (diminution) de la trésorerie	-55 183	-325 217
Trésorerie au début de l'exercice	-435 178	-109 961
Trésorerie à la fin de période	-490 363	-435 178

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024 ET AU 31 DÉCEMBRE 2023

(en milliers MAD)	Note	Capital	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Total part groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2022		240 000	-	561 075	801 075	-	801 075
Dividendes				-38 400	-38 400		-38 400
Résultat net de l'exercice				-46 628	-46 628		-46 628
Titres d'auto contrôle					-		-
Autres variations				2	2		2
Situation au 31 décembre 2023		240 000	-	476 049	716 050	-	716 049
Dividendes				-	-		-
Résultat net de l'exercice				-43 811	-43 811		-43 811
Titres d'auto contrôle					-		-
Autres variations				-2	-2		-2
Situation au 31 décembre 2024		240 000	-	432 236	672 236	-	672 236

GROUPE SNEP

ÉTAT DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (ETIC)

1- Activité du groupe :

Le groupe SNEP produit et commercialise une gamme de produits stratégiques indispensables à l'activité de plusieurs secteurs industriels (le bâtiment, la chimie, l'automobile, l'agroalimentaire, le traitement de l'eau, etc.) à savoir :

- Les produits issus de la pétrochimie qui correspondent aux produits vinyliques (Polychlorure de vinyle « PVC » et Compound PVC) ;
- Et, les produits issus de l'électrolyse : soude, eau de javel, chlore, acide chlorhydrique.

2- Faits marquants de l'exercice :

L'année 2024 a été particulièrement marquée par les faits suivants :

- Surabondance de l'offre du PVC en raison d'une surcapacité de production (USA et Chine), et d'une demande généralement morose à l'échelle mondiale. Ceci a favorisé les exportations de PVC vers le Maroc à des prix historiquement bas.
- Baisse continue des prix de PVC tout le long de l'année 2024, en ligne avec l'évolution des prix de vente sur le marché international.
- Instauration d'un droit antidumping définitif de 24,88% sur les importations de la résine PVC en provenance des États-Unis, applicable à partir du 3 janvier 2025, et ce après une année d'application d'un droit provisoire de 5,5%.
- Recevabilité de la requête et ouverture de l'enquête antidumping sur les importations de PVC en provenance d'Égypte.
- Signature d'un important contrat de fourniture de soude liquide avec la société COBCO (société Maroc-Chinoise opérant dans l'écosystème des batteries électriques).
- Visite du ministre de l'Industrie et du Commerce, Monsieur Ryad Mezzour à la SNEP, le mardi 9 juillet 2024.
- Mise en service progressive des nouvelles unités du projet d'extension des capacités de production 90 KT/An, courant le T1 2024 et la montée en charge progressive de la production, courant le T2 2024.
- Des arrêts nécessaires aux phases de stabilisation et de montée progressive en production.
- Importation par la SNEP de la soude liquide et du DCE pour combler le manque à produire.
- Contrôle CNSS portant sur les exercices 2020 à 2024 ; Le montant de redressement est de 5 MDH ; le paiement sera échelonné sur plusieurs mois.
- Entame de la phase II du projet de refonte du système de management intégré SMI. Cette phase concerne la finalisation de la cartographie des processus et l'élaboration des cartes d'identité des processus (CIP).
- Projet de mise en place d'un nouveau système de management de la sécurité, focalisé sur les aspects humains et organisationnels, qui sera réalisé en plusieurs phases : Phase I : Diagnostic – Achèvement & Phase II : Analyse des risques – Avancement 85%.
- Réussite de l'audit de suivi de la certification AFNOR (ISO 9001, 14001, 45001).

3- Principes comptables et méthodes d'évaluation :

Les comptes sociaux des entreprises entrant dans le périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés suivant les règles et les pratiques comptables applicables au Maroc.

Les principales règles et méthodes du groupe sont les suivantes :

3.1 Méthodes et modalités de consolidation

Tel que prévu par la circulaire N° 07/19 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), le groupe SNEP a la possibilité de présenter ses comptes consolidés soit conformément à la méthodologie du Conseil National de la Comptabilité (CNC) relative aux comptes consolidés (avis n°5) soit conformément aux normes IFRS.

Les principes et méthodes de consolidation utilisés par le groupe SNEP sont basés sur la méthodologie publiée par le CNC.

Le périmètre de consolidation de la société se détaille comme suit :

Sociétés	Périmètre au 31 décembre 2024			Périmètre au 31 décembre 2023		
	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
SNEP	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Dimatit	46,5%	46,5%	MEE	46,5%	46,5%	MEE

Au 31 décembre 2024, le périmètre de consolidation n'a pas enregistré de changement par rapport à l'exercice précédent.

La prise de participation initiale et complémentaire dans la société Dimatit a donné lieu à la constatation d'un écart d'acquisition définitif de 137,6 MDH.

La société Houda Plast, détenue à 100 % par le groupe et dont les titres étaient intégralement provisionnés, a été exclue du périmètre de consolidation en 2023, en raison de l'absence d'activité et de sa mise en liquidation judiciaire. Cette entité ne présentant aucun passif susceptible d'être repris par le groupe SNEP. En 2024, à l'issue du processus de liquidation, les titres de participation, ont été définitivement retirés de l'actif, sans incidence sur le résultat.

3.1.1 Méthodes et périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Celui-ci est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 50%.

Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable est présumée exister lorsque le groupe SNEP détient, directement ou indirectement, 20% ou davantage de droits de vote d'une entité, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

La société Ynna Air détenue à 99% a été exclue du périmètre de consolidation compte tenu de son caractère non significatif.

3.1.2 Dates de clôture

Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes annuels au 31 décembre.

3.1.3 Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement les brevets et les licences nécessaires à la production et sont amorties au taux de 25%.

3.1.4 Immobilisations corporelles

Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire pour les acquisitions postérieures à 2006, en fonction de la durée de vie prévue, comme suit :

- Constructions : 10 à 40 ans
- Matériel informatique : 5 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : 5 à 40 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Mobilier et Matériel de bureau : 6,66 à 10 ans

Les opérations de crédit-bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations lorsqu'elles sont significatives. Elles sont inscrites au bilan sous forme d'une immobilisation corporelle et d'un emprunt correspondant ; au compte de produits et charges, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière. En outre, les plus-values à l'occasion d'opérations de cession-bail devraient être étalées sur la durée du contrat, lorsque le bien est repris dans le cadre d'une opération de financement.

3.1.5 Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée après analyse au cas par cas des situations financières de ces sociétés.

Les créances rattachées aux titres de participation sont appréciées suivant les performances financières des participations et leur capacité d'honorer leurs engagements.

3.1.6 Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de produits finis (PVC Suspension, Compound PVC, de matières premières et de matières et fournitures consommables). Les stocks sont valorisés à leur prix de revient.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée selon leur rotation et en fonction de leur valeur nette de réalisation.

3.1.7 Créances & chiffre d'affaires

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est

constatée au titre des créances contentieuses et des créances anciennes en fonction du risque lié à leur recouvrement.

Les créances rattachées aux titres de participation sont enregistrées pour un montant brut de 35 986 KMAD. Ces créances sont comptabilisées au niveau des rubriques « Immobilisations Financières », « Clients et comptes rattachés » et « Autres créances et comptes de régularisation ».

Les créances rattachées aux titres sont appréciées suivant les performances financières des participations et leur capacité d'honorer leurs engagements.

Les créances (ainsi que les dettes) libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice ou de la période. Les pertes de change latentes ainsi que les gains latents sont enregistrées en résultat.

Le chiffre d'affaires est enregistré au moment où la marchandise a été livrée au client.

Le chiffre d'affaires à l'export est enregistré conformément à l'incoterm convenu avec le client.

3.1.8 Titres et valeurs de placement

Les titres et valeurs mobilières de placement sont enregistrés au coût d'achat. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

Cette rubrique comprend les titres détenus dans le cadre du programme de rachat par la société de ses propres actions.

3.1.9 Provisions réglementées

Les provisions réglementées à caractère fiscal, et en particulier les provisions pour amortissements dérogatoires et les provisions pour investissements, sont annulées en consolidation.

3.1.10 Provisions pour risques et charges

Il s'agit de provisions évaluées à l'arrêté des comptes, destinées à couvrir des risques et des charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

3.1.11 Retraitement des impôts

Les impôts sur le résultat regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

L'évaluation des actifs et des passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Tous les passifs d'impôts différés sont pris en compte. En revanche, les actifs d'impôts différés ne sont portés à l'actif du bilan que si leur récupération est probable.

3.1.12 Résultat non courant

Les comptes de produits et charges non courants sont destinés à enregistrer les produits et les charges ne se rapportant ni à l'exploitation normale, ni à l'activité financière de l'entreprise, et ayant par conséquent un caractère non récurrent.

3.1.13 Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

3.1.14 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte, suivant laquelle le résultat net est corrigé pour tenir compte de l'incidence des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de la variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité, ainsi que des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

3.1.15 Titres mis en équivalence et Ecart d'acquisition

Conformément aux règles de consolidation en vigueur, les titres mis en équivalence sont évalués à la date de chaque clôture, à la quote-part des capitaux propres retraités.

L'écart d'acquisition est égal à la différence entre le coût d'acquisition des titres et les actifs et passifs retraités de l'entité acquise.

L'écart d'acquisition calculé au 31.12.2010 lié à l'acquisition des titres de Dimatit a été figé définitivement en 2011 pour MDH 137. En 2021, la SNEP a augmenté sa participation dans la filiale Dimatit de 34% à 46,5%. Cette opération a donné lieu à la constatation d'un écart d'acquisition complémentaire de 604 KDH.

L'écart d'acquisition de la société acquise fait l'objet d'un amortissement sur une durée déterminée en fonction de la nature de la société acquise, des objectifs fixés lors de l'acquisition ainsi que des avantages qui seront procurés. La durée d'amortissement de l'écart d'acquisition DIMATIT est ainsi fixée à 15 ans et est resté inchangé en 2024.

Dès lors que des changements significatifs défavorables sont intervenus par rapport aux objectifs initialement fixés à la date d'acquisition des titres, un test de dépréciation qui se fonde sur la valeur recouvrable des actifs concernés est effectué.

La valeur recouvrable pour le Groupe correspond à la valeur d'utilité qui est déterminée en se basant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus sur la base des jugements et estimations de la part du management.

3.2 Détail et explication des postes du bilan et du compte de produits et charges et de leurs variations :

	2023	Acquisitions Dotations	Cessions et retraits	Changement de périmètre	Reclassement	2024
Brut	2 069 111	227 193	-1 503	0	0	2 294 801
Immobilisations incorporelles	131 786	54 717	0	0	27 405	213 908
Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	30 723	1 388	-	-	47 300	79 411
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	101 065	53 329	-	-	(19 895)	134 500
Immobilisations corporelles	1 937 325	172 476	(1 503)	0	-27 405	2 080 893
Terrains	3 179	-	-	-	-	3 179
Constructions	77 636	5 049	-	-	17 929	100 614
Installations techniques, matériel et outillage	1 408 167	123 324	-	-	345 316	1 876 807
Matériel de transport	16 532	8	-	-	-	16 540
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements	16 164	246	-	-	-	16 410
Autres immobilisations corporelles	37 212	0	-	-	-	37 212
Immobilisations corporelles en cours	378 435	43 849	(1 503)	-	(390 650)	30 132
Amortissements et dépréciations	1 291 156	80 540	0	0	0	1 371 696
Immobilisations incorporelles	46 814	28 691	0	0	0	75 505
Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-	-	0
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	30 580	1 791	-	-	-	32 371
Fonds commercial	-	-	-	-	-	0
Autres immobilisations incorporelles	16 234	26 900	-	-	-	43 134
Immobilisations corporelles	1 244 342	51 849	0	0	0	1 296 191
Terrains	-	-	-	-	-	0
Constructions	54 844	3 446	-	-	-	58 290
Installations Techniques, Matériel et Outillage	1 158 623	47 019	-	-	-	1 205 642
Matériel de Transport	16 339	219	-	-	-	16 558
Mobiliers, Matériel de Bureau et Aménagements	12 123	1 122	-	-	-	13 245
Autres Immobilisations Corporelles	2 413	43	-	-	-	2 456
Total Net	777 955	146 653	(1 503)	0	0	923 105

3.2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles:

La hausse des autres immobilisations incorporelles d'un montant de 53,4 millions de dirhams s'explique principalement par l'activation de frais préalable au démarrage de l'extension de l'usine.

En 2024, les acquisitions d'immobilisations corporelles sont relatives principalement à des investissements visant à augmenter la capacité de production de la société.

3.2.2 Titres mis en équivalence :

	Pourcentage de contrôle	
	31-déc-24	31-déc-23
DIMATIT	46,5%	46,5%

	Titres mis en équivalence (KMAD)	
	31-déc-24	31-déc-23
DIMATIT	146 995	146 763

(en milliers MAD)	Résultat des sociétés mises en équivalence	
	31-déc-24	31-déc-23
DIMATIT	231	2 012

Les principaux agrégats en normes marocaines des sociétés mises en équivalence sont détaillés comme suit :

	31-déc-24	31-déc-23
Actif immobilisé	185 643	149 717
Actif circulant	471 840	585 123
Passif à long terme	343 928	339 617
Dettes du passif circulant	172 546	233 774
Chiffre d'affaires	251 467	316 457
Résultat d'exploitation	26 664	3 232

3.2.3 Stocks et en cours :

(En milliers MAD)	31-déc-24	31-déc-23
Stocks et en-cours	224 536	225 956
Dépréciation (-)	(4 965)	(1 475)
TOTAL NET	219 571	224 481

La baisse des stocks entre 2024 et 2023 de 4 910 MDH s'explique principalement par la baisse des stocks des produits finis.

3.2.4 Créances clients :

(En milliers MAD)	31-déc-24	31-déc-23
Clients et comptes rattachés	314 974	312 105
Dépréciation	(8 894)	(8 894)
TOTAL NET	306 080	303 211

Les créances clients à fin 2024 et à 2023 ont une échéance de moins d'un an.

3.2.5 Actifs, passifs d'impôts différés et Impôt sur le résultat

3.2.5.1. Actifs, passifs d'impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés se détaillent comme suit :

(En milliers MAD)	31-déc-24	31-déc-23
Impôts différés actifs	7 784	0
Impôts différés passifs	0	13 733

Les impôts différés sont essentiellement relatifs aux retraitements liés au crédit-bail.

3.2.5.2. Preuve d'impôt

	31-déc-24	31-déc-23
Impôt sur les sociétés	1 625	9 101
Impôts différés	(21 517)	1 745
Charge d'impôt	(19 892)	10 846
Taux d'impôt constaté	31%	-30%

* Impôts sur les résultats/résultat avant impôts

	31-déc-24	31-déc-23
Résultat net	(43 811)	(46 628)
Impôts comptabilisés	(19 892)	10 846
Résultat avant impôt	(63 703)	(35 782)
Taux d'impôt en vigueur	26%	31%
Impôt théorique	(16 244)	(11 092)
Abattement suite à l'introduction en bourse	0	0
Autres impacts (*)	(3 648)	21 938
Impôt effectif	(19 892)	10 846

(*) : Cette rubrique en 2023 comprend principalement l'effet des produits et charges non taxables (amortissement de l'écart d'acquisition et la quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence), le montant de la cotisation minimale qui s'élève à 2 millions de dirhams et l'effet de la réintégration des charges non déductibles plus importantes.

3.2.6 Autres créances et comptes de régularisation :

(En milliers MAD)	31-déc-24	31-déc-23
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 158	1 937
Personnel	828	1 971
Etat débiteur	98 524	79 251
Autres débiteurs	16 556	15 905
Autres comptes de régularisations actif	8 245	6 555
Total Net	126 311	105 619

La rubrique Etat débiteurs au 31 décembre 2024 se compose principalement de la TVA récupérable et des acomptes d'IS pour respectivement KDH 35 411 et KDH 43 198 contre KDH 30 162 et KDH 46 835 au 31 décembre 2023.

3.2.7 Fournisseurs et comptes rattachés :

(En milliers MAD)	31-déc-24	31-déc-23
Fournisseurs et comptes rattachés	304 251	199 013
TOTAL	304 251	199 013

L'échéance des dettes fournisseurs en 2024 et 2023 est à moins d'un an.

3.2.8 Emprunts et dettes financières :

(En milliers de MAD)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes de financement à + 1 an	159 069	172 348	0	331 417
Emprunts et dettes financières	159 069	172 348	0	331 417

À fin 2024, les dettes de financement comprennent principalement deux emprunts à court et moyen terme, pour un encours global de KDH 207 311 ainsi que les dettes relatives aux contrats de crédit-bail contractés par la SNEP s'élevant à KDH 124 106.

3.2.9 Autres dettes et comptes de régularisation :

(En milliers MAD)	31-déc-24	31-déc-23
Clients créditeurs, avances et acomptes	238	238
Dettes sociales	5 769	6 529
Dettes fiscales	47 736	65 941
Autres dettes et comptes de régularisation	6 527	6 283
TOTAL	60 270	78 991

Au 31 décembre 2024, le poste dettes fiscales comprenait essentiellement la TVA collectée pour un montant de KDH 26 538 contre KDH 30 483 au 31 décembre 2023.

3.2.10 Trésorerie :

(En milliers MAD)	31-déc-24	31-déc-23
Disponibilités	1 202	13 463
Trésorerie Passif	491 566	448 640
Trésorerie nette	(490 364)	(435 177)

3.2.11 Chiffre d'affaires :

(En milliers MAD)	31-déc-24	31-déc-23
Ventes de marchandises	92 187	189 190
Ventes de services	541 146	605 286
Chiffre d'affaires	633 333	794 476

3.2.12 Charges externes :

Détail des charges externes en milliers de dirhams (En milliers MAD)	31-déc-24	31-déc-23
Locations et charges locatives	4 169	4 997
Entretiens et réparations	9 471	12 704
Primes d'assurances	5 842	5 833
Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	12 979	16 046
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires+Commission	4 903	4 186
Redevances pour brevets, marques, droits	0	36
Transports	11 540	12 030
Déplacements, missions et réceptions	1 008	1 280
Reste du poste des autres charges externes	4 477	7 057
Total	54 389	64 169

Au 31 décembre 2024, la baisse des charges externes est principalement liée à la baisse des entretiens et réparations de KDH 3 233 ainsi que des rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise KDH 3 067.

3.2.13 Charges du personnel :

Au 31 décembre 2024, les charges du personnel du groupe SNEP, y compris les charges patronales, s'élèvent à KDH 79 987 contre KDH 78 885 au 31 décembre 2023.

L'effectif moyen des entreprises consolidées par intégration globale au cours de l'exercice 2024 est de 405 personnes contre 409 en 2023.

Au 31 décembre 2024, la rémunération des principaux dirigeants du groupe SNEP y compris les charges sociales s'élève à KDH 12 160, contre KDH 10 120 en 2023.

3.2.14 Dotation d'exploitation :

(En milliers MAD)	31-déc-24	31-déc-23
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	51 849	42 519
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	28 691	16 262
Dotations aux provisions	8 957	1 251
Total	89 497	60 032

Les dotations d'exploitation ont connu une augmentation de KDH 29 465 en 2024 passant de KDH 60 032 au 31 décembre 2023 à KDH 89 497 au 31 décembre 2024. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation des dotations aux amortissements sur les nouvelles acquisitions des immobilisations, la constatation d'une provision pour dépréciation des stocks de KDH 4 965 ainsi que la constitution d'une provision pour risque et charges à hauteur de KDH 3 991 relative à un redressement notifié par la CNSS à l'issue d'un contrôle fiscal.

3.2.15 Résultat financier :

(En milliers MAD)	31-déc-24	31-déc-23
Gains de change	2 041	2 859
Reprises financières : transfert charges	47	20 895
Intérêts et autres produits financiers	5 701	5 685
Autres	1 597	1 700
Produits financiers	9 386	31 339
Charges d'intérêts	40 730	29 944
Pertes de change	1 882	2 793
Autres charges financières	72	77
Dotations financières	165	47
Charges financières	42 850	32 861
Résultat financier	(33 464)	(1 722)

Le résultat financier a connu une dégradation de KDH 31 742 en 2024, passant de KDH -1 722 au 31 décembre 2023 à KDH -33 464 au 31 décembre 2024. Cette situation s'explique principalement par l'augmentation des charges d'intérêts de KDH 10 786, la baisse des reprises financières de KDH 20 848, ainsi que la diminution des gains de change de KDH 1 379 entre les deux exercices.

3.2.16 Résultat non courant :

(En milliers MAD)	31-déc-24	31-déc-23
Produits non courants	32 231	4 657
Charges non courantes	26 418	45 821
Résultat non courant	5 812	(41 164)

Au 31 décembre 2024 le résultat non courant s'élève à 5 812 KDH contre -41 164 KDH en 2023.

En 2023, le résultat non courant comprend une charge liée au control fiscal et les pertes constatées sur la filiale Houdplast.

3.2.17 Engagement hors bilan :

Au 31 décembre 2024, les avals et cautions donnés par la SNEP s'élèvent à MDH 173 contre MDH 296 en 2023.

3.2.18 Information sectorielle :

Au Maroc, le groupe SNEP est le principal producteur de produits vinyliques (PVC et Compound PVC) et de produits issus de l'électrolyse (Soude, Chlore, Eau de javel, Acide chlorhydrique). Il s'agit de produits indispensables et stratégiques pour plusieurs secteurs à fort potentiel, tels que l'agro-alimentaire, l'automobile, le textile, le BTP, l'adduction d'eau potable et l'assainissement.

La principale activité de la société est constituée de la production de PVC et des produits directement liés à ce processus. A ce titre le bilan et le compte de résultat consolidés sont représentatifs de l'activité principale de la société.

3.2.19 Entreprises liées :

La SNEP a accordé une avance au compte courant à Ynna Holding. Le montant de cette avance rémunéré au taux de 5,5% l'an, s'élève au 31 décembre 2024 à KDH 101 951. Les produits d'intérêts constatés à ce titre s'élèvent à KDH 5 700 en 2024, contre KDH 5 685 en 2023.

Convention conclue en 2019 avec la société AL KARAMA, par laquelle cette dernière s'engage à régler à la SNEP le prix de vente du terrain et ses aménagements, s'élevant à 6 MMAD, sur un horizon de 5 ans avec intérêts. Un encaissement de KDH 300 a eu lieu courant l'exercice (à titre d'avance constatée dans les autres créanciers). Il est à noter que l'opération de cession a été réalisée courant l'exercice 2022.

En vertu de la convention conclue en 2019 relative aux modalités de règlement de la créance liée à la prestation de location des actifs industriels à la société AL KARAMA, cette dernière s'engage à régler à la SNEP la créance s'élevant à 23,9 MMAD sur un horizon de 9 ans sans intérêts. Au 31 décembre 2024, le solde de la créance au titre de cette convention s'élève à MDH 14,9. Un encaissement de KDH 3 000 a été opéré courant l'exercice 2024.

En vertu d'une convention signée le 1er septembre 1998 pour une durée indéterminée, la société Holding Ynna assiste la SNEP dans les domaines financier, commercial, administratif et juridique. La rémunération de la prestation est fixée à KDH 5 000 hors taxes pour les exercices 2023 et 2024.

En 2024, La SNEP a réalisé avec Dimatit un chiffre d'affaires, relatif essentiellement au PVC, de l'ordre de KDH HT 33 296 contre KDH HT 52 416 en 2023. La créance Client Dimatit s'élève au 31 décembre 2024 à KDH TTC 18 794 contre KDH TTC 32 564 en 2023, dont KDH 15 678 de traites non échues.

Au 31 décembre 2024, le solde de la créance relative à la cession du terrain à DIMATIT s'élève à MDH 17,7 MDH. Cette créance qui s'étale sur 7 ans, fait l'objet d'une convention réglementée tacite approuvée par le Conseil d'Administration du 27 mars 2018 ayant arrêté les comptes sociaux de la société, aucun encaissement n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.2.20 Evénements post-clôture :

Néant



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc



119, Bd Abdelmoumen-5ème Etage N°38,
Casablanca 20140

SOCIETE NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE « SNEP » S.A

Rapport Général des commissaires aux comptes

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Aux Actionnaires de la
Société Nationale d'Electrolyse et de Petrochimie (SNEP) S.A
Route côtière 111
BP 94
Mohammedia

Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la **SOCIETE NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE « SNEP » S.A**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 727.526.923,00 compte tenu d'une perte nette de MAD 74.626.716,17.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la **SOCIETE NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE « SNEP » S.A** au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sans réserve.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2024, les titres de participation sont inscrits au bilan pour un montant brut de KMAD 291.942. Les créances rattachées à ces titres de participation sont enregistrées pour un montant brut de KMAD 35.986. Ces créances sont comptabilisées au niveau des rubriques « Créances immobilisées», «Clients et comptes rattachés » et « Autres débiteurs et comptes de régularisation ».</p> <p>Comme indiqué dans l'état A1 de l'ETIC, les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. A la clôture, ils sont évalués à la valeur actuelle estimée en fonction de la quote-part dans la situation nette ou de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée principalement sur la base de la méthode des flux futurs actualisés. L'estimation des flux futurs requiert des jugements importants de la Direction, notamment sur le choix des éléments à considérer selon les participations concernées.</p> <p>Les créances rattachées sont appréciées en conséquence suivant les performances financières des participations et leur capacité d'honorer leurs engagements.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation et des créances qui leur sont rattachées comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à examiner le processus d'évaluation des titres de participations et des créances rattachées ainsi que des éléments chiffrés utilisés.</p> <p>Nos travaux ont consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Examiner la cohérence des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent l'évaluation des titres de participation, Tester, sur la base des méthodes appropriées l'exactitude des calculs effectués par la société, Examiner sur la base des analyses obtenues, l'existence éventuelle de risque additionnel non provisionné lié à ces actifs, Analyser le caractère recouvrable des créances rattachées à ces participations au regard des informations disponibles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 29 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON



Faïçal MEKOUAR
Associé

BDO



Amine BAKILI
Associé



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc



119, Bd Abdelmoumen-5ème Etage N°38,
Casablanca 20140

SOCIETE NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE (SNEP)

**Rapport des commissaires aux comptes sur les états de synthèse
consolidés**

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES



Aux Actionnaires de la
Société Nationale d'Electrolyse et de Petrochimie (SNEP)
Route côtière 111
BP 94
Mohammedia

Rapport des commissaires aux comptes sur les états de synthèse consolidés

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la **SOCIETE NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE (SNEP) S.A.**, et de sa filiale (Groupe SNEP), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 672.237 compte tenu d'une perte nette consolidée de KMAD 43.811.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2024, les titres mis en équivalence et l'écart d'acquisition s'élevaient respectivement à KMAD 146.995 et KMAD 9.528. Les créances rattachées aux titres de participation sont enregistrées pour un montant brut de KMAD 35.986. Ces créances sont comptabilisées au niveau des rubriques « Immobilisations Financières », « Clients et comptes rattachés » et « Autres créances et comptes de régularisation ».</p> <p>Comme indiqué dans les notes 3.1.7 et 3.1.15 de l'ETIC consolidé, conformément aux règles de consolidation en vigueur, les titres mis en équivalence sont évalués à la date de chaque clôture, à la quote-part des capitaux propres retraités. L'écart d'acquisition fait l'objet d'un amortissement en fonction de la nature de la société acquise, des objectifs fixés de l'acquisition ainsi que des avantages procurés. Dès lors que des changements significatifs défavorables sont intervenus par rapport aux objectifs initialement fixés à la date d'acquisition des titres, un test de dépréciation qui se fonde sur la valeur recouvrable des actifs concernés est effectué.</p> <p>La valeur recouvrable pour le Groupe correspond à la valeur d'utilité qui est déterminée en se basant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus sur la base des jugements et estimations de la part du management.</p> <p>Les créances rattachées sont appréciées suivant les performances financières des participations et leur capacité d'honorer leurs engagements.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation des titres mis en équivalence, de l'écart d'acquisition et des créances qui leur sont rattachées comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à examiner le processus d'évaluation des titres mis en équivalence, de l'écart d'acquisition, des créances rattachées ainsi que des éléments chiffrés utilisés.</p> <p>Nos travaux ont consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier le calcul de l'écart d'évaluation résultant de la nouvelle prise de participation de SNEP dans DIMATIT et son amortissement, - Examiner la cohérence des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent l'évaluation des titres mis en équivalence et de l'écart d'acquisition, - Tester, sur la base des méthodes appropriées, l'exactitude des calculs effectués par la société, - Analyser le caractère recouvrable des créances rattachées à ces titres au regard des informations disponibles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON



Faïçal MEKOUAR
Associé

BDO



Amine BAAKILI
Associé



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc



119, Bd Abdelmoumen-5ème Etage N°38,
Casablanca 20140

SOCIETE NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE « SNEP » S.A

Rapport Spécial des commissaires aux comptes

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc



119, Bd Abdelmoumen-5ème Etage N°38,
Casablanca 20140

Aux Actionnaires de la
**SOCIÉTÉ NATIONALE D'ELECTROLYSE
ET DE PETROCHIMIE « SNEP » S.A**
Route côtière 111
Mohammedia

Rapport Spécial des commissaires aux comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice 2024.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Convention relative aux modalités de règlement de la cession du terrain d'Imouzzer et ses aménagements à la société ALKARAMA (Tacite)

- Personnes concernées : Mme Mama TAJMOUATI (Administrateur commun) ; Société Holding Ynna (Actionnaire commun à hauteur de 62,92%).

Nature et objet de la convention : Modalités de règlement de la cession du terrain et ses aménagements à la société ALKARAMA.

Modalités essentielles : la société ALKARAMA s'engage à régler à la SNEP le prix de vente du terrain et ses aménagements, s'élevant à 6 MMAD, sur un horizon de 5 ans. Il est à noter que l'opération de cession a été réalisée courant l'exercice 2022.

Sommes reçues ou versées : un encaissement de 300 KMAD a eu lieu au cours de l'exercice 2024.

Solde de la créance au 31 décembre 2024 : Néant

2.2. Convention relative aux modalités de règlement d'une créance relative à la prestation de location des actifs industriels à la société ALKARAMA (Tacite) :

Personnes concernées : Mme Mama TAJMOUATI (Administrateur commun) ; Société Holding Ynna (Actionnaire commun à hauteur de 62,92%).

Nature et objet de la convention : Modalités de règlement de la créance de 23,9 MMAD relative à la prestation de location des actifs industriels.

Modalités essentielles : la société ALKARAMA s'engage à régler à la SNEP la créance s'élevant à 23,9 MMAD sur un horizon de 9 ans. Il est à noter qu'un produit d'intérêt a été constaté courant l'exercice 2024 sur la créance de 741 KMAD HT.

Sommes reçues ou versées : Un encaissement de 3 000 KMAD a eu lieu au cours de l'exercice 2024.

Solde de la créance au 31 décembre 2024 : 14 935 KMAD dont 10 282 KMAD constaté en créances immobilisées, 3 000 KMAD en clients effets à recevoir et 1 654 KMAD en intérêt courus et non échus à percevoir.

2.3. Convention relative aux modalités de règlement de la cession du terrain à DIMATIT (Tacite) :

Personnes concernées : Mme Mama TAJMOUATI (Administrateur commun) ; M. Omar CHAABI (Administrateur commun) ; Société Holding Ynna (Actionnaire commun à hauteur de 62,92%).

Nature et objet de la convention : Modalités de règlement de la créance relative à la cession du terrain à Dimatit.

Modalités essentielles : DIMATIT s'engage à régler le montant de la créance relative à la cession du terrain et s'élevant à 53 520 KMAD sur 7 ans. Il est à noter qu'un produit d'intérêt a été constaté courant l'exercice 2024 sur la créance de 856 KMAD HT.

Sommes reçues ou versées : Aucun décaissement ou encaissement n'est intervenu au cours de l'exercice.

- Solde de la créance au 31 décembre 2024 : 17 191 KMAD dont 15 560 KMAD constaté en autres débiteurs et 1 631 KMAD en intérêt courus et non échus à percevoir.

2.4. Convention de compte courant (Tacite) :

- Personnes concernées : Les héritiers de Feu Président Miloud CHAABI (actionnaires).
- Nature et objet de la convention : Avance en compte courant non rémunérée pour un montant de 10 MMAD, accordée par Feu Président Miloud CHAABI.
- Prestations ou produits livrés ou fournis : Cette convention n'a pas d'impact sur le compte des charges et produits.
- Sommes reçues ou versées : Néant.
- Solde de la dette au 31 décembre 2024 : 204 KMAD.

2.5. Convention de prêt à Holding Ynna (écrite)

- Personnes concernées : Mme Mama TAJMOUATI et M. Omar CHAABI (Administrateurs communs) ; Société Holding Ynna (Actionnaire à hauteur de 62,92%).
- Nature et objet de la convention : La SNEP accorde un prêt à la société Ynna Holding.
- Modalités essentielles : En date du 03 Janvier 2005, les sociétés Ynna Holding et SNEP ont conclu une convention écrite portant sur l'octroi d'un prêt par la SNEP à Ynna Holding d'un montant de 80 MMAD. Cette convention a fait l'objet de plusieurs avenants. Le dernier avenant conclu en date du 2 Janvier 2024, porte le montant du prêt à 101.951 KMAD. Ce prêt est rémunéré au taux de 5,5% hors taxes et est remboursable au cours de l'exercice 2025.
- Prestations ou produits livrés ou fournis : Les produits d'intérêts constatés lors de l'exercice 2024, s'élevaient à 5 700 KMAD hors taxes.
- Sommes reçues ou versées : Aucun décaissement ou encaissement n'est intervenu au cours de l'exercice.
- Solde de la créance au 31 décembre 2024 : 101 951 KMAD en principal et 95 151 KMAD en intérêts.

2.6. Convention d'assistance générale de la société Holding Ynna à la SNEP

- Personnes concernées : Mme Mama TAJMOUATI (Administrateur commun) ; M. Omar CHAABI (Administrateur commun) ; Société Holding Ynna (Actionnaire commun à hauteur de 62,92%).
- Nature et objet de la convention : Assistance générale de la société Ynna Holding à la SNEP.

- Modalités essentielles : Cette convention signée en 1998 pour une durée indéterminée prévoit l'assistance de la société Ynna Holding à la SNEP dans les domaines financier, commercial, administratif et juridique. La rémunération de cette prestation est fixée à 5 000 KMAD l'an par l'avenant n°1 datant de 2004.

- Prestations ou produits livrés ou fournis : Le montant comptabilisé en charges au cours de l'exercice s'élève à 5 000 KMAD HT.
- Sommes reçues ou versées : Aucun montant n'a été décaissé au cours de l'exercice.
- Solde de la dette au 31 décembre 2024 : 80 180 KMAD.

Casablanca, le 29 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON



Faïçal MEKOUAR
Associé

BDO SARL



Amine BAAKILI
Associé

SNEP

Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie

Route Côtière NO 111 - Mohammedia - Maroc

+ 212 (0) 523 324 328

www.snep.ma